



Notre préoccupation  
première : la langue  
inuite au Nunavut



# RAPPORT ANNUEL 2009/10

La situation de la  
culture et de la  
société l'inuites

***Notre préoccupation première:  
la langue inuite au Nunavut  
Rapport Annuel 2009/2010  
La situation de la culture et de la  
société I'inuites***

---

**Nunavut Tunngavik Inc.**  
P.O. Box 638 Iqaluit, NU X0A 0H0  
Tel: (867)975-4900 Fax: (867)975-4949  
Toll-Free: 1-888-646-0006

ISBN 978-09784035-9-1

**[www.tunngavik.com](http://www.tunngavik.com)**

# Table des matières

09/10

01	Résumé
03	Introduction
08	Partie 1 : Promesses et pratiques
33	Partie 2 : Études de cas, renforcement du pouvoir et progrès
46	Partie 3 : Préparer l'avenir
49	Conclusion
52	Notes



Reproduction autorisée par Piqqusilirivvik : le centre d'apprentissage culturel inuit.

Les élèves de Piqqusilirivvik refont le plein à Kangiqtualuk, près de Clyde River, avril 2010.



Photo d'Emily Joanasie

Simon Aittauq de Baker Lake exécute une danse du tambour traditionnelle lors de la cérémonie d'ouverture de Piqqusilirivik, mai 2011.

# Lettre d'accompagnement

09/10

L'honorable Eva Ariak  
Première ministre  
Gouvernement du Nunavut

L'honorable John Duncan  
Ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien  
Gouvernement du Canada

**15 Sept. 2011**

Madame la Première Ministre et Monsieur le Ministre,

L'article 32 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut exige la mise en place d'un Conseil du développement social du Nunavut. Conformément à l'article 32.3.4, le Conseil :

« prépare un rapport annuel sur la situation de la culture et de la société inuit dans la région du Nunavut et le présente au leader du gouvernement territorial pour dépôt à l'Assemblée législative, ainsi qu'au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien pour dépôt à la Chambre des communes. »

En plus de ses obligations relatives à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, le Conseil, par l'entremise de Nunavut Tunngavik Inc., s'engage à améliorer la vie des Inuits au Nunavut, plus particulièrement en ce qui a trait à la culture et à la vie sociale.

Conformément à l'article 32.3.4 et considérant l'importance que revêtent les questions relatives à la culture et à la société inuites, nous sommes très heureux de vous présenter notre rapport annuel intitulé Notre préoccupation première : la langue inuite au Nunavut. Ce rapport annuel couvre l'exercice financier 2009-2010.

Veillez agréer, Madame la Première Ministre et Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Conseil d'administration  
Nunavut Tunngavik Incorporated  
Conseil du développement social du Nunavut

# Conseil d'administration

## Nunavut Tunngavik Inc.

### **Cathy Towntongie**

Présidente  
Nunavut Tunngavik Inc.

### **James Eetoolook**

Vice-président  
Nunavut Tunngavik Inc.

### **Jack Anawak**

Vice-président  
Nunavut Tunngavik Inc.

### **Charlie Evalik**

Président  
Kitikmeot Inuit Association

### **Joe Allen Evyagotailak**

Vice-président  
Kitikmeot Inuit Association

### **Joe Kaludjak**

Président par intérim  
Kivalliq Inuit Association

### **Stanley Adjuk**

Sous-directeur  
Kivalliq Inuit Association

### **Okalik Egeesiak**

Président  
Qikiqtani Inuit Association

### **George Eckalook**

Vice-président  
Qikiqtani Inuit Association



Reproduction autorisée par Piqquisilirivvik : le centre d'apprentissage culturel inuit.

L'instructeur principal de Piqquisilirivvik, Elijah Palituaq, guide un élève vers Aarruja Qinggua pour pêcher.



# Résumé

09/10

Peu de questions ne revêtent une importance aussi grande pour les Inuits du Nunavut ni n'ont des implications politiques aussi profondes que l'avenir de la langue inuite. Les Inuits espéraient vivement qu'avec la création du Nunavut en 1999 il y aurait de nouvelles possibilités et de nouvelles ressources pour la promotion et la protection de la langue, et leurs attentes avaient un mérite sur le plan historique. Le désir de protéger la langue et la culture était à la base même de la mobilisation politique des Inuits, tant à l'échelle territoriale que nationale. « Si nous ne nous regroupons pas au sein d'un organisme », avait averti Noah Qumak lors de l'assemblée constitutive de l'organisme Inuit Tapirisat du Canada [aujourd'hui appelé Inuit Tapiriit Kanatami] en 1971, « nos mœurs, notre vie, notre culture et notre langue disparaîtront et, très rapidement, nous ne serons plus maîtres de notre sort ».<sup>1</sup>

Les fondateurs du Nunavut ont vu la création d'un nouveau territoire, par l'entremise d'un accord sur les revendications territoriales, comme un élément essentiel à la protection de la langue et de la culture qui étaient menacées. « C'est la principale raison qui a donné lieu aux revendications territoriales, nous étions en train de perdre notre langue », a affirmé en 2003 Paul Quassa, ancien président de Nunavut Tunngavik Incorporated et signataire de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. « Je crois que cela fait partie de l'ensemble du processus de revendications territoriales. Si votre langue est vivante, votre culture est forte. »<sup>2</sup> Dans sa course en octobre 2008 pour obtenir un siège de député pour Iqaluit Est à l'Assemblée législative du Nunavut, l'actuelle première ministre du Nunavut, Eva Aariak, a fait un commentaire semblable. « La langue et la culture revêtent une très grande importance pour nous », a-t-elle mentionné lors d'une assemblée publique à Iqaluit. « C'est la raison pour laquelle le Nunavut a été créé. Nous oublions parfois pourquoi le Nunavut a été créé. »<sup>3</sup>

Selon le politologue William Safran, la langue est un instrument important qui permet de protéger

l'identité collective et la cohésion sociale, car elle « crée le sentiment d'être 'chez soi' chez un peuple menacé par l'homogénéisation culturelle ».<sup>4</sup> C'est aussi un outil symbolique et culturel central des sociétés humaines qui permet aux gens « d'établir des liens entre eux, de décrire et de transmettre leurs expériences et, ce faisant, de faire connaître leur propre identité en tant que participants aux diverses sociétés ».<sup>5</sup>

Au Nunavut, l'inuktitut et l'inuinnaqtun jouent un rôle essentiel dans le transfert intergénérationnel des connaissances, de l'histoire et de la philosophie inuites. Qui plus est, la langue inuite est, dans bien des cas, le seul moyen de communiquer avec les aînés. En tant que langue la plus souvent utilisée à la maison, la langue inuite est le moyen de communication privilégié d'une majorité de résidents du Nunavut et donc la langue d'instruction la plus appropriée et la plus efficace. La langue inuite exprime la vision qu'a notre peuple du monde et notre mode de vie distinct : son utilisation introduit des nuances de sens et des subtilités au monde dans lequel nous vivons, ce qui renforce l'identité et les liens culturels, géographiques et ethniques qui nous rendent uniques.

L'objectif du présent rapport est de fournir un cadre général énonçant ce que les intervenants doivent accomplir dans un avenir immédiat pour assurer non seulement la survie de la langue inuite, mais aussi son évolution par rapport à la croissance dans tous les secteurs de la société. La vision de bilinguisme et de capacité d'adaptation de la langue inuite proposée dans le présent rapport s'articule autour d'une langue en constante évolution utilisée de multiples façons novatrices pour exprimer l'éventail de possibilités de la vie moderne, ou encore, d'une société où la langue inuite est devenue « un idiome standard, scientifique et officiel par l'entremise de l'enseignement obligatoire, des médias et de politiques publiques réfléchies ».<sup>6</sup> Trois obstacles doivent toutefois être surmontés afin de commencer à travailler en ce sens, soit :





1. Élever le statut de la langue inuite auprès des Nunavummiuts dans un avenir immédiat, plus particulièrement auprès des jeunes.
2. Faire la promotion de l'apprentissage et de l'utilisation de la langue inuite à la maison.
3. Mettre en place un système d'éducation bilingue et faire appel aux capacités des diplômés d'études postsecondaires bilingues.

Il est essentiel de rendre la langue inuite attrayante pour les jeunes afin qu'ils l'utilisent et la transmettent dans des cadres informels. Si la langue inuite n'est pas considérée comme étant socialement valorisée, plus familièrement parlant comme étant « cool » – l'anglais continuera de reléguer au second plan l'inuktitut et l'inuinnaqtun et deviendra la langue du statut, du pouvoir et des possibilités. Pour que l'inuktitut et l'inuinnaqtun deviennent les outils de communication à la maison, à l'école et au lieu de travail, il faudra investir considérablement, tant sur le plan financier que des ressources humaines, dans les capacités linguistiques des intervenants, les documents imprimés et les médias. Les parents devront s'investir davantage dans le processus en jouant un plus grand rôle dans l'acquisition de la langue à la maison. Bien que la population puisse avoir été sensibilisée au fait que la langue véhicule la culture, davantage de soutien de la part du gouvernement du Nunavut et d'organismes inuits s'avère nécessaire pour encourager l'utilisation de la langue inuite. Ce soutien peut prendre la forme de campagnes d'éducation portant sur les avantages du bilinguisme, de production de matériel en langue inuite et de suggestions à l'intention des parents et des planificateurs d'action linguistique dans les collectivités.

L'éducation bilingue, des programmes d'éducation de la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires, doit jouer un plus grand rôle dans la transmission de la langue inuite, l'alphabétisation et la qualité de la langue utilisée à la maison. Elle doit également permettre d'enrichir la base de connaissances, afin que la langue inuite puisse être utilisée en tout temps,

dans divers contextes. Pour pouvoir relever ce défi, il faudra s'attaquer aux lacunes criantes du système d'éducation actuel en introduisant des programmes d'éducation bilingue tout en tentant de retenir dans la région ou de former des diplômés d'études postsecondaires de langue inuite qui seront en mesure de remplacer les enseignants et les administrateurs unilingues anglais provenant du sud.

Malgré le fait que la langue inuite soit la langue maternelle d'une majorité de la population au Nunavut, elle est de moins en moins utilisée à la maison. Les ambitieux buts établis en 2008 dans la Loi sur la protection de la langue inuit, la Loi sur l'éducation et la Loi sur les langues officielles visent à fournir du soutien aux secteurs public et privé en ce qui concerne la langue inuite. Pour que les dispositions de ces lois soient efficaces, il faut mettre en place un large éventail de programmes communautaires visant à relever le défi de la transmission intergénérationnelle et du maintien de l'inuktitut, ainsi que de la revitalisation de l'inuinnaqtun. De plus, ce sont des membres de la collectivité qui devront tenir les rênes de ces programmes. Les mesures à prendre pour parvenir à de tels résultats ont été définies à la suite d'une analyse des réalités concernant les politiques sociales et en matière d'éducation tout en tenant compte des écarts importants de la vitalité de la langue inuite d'une collectivité à l'autre. Enfin, les recommandations formulées dans le présent rapport s'appuient fermement sur ce qui a fonctionné chez d'autres populations inuites et autochtones ailleurs dans le monde.





# Introduction

La langue inuite comprend une grande variété de dialectes qui forment une chaîne ininterrompue à partir de Little Diomed Island, en Alaska, au milieu du détroit de Béring, jusqu'à Ittoqqortoormiit, dans l'est du Groenland. La langue et la culture inuites s'étendent sur la moitié du globe et sont donc, sur le plan géographique, les plus répandues dans le monde. Les locuteurs de dialectes séparés par de grandes distances peuvent avoir de la difficulté à se comprendre. Cependant, il n'y a pas assez de différences entre les règles grammaticales, le vocabulaire et la prononciation des divers dialectes pour les considérer comme étant des langues distinctes. Dans le présent rapport, le terme « langue inuite » est utilisé pour décrire les deux principaux dialectes et les six sous-dialectes régionaux parlés dans les 25 collectivités du Nunavut.

Au Nunavut, deux systèmes d'écriture sont utilisés et distinguent les deux principaux dialectes parlés. L'inuinnaqtun est le dialecte parlé dans l'ouest de la région de Kitikmeot, soit à Kugluktuk et à Cambridge Bay. Ce dialecte utilise l'alphabet romain tandis que l'inuktitut, parlé dans les 23 autres collectivités, utilise l'écriture syllabique. L'écriture syllabique, dans laquelle chaque syllabe est représentée par un seul caractère, s'est répandue dans l'est de l'Arctique après que le missionnaire anglican Edmund Peck l'a utilisée en 1876 pour traduire des textes religieux en inuktitut. L'écriture syllabique avait déjà été adaptée pour l'inuktitut par deux missionnaires anglais (John Horden et E.A. Watkins) qui avaient constaté le succès du système d'écriture syllabique cri conçu par Robert Evans. Avant que ces deux systèmes d'écriture ne commencent à être utilisés sur le territoire que l'on appelle aujourd'hui le Nunavut,

l'information était transmise oralement. Le choix entre l'alphabet romain et l'écriture syllabique s'est donc fait surtout en fonction de l'usage, de l'exposition aux textes religieux et, plus tard, du système d'éducation.

Le tableau qui suit montre les six sous-dialectes régionaux de la langue inuite au Nunavut, lesquels se subdivisent encore localement, selon les collectivités

Il y a encore un grand nombre de locuteurs de la langue inuite au Nunavut. Toutefois, la fréquence d'utilisation de cette langue à la maison a diminué dangereusement dans certaines régions et collectivités. La maison est le lieu privilégié pour préserver la langue et la transmettre d'une génération à l'autre. Quand les parents transmettent une autre langue que leur langue ancestrale à leurs enfants simultanément dans plusieurs foyers d'une même collectivité, il peut y avoir un transfert linguistique. Ainsi, c'est toute une génération d'enfants qui risque de ne pas acquérir la langue ancestrale, ce qui peut menacer la survie de la langue si des mesures énergiques ne sont pas prises.

## Évaluation de la vitalité de la langue

En 2006, l'âge médian des Inuits au Nunavut était de 20 ans (comparée à 39 ans pour l'ensemble des Canadiens) et près de 60 % de la population avait moins de 25 ans.<sup>7</sup> De plus, le taux d'accroissement de la population du

Figure 1. Sous-dialectes de la langue inuite au Nunavut, par région et collectivité

Inuinnaqtun	Natsilingmiutut	Kivalliq	Baffin Nord	Baffin Sud	Aivilik	Nunavik
Kugluktuk	Taloyoak	Baker Lake	Resolute Bay	Qikiqtarjuaq	Rankin Inlet	Sanikiluaq
Cambridge Bay	Kuugaruk	Whale Cove	Grise Fjord	Pangnirtung	Chesterfield Inlet	
	Gjoa Haven	Arviat	Arctic Bay	Iqaluit	Coral Harbor	
			Pond Inlet	Kimmitut		
			Clyde River	Cape Dorset		
			Igloolik			
			Hall Beach			



Nunavut était, toujours en 2006, deux fois celui de la moyenne nationale en raison du taux de fécondité qui était le double de la moyenne nationale.<sup>8</sup> Le fait que la majorité des Inuits du Nunavut sont jeunes et qu'ils ont eux-mêmes des enfants entraîne des conséquences considérables sur l'utilisation de la langue inuite dans le territoire. Pour que la langue inuite demeure vivante, les Inuits appartenant à ce groupe d'âge doivent apprendre ou continuer d'utiliser la langue inuite tout en poursuivant leurs études et leur carrière. Si l'on ne parvient pas à élargir le bassin de professionnels de langue inuktitut ou inuinnaqtun possédant les compétences requises pour mettre en œuvre les dispositions de la Loi sur la protection de la langue inuit, de la Loi sur l'éducation et de la Loi sur les langues officielles, ainsi que les recommandations du présent rapport, la société bilingue qu'avaient imaginée les intervenants du Nunavut ne se concrétisera pas. Parallèlement, il faudra inciter les Inuits de ce groupe d'âge à créer de nouvelles possibilités visant à transmettre et à utiliser la langue inuite. Il faudra accroître la production de livres pour enfants, de bandes dessinées, de romans pour adultes et adolescents en langue inuite, et

concevoir des émissions de radio et de télévision traitant de sujets complexes, y compris de sujets d'intérêt pour les jeunes, qui seraient complétés par des ressources Internet. L'ambitieux but du gouvernement du Nunavut (GN) de dispenser une éducation bilingue d'ici à 2019, même s'il se concrétise, s'avérera inutile si la langue inuite ne s'épanouit pas à l'extérieur des murs de l'école.

En 2006, la langue inuite était la langue maternelle de 83 % des Inuits ou de 70 % de l'ensemble des habitants du territoire.<sup>9</sup> Au cours de la même année, 91 % des Inuits affirmaient être capables de tenir une conversation en langue inuite par rapport à 94 % en 1996.<sup>10</sup> En revanche, seulement 12 % ou 290 Inuits sur les 2 345 vivant à Cambridge Bay et à Kugluktuk affirmaient que l'inuinnaqtun était leur langue maternelle, ce qui fait ressortir la dangereuse précarité et l'extinction possible du dialecte si des mesures énergiques ne sont pas prises immédiatement.

Bien que la langue inuite soit la langue maternelle de la majorité des Inuits du Nunavut, elle n'est pas parlée aussi fréquemment à la maison que l'on pourrait s'y attendre.



Photo de Franco Buscemi.

Feu Jose Kusugak a reçu le prix Elijah Menarik de la CBC à Iqaluit. De gauche à droite : Annie Ford, Jonah Kelly, Jose Kusugak, Whit Fraser, Joanna Awa et William Tagoona.

**tunngavik.com**



Entre 2001 et 2006, la proportion de Nunavummiuts qui affirmaient que l'inuktitut ou l'inuinnaqtun était le dialecte le plus fréquemment utilisé à la maison est passée de 57 à 54 %, alors que 26 % des Nunavummiuts déclaraient que l'anglais était leur seule langue maternelle en 2006 et que l'anglais était la langue la plus fréquemment utilisée à la maison par 44 % de la population.<sup>11</sup> Au cours de la même année, la langue la plus fréquemment utilisée à la maison atteignait des pourcentages différents selon les régions. Ainsi, 13 % des résidents utilisaient la langue inuite à la maison dans la région de Kitikmeot, 59 % dans la région de Kivalliq et 65 % dans la région de Qikiqtaaluk (par rapport à 18 %, 62 % et 68 % respectivement en 2001).<sup>12</sup>

La maison est le lieu privilégié pour transmettre la langue d'une génération à l'autre. Il est possible d'évaluer approximativement la vitalité d'un dialecte selon sa fréquence d'utilisation à la maison. Les chiffres qui suivent doivent toutefois être considérés avec prudence, car dans leur calcul il a été supposé que les locuteurs d'un dialecte donné habitent dans la région où le dialecte est parlé. Le taux de mouvement de la population est élevé au Nunavut; les locuteurs d'un dialecte peuvent avoir grandi dans la région où ce dialecte est parlé, mais vivent maintenant dans une autre région. Un nombre considérable d'Inuits a déménagé à Iqaluit ou dans d'autres collectivités importantes du Nunavut. Par conséquent, divers dialectes sont parlés dans ces collectivités. Sanikiluaq n'est pas inclus dans l'évaluation, car c'est la seule collectivité du Nunavut à parler le dialecte du Nunavik. À Sanikiluaq, environ 92 % des répondants au Recensement de 2006

affirmaient utiliser uniquement l'inuktitut à la maison. Pour ce qui est des régions de Baffin Nord et de Baffin Sud, elles étaient approximativement équivalentes en ce qui concerne la fréquence d'utilisation de la langue inuite à la maison. Dans les collectivités de ces deux régions, environ 76 % des Inuits affirmaient parler uniquement l'inuktitut à la maison. Ce taux était de 88 % dans les deux collectivités de la région de Kivalliq, de 64 % dans les quatre collectivités de la région d'Aivilik, de 19 % dans les trois collectivités de la région de Natsilingmiutut et de seulement 2 % dans la région de l'inuinnaqtun.

Le fait que l'inuinnaqtun était le dialecte le plus fréquemment parlé à la maison de seulement 1,4 et 1,9 % des résidents de Cambridge Bay et de Kugluktuk respectivement en 2006, ou encore d'environ 77 personnes au total, fait ressortir l'urgence de mettre en place des stratégies et des programmes, et d'affecter les ressources nécessaires pour revitaliser ce dialecte dont la survie est grandement menacée.<sup>13</sup> Le transfert linguistique à Cambridge Bay et à Kugluktuk est particulièrement marqué. Toutefois, plusieurs collectivités de langue inuktitut font également face à un affaiblissement linguistique. À Gjoa Haven, par exemple, l'inuktitut est la langue maternelle de 42 % de la population. Or, c'est la langue la plus fréquemment utilisée à la maison de seulement 14,2 % des résidents.<sup>14</sup> La situation est la même à Taloyoak, à Kugaaruk, à Baker Lake, à Iqaluit et à Rankin Inlet pour ce qui est de la langue la plus fréquemment utilisée à la maison.

Ces collectivités plus particulièrement requièrent un financement stable pour la production de ressources linguistiques et pédagogiques, ainsi

**Figure 2. Pourcentages approximatifs des maisons où l'on parle uniquement la langue inuite, par région.**

Inuinnaqtun	Natsilingmiutut	Kivalliq	North Baffin	South Baffin	Aivilik
2 %	19 %	88 %	76 %	76 %	64 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, catalogue n° 94-577-XCB2006001; dossier préparé par le Bureau de la statistique du Nunavut, 18 décembre 2007.

qu'une participation accrue de la population et des aînés aux efforts de revitalisation de leur dialecte.

L'anglais devient de plus en plus répandu au Nunavut au détriment de l'inuktitut et de l'inuinnaqtun pour un certain nombre de raisons liées entre elles. Les choix que font les Inuits concernant l'utilisation d'une langue dans divers contextes sont très complexes et parfois imprévisibles. Aucune donnée appuyant une seule solution qui garantirait l'utilisation de la langue inuite à l'extérieur de la maison ne semble concluante en soi, bien que bon nombre de mesures puissent être prises pour augmenter les possibilités qui permettraient à la langue de s'épanouir. L'anglais est la langue des colonisateurs, la langue du pouvoir, des possibilités économiques, de la technologie et de la culture populaire nord-américaine. En l'absence de services, de littérature, de médias et de programmes d'éducation offerts couramment dans la langue inuite au Nunavut, l'anglais semble pour bon nombre d'Inuits être la clé qui ouvre la porte au succès, au pouvoir et à l'égalité économique. La Loi sur la protection de la langue inuit et la Loi sur l'éducation semblent offrir des moyens pour renverser cette situation en favorisant une société qui offre des chances égales aux locuteurs de la langue inuite. Ces lois soulèvent des questions importantes et pourraient être améliorées. Elles seront discutées plus en détail dans les pages qui suivent.

La langue inuite est l'une des trois seules langues autochtones du Canada qui sont parlées par une population assez grande pour assurer leur survie à long terme.<sup>15</sup> La survie à long terme devient toutefois moins probable lorsque les collectivités continuent d'être inondées par l'anglais sans solution de rechange en langue inuite. L'anglais est la langue de la télévision, des livres, des magazines, des films, de la musique et de la correspondance électronique. C'est la langue qu'utilisent les enseignants provenant du sud du Canada, lesquels constituent la grande majorité des enseignants, pour amener les élèves

au monde des connaissances, des possibilités, du succès et du pouvoir dans le territoire. L'utilisation de l'inuktitut comme langue principale à la maison, à la télévision, à la radio, au sein du système d'éducation et dans le lieu de travail est variable et limitée. En revanche, l'anglais est omniprésent, voire envahissant. Comme il n'existe pas de données mettant en évidence les attitudes par rapport à l'utilisation de la langue inuite, il est difficile de faire des spéculations. Toutefois, le fait que le nombre d'Inuits capables de parler la langue inuite est considérablement plus grand que le nombre d'Inuits qui affirment utiliser principalement cette langue à la maison suggère que la préférence pour l'anglais est en augmentation.







# Partie 1

## Promesses et pratiques

« Notre langue représente qui nous sommes et ce que nous sommes, et la vitalité de notre langue est au cœur de notre bien-être. »

Mary Simon, présidente, Inuit Tapiriit Kanatami  
Symposium sur les langues autochtones de l'Arctique, Tromsø, Norvège, 2008

La langue et la culture ont toujours été au cœur de l'organisation politique inuite. En 1974, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a versé des fonds à l'organisme Inuit Tapirisat du Canada [aujourd'hui appelé Inuit Tapiriit Kanatami (ITK)] pour établir une commission sur la langue inuite qui agirait sous l'égide de l'institut culturel inuit d'ITK. Cette commission devait notamment « étudier l'état actuel de la langue écrite et recommander des changements à apporter ».<sup>16</sup> Dans un interview publié en 1975 dans le magazine *Inuttituut*, le coordonnateur de la commission de la langue inuite, Alex Stevenson, a mentionné que, après avoir visité une cinquantaine de collectivités inuites canadiennes pour écouter les inquiétudes qu'elles avaient à propos de la langue, la commission avait constaté ce qui suit :

Le cri d'alarme est général... quant aux menaces à [la langue inuite] provenant de la puissante culture du sud qui se répand dans le nord; on craint que la langue inuite ne soit supplantée. Mais sur une note plus optimiste, la langue inuite peut survivre si certaines mesures sont prises... Inuit Tapirisat a un rôle essentiel à jouer et a la responsabilité d'aider tous les Inuits canadiens qui ont le droit de participer pleinement à tous les aspects de la société... ce qui inclut la langue.<sup>17</sup>

La commission avait entrepris une étude approfondie des avantages et des inconvénients que présentaient l'écriture syllabique et l'alphabet romain en collaboration avec les représentants

des six régions arctiques du Canada. En 1976, la commission, « reconnaissant la grande sensibilité des divers groupes d'Inuits envers soit l'écriture syllabique, soit l'alphabet romain, » a tranché en faveur de l'adoption d'un système d'écriture double, normalisé, encore utilisé à ce jour.<sup>18</sup> Cette décision a été prise sous réserve que le système d'écriture « devrait être revu après cinq ou dix ans, afin d'en évaluer l'efficacité et de le réviser au besoin ».<sup>19</sup> La commission avait également recommandé que la langue inuite soit davantage utilisée à la radio et qu'un institut de la langue soit établi et chapeauté par ITK afin de faciliter l'élaboration de matériel pédagogique pour l'enseignement de la langue.

Du 24 au 28 mars 1998, la Commission d'établissement du Nunavut (CEN) a tenu un colloque réunissant à Iqaluit 60 intervenants dans le domaine linguistique, afin de décider de la place que devait avoir la langue inuite dans le futur territoire. En 1996, la CEN avait recommandé dans le document intitulé *Footprints 2* que les trois parties (La Fédération Tunngavik du Nunavut, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Canada.) de l'Accord politique sur le Nunavut réunissent des intervenants dans le cadre d'un colloque spécial en vue d'élaborer une politique linguistique. La CEN considérait cette mesure nécessaire à l'établissement d'un consensus social sur la place que devait occuper la langue inuite dans le futur territoire du Nunavut, plus particulièrement en ce qui avait trait à sa préservation et à sa promotion.<sup>20</sup>



Le colloque a traité d'une multitude de sujets allant des avantages et des inconvénients de l'écriture syllabique et de l'alphabet romain au rôle que devait jouer toute future législation concernant la langue. Le rapport du colloque contient cinquante recommandations qu'ont formulées les participants. Les principales recommandations sont reproduites ci-après :

- Une école de langue doit être ouverte, afin que des cours de langues puissent y être offerts sur une base permanente.
- L'inuktitut et l'inuinnaqtun doivent être utilisés et enseignés davantage dans les écoles. Il faut définir concrètement ce qui est entendu par l'utilisation de ces langues, afin que tous les intervenants du système scolaire ainsi que les parents et les élèves en aient une compréhension complète et précise.
- Il faut encourager les fonctionnaires à apprendre la langue inuite de la communauté du Nunavut où ils travaillent.
- Les employés du gouvernement du Nunavut doivent pouvoir utiliser l'inuktitut ou l'inuinnaqtun dans leur lieu de travail. Ils doivent être encouragés à le faire et des dispositions à cet égard doivent apparaître dans la législation. De tels droits, ainsi que les droits du public, doivent être clairement définis.
- Il faut prévoir des fonds pour la publication et la distribution du matériel pédagogique linguistique, une fois le matériel en question élaboré.
- Il faut prévoir davantage de fonds pour produire des émissions de télévision et de radio ainsi que des documents à lire, comme des magazines et des journaux, en inuktitut et en inuinnaqtun.
- Il faut accorder la priorité la plus haute à la préservation, à la promotion et à l'utilisation de la langue inuite dans tous les champs d'action du nouveau gouvernement.
- Si une commission linguistique est établie, elle

devra avoir le pouvoir d'explorer toutes les questions touchant la langue ainsi que toutes les pistes de solution possibles, et ce,

sans restriction, afin que le sujet soit traité adéquatement et de manière approfondie.<sup>21</sup>

Le colloque tenu en 1998 revêt aujourd'hui une très grande importance, car il permet de constater trois choses. D'abord, les préoccupations au sujet de la langue étaient généralisées, elles existaient avant la création du territoire et elles faisaient partie du processus de planification officiel de la CEN. Deuxièmement, presque aucune des recommandations essentiellement pragmatiques qu'avaient formulées les participants au colloque n'ont été appliquées après plus de douze ans. Troisièmement, ces recommandations confient un mandat clair au gouvernement; elles énoncent les mesures que les Inuits voulaient voir mises de l'avant, afin de protéger la langue.

Il va sans dire que la protection de la langue et de la culture étaient au cœur des attentes minimales des Inuits du Nunavut. Avant le 1<sup>er</sup> avril 1999, une grande majorité d'Inuits croyaient que le nouveau gouvernement aurait un impact positif considérable sur la langue et la culture. Selon l'enquête sur la main-d'œuvre des Territoires du Nord-Ouest réalisée 1999 (Attentes à l'égard du Nunavut) :

- 80 % des répondants inuits croyaient que le nouveau territoire aurait pour effet d'accroître le respect des valeurs inuites.
- 77 % des répondants inuits croyaient que le nouveau territoire permettrait d'améliorer l'enseignement de l'inuktitut et de l'inuinnaqtun.
- 71 % des répondants inuits croyait que le nouveau territoire permettrait d'apporter des améliorations en ce qui concerne la langue inuite en général.<sup>22</sup>

Les programmes d'éducation (69 %), le développement économique (63 %) et l'environnement (65 %) sont en ordre d'importance les trois autres secteurs où les Inuits s'attendaient à voir des améliorations.



Le 21 octobre 1999, le GN a dévoilé le Mandat de Bathurst. Il s'agit d'un plan stratégique des priorités pour ses cinq premières années de gouvernance élaboré lors de divers ateliers tenus par les membres du cabinet. Le document mentionne qu'en 2020 « l'inuktitut, sous toutes ses formes, est la langue de travail du gouvernement du Nunavut ». <sup>23</sup> Ce but est réitéré dans le Mandat Pinasuaqtavut 2004-2008 du GN. Dans les deux cas toutefois, aucune mesure n'a été proposée pour y parvenir et, qui plus est, aucune initiative n'a été prise en ce sens. En 2009, le GN a confié à la firme North Sky Consulting Group le mandat de réaliser un examen complet (*Qanukkaniq?: The GN Report Card*) [bulletin de rendement] de l'efficacité des programmes et services gouvernementaux. Les consultants ont visité les 25 collectivités du Nunavut et ont entendu les commentaires de 2 100 Nunavummiuts. En ce qui concerne la langue, la firme North Sky a observé ce qui suit :

Malgré le puissant mandat découlant de la vision culturelle des Nunavummiuts et des récentes initiatives, incluant la Loi sur les langues officielles et la Loi sur la protection de la langue inuit, la population a l'impression que le GN n'a presque rien fait à ce chapitre. Dans l'ensemble du Nunavut, la peur de perdre la langue et la culture inuites se fait sentir dans les familles, les collectivités et les écoles. Les gens sont frustrés de ne pas pouvoir interagir avec leur gouvernement en inuktitut. Les Nunavummiuts ont exprimé clairement que la préservation et la promotion de la langue et de la culture inuites étaient une priorité. Les Nunavummiuts savent bien que chaque génération qui ne vit pas en immersion dans la langue ancestrale s'éloigne de plus en plus de la culture inuite et de l'autonomie. <sup>24</sup>

De toute évidence, malgré les préoccupations exprimées par les collectivités à l'égard du transfert linguistique depuis au moins 1976, aucune mesure importante n'a été prise pour améliorer la situation. Les constatations du bulletin de rendement de 2009 critiquent sévèrement la façon dont le gouvernement a

abordé la question linguistique au cours de la dernière décennie. Cette atteinte à la confiance des électeurs envers le GN peut avoir des répercussions néfastes à long terme et remettre en question la légitimité du gouvernement. En décembre 2009, le GN a déposé le Plan d'action *Tamapta* 2009-2013, lequel contient plusieurs engagements pour corriger la situation, dont :

- Une formation linguistique complète pour les employés du GN.
- L'augmentation du nombre d'employés parlant l'inuktitut à tous les niveaux, notamment dans le secteur des relations publiques.
- Un plus grand soutien pour la production et la distribution de publications, de films et de documentation en ligne en langue inuite.
- La promotion d'initiatives au sein des collectivités visant l'utilisation, l'enseignement, l'enrichissement, la promotion et la préservation de la langue inuite. <sup>25</sup>

On n'y explique pas toutefois les mesures qui devront être prises pour atteindre ces résultats.





Reproduction autorisée par Piqqusilirivvik : le centre d'apprentissage culturel inuit.  
Un instructeur de Piqqusilirivvik montre diverses méthodes et techniques utilisées pour fixer solidement un *gamutik* lors de la descente d'une pente, avril 2010.



Reproduction autorisée par Piqqusilirivvik : le centre d'apprentissage culturel inuit.  
Bob Konana (gauche) et Joshua Aggavak (droite) indiquent à Louise Flaherty les noms de lieux traditionnels et les aires de chasse et de camping près de Gjoa Haven, mai 2009.

## Sauver l'inuinnaqtun de l'extinction

La vitalité et le nombre de locuteurs de l'inuinnaqtun et de l'inuktitut sont fort différents. Il importe de comprendre que le présent rapport porte essentiellement sur la langue inuite dans son ensemble, mais que pour s'épanouir les dialectes requièrent des degrés très divers de soutien, et ce, pour des périodes de temps différentes. Toute négociation entre les Inuits, le GN et le gouvernement du Canada concernant la planification et le financement de la revitalisation linguistique, de la promotion de la langue inuite ou d'initiatives linguistiques des collectivités doit prendre en considération les écarts importants de vitalité entre l'inuinnaqtun et l'inuktitut. Cet écart résulte en grande partie de la nature et du contexte des rencontres avec les colonisateurs dans les régions de Kitikmeot, de Kivalliq et de Qikiqtaaluk.

L'inuinnaqtun a été reconnu comme étant un dialecte distinct de l'inuktitut dans la Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest adoptée en 1988. Il s'agit de la loi officiellement applicable au Nunavut même si la version du Nunavut de 2008 de la Loi sur les langues officielles est largement considérée comme étant la loi applicable. En fait, la Loi sur les langues officielles du Nunavut n'est toujours pas entrée en vigueur.

Tous les documents du GN sont traduits en inuinnaqtun. Les organismes inuits du Nunavut traduisent également leurs documents en inuinnaqtun même si ce n'est qu'à Kugluktuk et à Cambridge Bay et, dans une moindre mesure, à Gjoa Haven que l'on trouve un nombre assez important de locuteurs de ce dialecte. À l'extérieur du Nunavut, l'inuinnaqtun est le dialecte indigène d'Ulukhaktok, dans les Territoires du Nord-Ouest. Tout comme les dialectes inūpiatun, inuvialuktun et inuttut parlés en Alaska, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Labrador, l'inuinnaqtun s'écrit en alphabet romain, alors que l'écriture syllabique est le système d'écriture le plus communément utilisé pour l'inuktitut au Nunavut et au Nunavik. Les

sections qui suivent abordent les avantages et les inconvénients liés à la normalisation de l'écriture de la langue inuite et de ses dialectes dans les publications. Une attention particulière devra être apportée à l'inuinnaqtun, car faire abstraction des besoins particuliers de cette collectivité de locuteurs reviendrait à jeter l'anathème sur les nouvelles possibilités d'autonomie culturelle et de résilience que les Inuits croyaient avoir obtenues en 1999. La collectivité d'Inuits dont le dialecte est l'inuinnaqtun doit participer à l'adaptation des politiques concernant la langue inuite en raison du statut unique de leur dialecte. Voici un profil statistique de l'inuinnaqtun depuis le Recensement de 1996 :

- En 1996, l'inuktitut ou l'inuinnaqtun était la langue parlée le plus fréquemment à la maison par seulement 12,5 %, ou 150 personnes, à Kugluktuk et par 10 %, ou 135 personnes, à Cambridge Bay.<sup>26</sup>
- Les données du Recensement de 2006 font la distinction entre les deux dialectes, mais cette année-là, l'inuktitut ou l'inuinnaqtun était la langue parlée le plus fréquemment à la maison par 7,5 %, ou 110 personnes, à Cambridge Bay et par 30 %, ou 115 personnes, à Kugluktuk.
- Au cours de la même année, l'inuinnaqtun seulement était la langue parlée le plus fréquemment à la maison de seulement 1,4 %, ou 20 personnes, à Cambridge Bay et par 1,9 %, ou 25 personnes, à Kugluktuk.
- L'inuinnaqtun était la langue maternelle de 140 personnes (9,5 % de la population) et de 150 personnes (11,5 % de la population) à Cambridge Bay et à Kugluktuk respectivement.<sup>27</sup>
- L'inuinnaqtun est la langue maternelle de 1 % de la population totale du Nunavut. Le nombre de locuteurs peut toutefois être plus élevé si l'on considère qu'un certain nombre de personnes a réussi à apprendre ce dialecte comme langue seconde.
- Il y a légèrement plus de personnes qui parlent l'inuktitut que l'inuinnaqtun dans ces deux collectivités. Dans l'ensemble toutefois, c'est à Cambridge Bay et à Kugluktuk que



la vitalité de la langue inuite est au plus bas au Nunavut.

Le nombre d'Inuits dont l'inuinnaqtun est le dialecte le plus fréquemment utilisé à la maison a diminué presque de moitié entre 1996 et 2006 à Cambridge Bay et à Kugluktuk. Si la tendance se poursuit au même rythme, il ne restera plus qu'une poignée de locuteurs de ce dialecte dans deux décennies. Bien que les données sur l'inuinnaqtun du bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest soient peu abondantes, il semblerait qu'en 2009 60 % de la population, ou 187 personnes, âgée de plus de 15 ans affirmait parler une langue autochtone à Ulukhaktok, dans les Territoires du Nord-Ouest, probablement l'inuinnaqtun.<sup>28</sup> Le nombre exact de locuteurs de l'inuinnaqtun n'est pas connu pour cette collectivité ni le nombre de personnes dont ce dialecte est la langue maternelle. Toutefois, selon la défenseure de l'inuinnaqtun et la directrice générale des activités pédagogiques de la région de Kitikmeot, Millie Kuliktana, la majorité des personnes qui parlent couramment l'inuinnaqtun à Cambridge Bay et à Kugluktuk ont plus de

50 ans et ceux qui parlent le dialecte l'utilisent rarement dans des cadres informels.<sup>29</sup>

L'inuinnaqtun fait partie de la famille de la langue inuite. Toutefois, ce dialecte a une histoire qui lui est propre et il exprime des coutumes qui sont uniques à la région de l'ouest du Nunavut. Selon le sociolinguiste Joshua A. Fishman, « la perte d'un dialecte n'est pas seulement la perte d'une langue, c'est aussi la perte de l'authenticité... Il n'y a pas seulement des différences dialectales. Il y a aussi des différences dans les coutumes, et ces différences se perdent aussi ». <sup>30</sup> La vitalité de l'inuinnaqtun est peut-être très faible, mais ses locuteurs sont déterminés à raviver leur dialecte et à le voir même s'épanouir.

Depuis quelques années, de sérieux efforts sont déployés pour revitaliser l'inuinnaqtun à Kugluktuk et à Cambridge Bay. En 2006, la Société Tahiuqtiit a été fondée en tant que programme pilote, afin de trouver des solutions locales aux défis locaux. Financée par le gouvernement fédéral, par l'entremise du Secrétariat aux affaires rurales, la Société a pour mandat de renforcer les capacités



Reproduction autorisée par Piqqusilirivvik : le centre d'apprentissage culturel inuit.  
Un participant de Piqqusilirivvik capture un caribou à l'extérieur d'Igloodik, 2008.



de la collectivité en mettant sur pied des programmes de formation et d'éducation devant lui permettre d'offrir de nouvelles possibilités à une population qui a été longtemps mal desservie. En 2006, la Société a organisé une conférence sur l'inuinnaqtun à Kugluktuk. Dix représentants provenant de chacune des collectivités où l'inuinnaqtun est parlé se sont rassemblés pour évaluer l'état de l'inuinnaqtun et discuter des mesures à prendre pour revitaliser le dialecte.

Trois initiatives importantes ont été lancées depuis à Cambridge Bay et à Kugluktuk. Premièrement, les écoles primaires et secondaires des deux collectivités utilisent maintenant la réponse active non verbale comme méthode d'enseignement linguistique qui consiste en de l'immersion jumelée à des exemples physiques pour stimuler l'apprentissage des jeunes enfants. Des programmes d'immersion en inuinnaqtun sont en place en maternelle et en première année dans les deux collectivités, là où c'est possible. Les cours plus avancés d'inuinnaqtun utilisent la même méthode d'enseignement. Deuxièmement, un programme de jumelage maître-apprenti a été lancé dans les deux communautés à la suite d'une étude réalisée par la linguiste Leanne Hinton de l'université de Californie, à Berkeley, dans laquelle il est indiqué ce qui suit : « au bout de trois années de jumelage, les apprentis maîtriseront suffisamment la langue orale pour pouvoir l'enseigner à d'autres personnes ». <sup>31</sup> Le programme de jumelage maître-apprenti est conçu pour les apprenants sérieux qui choisissent eux-mêmes un maître qui parle l'inuinnaqtun avec qui ils travailleront en vue de maîtriser la langue. Les maîtres sont souvent des membres ou des amis de la famille, ou encore, des mentors avec qui les apprentis interagissent individuellement dans des contextes de tous les jours, dix heures par semaine, sur une période de quatre ou cinq mois par année, pendant trois ans. Il y a actuellement huit élèves du secondaire inscrit dans le programme de jumelage maître-apprenti de la Société Tahiuqtiit à Cambridge Bay et 13 à Kugluktuk. Il y a aussi 23 étudiants du Programme de formation des enseignants du Nunavut qui étaient inscrits au programme de jumelage maître-apprenti. Comme le programme de jumelage maître-apprenti n'a été lancé que tout récemment, le premier groupe d'apprentis n'a pas

encore terminé les trois années d'apprentissage. Troisièmement, la Société Tahiuqtiit travaille de concert avec les défenseurs de l'inuinnaqtun, le personnel scolaire et des fonctionnaires pour encourager la participation au programme de revitalisation des langues autochtones de l'université de Victoria. Le programme est conçu pour permettre aux personnes qui s'intéressent à la perte, au sauvetage et au maintien d'une langue d'acquérir les connaissances et les stratégies pratiques de revitalisation linguistique en suivant six cours obligatoires et trois cours au choix sur une période d'un à deux ans.

La planification de la revitalisation de l'inuinnaqtun n'en est encore qu'à ses balbutiements. Les défenseurs du dialecte inuinnaqtun à Kugluktuk et à Cambridge Bay doivent encore relever des défis tels que sensibiliser la population et l'encourager à participer au processus de revitalisation. Le rapport 2009 de la Société Tahiuqtiit se conclut comme suit :

Il est important d'agir rapidement, car la perte de la langue à Kugluktuk est imminente, mais il faut aussi aller de l'avant de manière stratégique. Le succès de cette nouvelle orientation dépendra grandement de la capacité de la Société, d'une part, de bâtir des partenariats importants au sein de la collectivité pour mener à bien divers projets et, d'autre part, de motiver la population à agir de manière concertée pour revitaliser la langue... Il y a peut-être des personnes qui considèrent l'inuinnaqtun plutôt comme une langue ancestrale que comme une langue dynamique et vivante de la collectivité et de la culture. Il sera important de bien faire comprendre le lien qui existe entre l'inuinnaqtun et l'identité culturelle de la collectivité et de ses habitants. Si le fait de s'identifier à une culture entraîne le bien-être personnel et collectif, il serait peut-être important dans un premier temps de bâtir des partenariats avec les services favorisant le bien-être dans la collectivité. <sup>32</sup>

Il s'agit là peut-être du plus grand défi qu'ont à relever les défenseurs de l'inuinnaqtun (et de l'inuktitut) : sensibiliser et mobiliser les membres de la communauté. Selon le linguiste Michael Krauss, « le désir de revitaliser ou de maintenir une langue ne s'insufflé pas de



l'extérieur. Il doit naître à l'intérieur même des locuteurs ». <sup>33</sup> Le GN et le gouvernement du Canada peuvent aider les collectivités à planifier la revitalisation de leur langue en les aidant sur le plan des ressources financières et de l'expertise. Toutefois, le succès de la revitalisation de la langue incombe ultimement à ses locuteurs. D'autres langues, qui étaient elles aussi menacées, ont été remarquablement revitalisées au cours des dernières années, et ce, en grande partie parce que les collectivités touchées ont compris les implications culturelles de l'érosion constante d'une langue et que les planificateurs ont réussi à donner un coup de fouet aux membres de leur collectivité.

Selon Galla (2009), il y avait environ 1 000 locuteurs de la langue autochtone d'Hawaï (l'hawaïen) en 1980, dont la moitié était des aînés. <sup>34</sup> Soucieux de l'avenir de leur langue, les parents autochtones d'Hawaï ont lancé un programme d'enseignement linguistique préscolaire intitulé Pūnana Leo en 1984, en s'inspirant du programme Kōhanga Reo (nid langagier) de la Nouvelle-Zélande (lequel est abordé dans la partie 2 du présent rapport). Pūnana Leo a été le premier programme d'immersion en langue autochtone des États-Unis et, comme pour le programme de la Nouvelle-Zélande, il était au départ offert grâce à l'appui d'organismes locaux privés, financés par les frais de scolarité versés par les parents, les subventions provenant de fondations privées et les activités de financement organisées par les parents. <sup>35</sup> Ce programme d'immersion s'inscrivait dans un programme plus vaste de reconnaissance de la culture hawaïenne, lequel incluait des émissions d'infovariétés diffusées en hawaïen chaque semaine à la radio, un bulletin d'information, des organismes d'élèves et d'enseignants, la promotion de noms de rues en hawaïen, des excursions de camping se déroulant en hawaïen seulement dans des lieux traditionnels, ainsi que le programme Kūpuna (aînés) dans le cadre duquel des aînés hawaïens enseignaient la langue dans les écoles publiques. <sup>36</sup> Les parents d'enfants inscrits dans des écoles Pūnana Leo étaient obligés de suivre des cours de langue et d'aider à l'entretien des écoles. En 1993, 162 élèves étaient inscrits dans des écoles Pūnana Leo à Hawaï. Pour favoriser le développement linguistique vertical, le

programme de nid langagier a été étendu aux écoles publiques d'Hawaï grâce au lobbying des parents. Il y a aujourd'hui 11 nids langagiers Pūnana Leo dans l'état d'Hawaï qui offrent des services aux enfants âgés de trois et quatre ans et à leur famille sur les îles d'Hawaï, de Maui, de Molokai, d'Oahu et de Kauai. <sup>37</sup>

En 1999, environ 1 600 élèves participaient au programme d'immersion hawaïenne dans les écoles publiques et 11 élèves ont reçu leur diplôme de l'une des deux écoles secondaires d'immersion hawaïenne de l'état. Il s'agissait des premiers élèves depuis un siècle à recevoir une éducation entièrement en hawaïen. En 2000, le nombre d'inscriptions aux cours d'hawaïen dans les écoles secondaires et à l'université a monté en flèche : approximativement 2 500 élèves étudiaient l'hawaïen comme langue seconde à tous les niveaux. Il s'agit d'une augmentation de 500 % en dix ans. En 1997, l'état d'Hawaï avait approuvé l'établissement d'un collège de langue hawaïenne à l'université d'Hawaï, à Hilo, et en 1998 le collège a admis neuf étudiants à la maîtrise en littérature et langue hawaïennes. Il s'agissait du tout premier programme d'études supérieures en langue autochtone aux États-Unis.

Si la revitalisation de la langue hawaïenne a connu un tel succès, c'est en grande partie parce que des parents ont adhéré pleinement à l'idée que s'ils ne faisaient rien pour arrêter le transfert linguistique, la culture autochtone hawaïenne serait dévastée. Ils ont dû intervenir de toute urgence pour entamer un processus de revitalisation de la langue et de la culture hawaïennes, lequel a nécessité la concertation de la collectivité, ainsi que des investissements et des sacrifices sur le plan personnel. Les parents et les défenseurs de la langue ont dû déployer des efforts considérables pour y arriver, tant au sein de leur collectivité que du pouvoir législatif. En 1994 par exemple, les parents de Kauai ont dû boycotter les écoles publiques lorsqu'on leur a refusé que l'hawaïen soit enseigné jusqu'en sixième année. L'hawaïen est en bien meilleure santé qu'il ne l'était il y a une vingtaine d'années, mais sa revitalisation a nécessité des efforts constants de la part des membres de la collectivité



qui étaient convaincus que la langue était la principale priorité. Il ne fait aucun doute que la revitalisation de l'inuinnaqtun est possible. Les locuteurs et les intervenants doivent toutefois parvenir à un consensus sur les décisions cruciales qui doivent être prises maintenant afin d'assurer la survie du dialecte. Le peuple autochtone d'Hawaï a tracé le sentier pour tous les peuples autochtones et sert d'exemple à la collectivité d'expression inuinnaqtun qui en est aux premières étapes d'un processus collectif de planification linguistique.

## Le Centre Pirurvik et l'apprentissage de l'inuktitut, langue seconde

Situé à Iqaluit, le Centre Pirurvik est l'entreprise que le GN a retenue pour offrir des cours d'inuktitut dans la région de Qikiqtaaluk. Il s'agit d'un organisme privé qui a ouvert ses portes en 2003 et qui offre un éventail de services, de programmes et de productions spécialisés,

axés sur l'inuktitut et le mode de vie inuit. Le Centre Pirurvik a commencé à offrir des cours d'inuktitut, langue seconde, en 2006 à l'intention des sous-ministres du GN et, peu après, il a ouvert sa programmation à tous les citoyens. L'organisme offre aussi des cours d'inuktitut, langue maternelle, qui, en plus d'améliorer les capacités de lecture et d'écriture ainsi que de dactylographie et de calcul, visent à transmettre des connaissances liées aux valeurs inuites et aux pratiques de leadership. Deux ou trois cours de langue sont offerts par trimestre, deux trimestres par année.

Les fonctionnaires s'inscrivent sur une base volontaire aux cours d'inuktitut, langue seconde. En 2011, l'apprentissage de l'inuktitut n'est toujours pas une exigence pour les employés du GN et il n'y a pas d'incitatifs financiers ou professionnels qui pourraient les motiver à s'inscrire à de tels cours. Bien que la plupart des clients du Centre Pirurvik soient des employés du GN et que leurs cours soient couverts par le ministère pour lequel ils travaillent, l'organisme n'a aucune garantie financière de la part du gouvernement que les coûts engagés pour offrir des services de perfectionnement professionnels seront couverts chaque trimestre. S'il n'y avait pas



Reproduction autorisée par Piqqusilirivvik : le centre d'apprentissage culturel inuit.

Louise Flaherty discute des camps et des routes traditionnels avec Bob Konana près de Gjoa Haven, mai 2009.

[tunnngavik.com](http://tunnngavik.com)





constamment de clients motivés et intéressés, il serait impossible financièrement pour le Centre Pirurvik d'offrir de tels services.

Deux types de cours sont offerts : a) des cours de 12 semaines, à raison de trois heures par semaine divisées en deux séances d'une heure et demie, ou b) des cours de deux semaines, à raison de trois heures par jour. Le nombre de participants par classe d'inuktitut, langue seconde, est limité à huit, afin de faciliter l'apprentissage. Le Centre Pirurvik évalue les participants à la fin de chaque cours, afin de leur faire part de leurs progrès et d'évaluer l'efficacité de l'enseignement. Trois niveaux de cours d'inuktitut, langue seconde, sont offerts. Selon Gavin Nesbitt, directeur des activités du Centre Pirurvik, les participants peuvent généralement tenir une conversation de base en inuktitut à la fin du troisième niveau, mais ils sont loin de maîtriser la langue. Nesbitt est d'avis que la capacité de comprendre la langue inuite et de s'exprimer dans cette langue devrait être exigée des employés du gouvernement qui travaillent pour les Inuits du Nunavut :

Je crois que les personnes qui viennent vivre à Iqaluit ou ailleurs au Nunavut arrivent généralement avec une attitude positive. Elles décident de venir ici, elles veulent apprendre quelque chose au sujet des Inuits, elles veulent apprendre l'inuktitut. Au cours des deux premières années, elles adoptent certaines habitudes de vie et, si elles n'ont pas immédiatement accès à de la formation linguistique, il est difficile pour elles par la suite de modifier leurs habitudes et elles sont moins disposées d'apprendre... Lorsque [la formation linguistique] est immédiatement [accessible] aux employés dans le cadre de leur travail, ou même idéalement avant qu'ils ne commencent leur travail, ils perçoivent différemment leur raison d'être ici et, aussi, les Inuits du Nunavut. Je crois qu'ils ont une meilleure compréhension de ce qui se passe tant au travail que dans la population qu'ils sont censés servir.<sup>38</sup>

Nesbitt a affirmé que le Centre Pirurvik prévoyait dans un avenir rapproché offrir un quatrième niveau de cours d'inuktitut, langue seconde. Il insiste toutefois sur le fait que l'on ne peut parvenir à la maîtrise de l'inuktitut de manière réaliste que si l'on s'engage à l'apprendre

quotidiennement, à temps plein, sur une période de plusieurs mois. Il souligne aussi l'importance d'améliorer les compétences des locuteurs existants :

Nous voulons aller de l'avant. Nous voulons créer plus de ressources et plus de possibilités pour que les personnes puissent continuer d'apprendre. Je crois que pour le Centre Pirurvik, ainsi que pour les organismes inuits et le gouvernement, il faut maintenant mettre l'accent sur les Inuits et les personnes qui connaissent déjà la langue, afin qu'ils approfondissent leurs connaissances linguistiques, ou sur les Inuits que ne maîtrisent pas la langue, afin qu'ils acquièrent les connaissances linguistiques nécessaires et puissent s'améliorer.<sup>39</sup>

Dans un interview réalisé dans le cadre du présent report en avril 2010, la première ministre du Nunavut, Eva Ariak, a laissé entrevoir que la formation linguistique des employés du GN demeure un but vague, voire inexistant. Lorsqu'on lui a demandé quelles mesures étaient actuellement mises de l'avant pour faire en sorte que la langue inuite soit utilisée comme langue de travail au gouvernement conformément au Mandat de Bathurst, au Mandat *Pinasuaqtavut* et à la Loi sur la protection de la langue inuit, sa réponse était peu éclairante :

Le plan [d'apprentissage de la langue inuite du gouvernement] n'était pas à long terme et l'apprentissage se fait avant tout sur une base volontaire. Donc, les initiatives qui ont été prises à ce jour ont plutôt été sporadiques, sans vraiment de plan à long terme, ce qui serait essentiel pour que la langue soit effectivement apprise. Je crois que la Loi sur la protection de l'inuktitut [sic] et la Loi sur l'éducation nous aideront à atteindre cet objectif.<sup>40</sup>

Ariak n'a pas mentionné quand un tel plan à long terme serait élaboré. Lorsqu'on lui a demandé de donner des précisions sur les possibilités de formation linguistique des employés, elle a répondu d'une manière tout aussi vague. « Des cours d'inuktitut sont offerts à divers endroits – au Centre Pirurvik et au Collège de l'Arctique du Nunavut. Je ne sais pas – je ne crois pas que ces organismes aient encore le mandat d'offrir de la formation linguistique aux employés à tous les niveaux. »<sup>41</sup>

## Éducation de la petite enfance

Il est de plus en plus prouvé que des programmes d'éducation de la petite enfance et des soins de qualité peuvent entraîner des avantages à long terme considérables, soit de meilleurs résultats scolaires, des salaires plus élevés et des probabilités plus faibles de criminalité.<sup>42</sup> L'économiste James J. Heckman affirme que les investissements dans des programmes d'éducation de la petite enfance de qualité sont essentiels pour un gouvernement, car les enfants qui participent à de tels programmes « sont plus susceptibles de terminer leurs études, et beaucoup moins susceptibles de nécessiter des prestations d'aide sociale, de devenir parents à l'adolescence et d'être impliqués dans des activités criminelles ». <sup>43</sup> L'UNICEF estime que chaque dollar investi dans le développement des jeunes enfants peut rapporter jusqu'à 8 \$. Il s'agit d'un rendement plus important que celui des investissements dans le système d'éducation, l'éducation aux adultes, la formation ou les services policiers.<sup>44</sup> Au Nunavut, la région du Canada qui a le plus haut taux de natalité et le plus grand pourcentage d'adolescentes-mères, la disponibilité de programmes de services de garde à l'enfance de qualité a des répercussions sur la main-d'œuvre adulte et les jeunes parents qui poursuivent des études secondaires et postsecondaires.

En plus d'aider à établir une base stable favorisant l'apprentissage continu, les programmes d'éducation de la petite enfance offrent des possibilités extraordinaires pour l'immersion et la revitalisation des langues autochtones. Il est en effet plus facile d'apprendre une langue au début du développement cognitif, lorsque la grammaire est acquise inconsciemment par l'observation orale, visuelle et kinesthésique plutôt que par l'apprentissage d'un ensemble de règles. Sans avoir à décortiquer la grammaire, les enfants savent comment se faire comprendre en organisant les mots et les sons de manières systématiques et complexes.<sup>45</sup> Comme il a été démontré à Hawaï et en Nouvelle-Zélande, les programmes d'éducation de la petite enfance favorisant l'immersion constituent des expériences

d'apprentissage pour les parents désireux d'accroître l'utilisation de la langue autochtone à la maison et dans la collectivité.

Les preuves empiriques appuient les deux notions suivantes : d'une part, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans la langue maternelle devrait se faire avant l'initiation à une langue seconde, afin de permettre un plus grand développement cognitif et, d'autre part, les personnes bilingues ont des habiletés cognitives plus grandes que les personnes unilingues.<sup>46</sup> La recherche qu'ont réalisée Peal et Lambert au Canada en 1962 a montré que les personnes bilingues non seulement obtenaient des résultats plus élevés à des tests dans diverses matières, mais ils réussissaient également mieux à des tests d'intelligence verbaux et non verbaux.<sup>47</sup> Il semble aussi qu'il y a une corrélation positive entre le bilinguisme et la formation de concept, la flexibilité mentale et la pensée divergente.<sup>48</sup>

Les défenseurs de l'éducation bilingue soutiennent communément que l'éducation dans la langue maternelle de la minorité est essentielle au développement de l'estime de soi et, par la suite, à la réussite scolaire des enfants de la minorité linguistique.<sup>49</sup> Des programmes structurés d'éducation de la petite enfance favorisant l'immersion dans la langue inuite peuvent jouer un rôle important au Nunavut en aidant les enfants à acquérir de solides connaissances dans la langue en plus de stimuler leur développement cognitif et personnel avant qu'ils n'intègrent le système d'éducation. Des programmes d'éducation de la petite enfance efficaces suivent un programme d'enseignement prédéterminé incluant des évaluations conçues pour encourager le développement cognitif et personnel des enfants. Les programmes d'éducation de la petite enfance diffèrent des garderies qui sont essentiellement des services de garde non enrichis d'un programme d'éducation particulier offerts aux parents qui travaillent. Le programme d'enseignement d'un programme d'éducation de la petite enfance est généralement divisé en diverses étapes de développement par les éducateurs et chaque étape contient des leçons adaptées à l'âge des enfants et des critères d'apprentissage prédéterminés. Le programme d'enseignement d'un programme d'éducation de



la petite enfance est donc un outil important qui établit un cadre de référence pour l'enseignement offert aux jeunes enfants et permet d'évaluer les progrès réalisés. En plus de développer les habiletés en mathématiques, en lecture et en écriture, des programmes d'éducation de la petite enfance efficaces montrent aux enfants comment se comporter en classe, notamment comment interagir de manière respectueuse avec les autres élèves et avec les enseignants, et peuvent permettre d'inculquer chez les jeunes enfants une perception positive d'eux-mêmes qui leur permettra de réussir.

Les évaluations sont un volet essentiel des programmes d'éducation de la petite enfance efficaces pour trois raisons. Premièrement, elles permettent de déceler les faiblesses du programme d'enseignement et d'ajuster en conséquence les méthodes d'enseignement et les leçons. Deuxièmement, elles aident les éducateurs à identifier les enfants qui ont des besoins spéciaux et qui nécessitent des ressources et de l'aide additionnelles. Troisièmement, elles servent à suivre les progrès et à cerner les faiblesses d'apprentissage des enfants. Le Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation signale que de tels programmes, au lieu d'être fondés sur l'hypothèse selon laquelle « les langues et les cultures européennes sont normatives et idéales », requièrent de nouvelles approches axées sur « les langues, les cultures, les compétences parentales et les méthodes d'enseignement autochtones, afin que les enfants autochtones se développent de manière optimale ». <sup>50</sup> Bien que la majorité des programmes destinés aux enfants au Nunavut soient axés sur la culture inuite, ils n'optimisent pas les possibilités d'acquisition des compétences qui prépareraient les enfants à réussir à l'école.

En octobre 2009 et en février 2010, NTI a réalisé une enquête téléphonique sur les garderies inscrites auprès du ministère de l'Éducation du GN et détenant un permis d'exploitation. Le personnel de NTI a communiqué avec des éducateurs de 46 garderies et a découvert qu'aucune d'entre elles ne se servait d'un programme d'enseignement ni ne se concentrait sur le développement de la petite enfance proprement dit. La plupart toutefois intégrait

l'acquisition de certaines compétences telles que la reconnaissance des symboles de l'écriture syllabique et des activités traditionnelles réalisées sur le territoire. Au total, 41 des 46 garderies offraient l'enseignement de l'inuktitut ou de l'inuinnaqtun, la majorité de ces garderies utilisaient l'inuktitut la plupart du temps ou tout le temps, deux garderies situées à Iqaluit offraient un programme en français et trois offraient un programme uniquement en anglais. Presque tous les répondants ont affirmé qu'il y avait un manque criant d'options de services de garde pour les parents du Nunavut, que les infrastructures étaient en mauvais état, que le matériel pédagogique de lecture en langue inuite était insuffisant et que, en l'absence de financement de base et de soutien de la part du gouvernement, il était extrêmement difficile d'offrir des programmes de qualité aux enfants. En raison des coûts de fonctionnement élevés



Photo de Franco Buscemi.

Le jeune Tujjajju Buscemi d'Iqaluit joue avec des cubes de syllabes en inuktitut.

des garderies, il peut s'avérer pénible pour le personnel de trouver des sources de financement pour leurs programmes. Les garderies qui détiennent un permis peuvent notamment offrir des services de garde, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones, la prématernelle à temps partiel, le programme Parents et tout-petits et des centres de ressources pour les familles. Selon ITK, la situation actuelle est telle que les garderies inuites du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest qui utilisent les fonds fournis par l'entremise de l'Entente sur le développement des ressources humaines autochtones pour pouvoir fonctionner ne disposent pas de suffisamment de fonds pour couvrir adéquatement les services d'éducation de la petite enfance actuellement offerts.<sup>51</sup> Par ailleurs, le personnel des garderies du Nunavut n'est pas tenu d'avoir de qualification professionnelle particulière et il y a très peu de possibilités de développement professionnel qui permettraient d'améliorer la qualité des programmes offerts.

## Nikaitchuat Ilisagviat

L'école d'immersion de langue iñupiatun Nikaitchuat Ilisagviat à Kotzebue, en Alaska, s'avère être un bon modèle à suivre pour les programmes d'éducation de la petite enfance inuits. Cette école privée a ouvert ses portes en 1998 en réponse aux préoccupations de certains membres de la communauté qui constataient le manque de fierté culturelle chez les élèves du système scolaire public. Les membres de la communauté ont fondé un établissement d'immersion linguistique et ont élaboré avec des éducateurs un programme d'enseignement axé sur les valeurs et le mode de vie iñupiaq. Les 20 élèves de l'établissement sont en immersion dans un milieu où l'iñupiatun est parlée et où les valeurs iñupiaq font partie des méthodes d'enseignement. L'école Nikaitchuat est financée par les droits de scolarité que paient les parents, ainsi que par la tribu, le Northwest Arctic Borough (gouvernement régional), et la société régionale de revendications territoriales créée en vertu de la loi américaine *Alaska Native Claims Settlement Act*. Les élèves utilisent leur nom iñupiaq et apprennent dans un milieu où règnent l'amour, le respect et l'encouragement.

Au cours de la dernière décennie, l'école Nikaitchuat a élaboré son propre programme d'enseignement, lequel comprend trois niveaux en fonction des groupes d'âge. Un quatrième niveau est en cours d'élaboration.

- Niveau I : préscolaire, 3 à 5 ans.
- Niveau II : maternelle et première année, 5 à 7 ans.
- Niveau III : deuxième et troisième années, 7 et 8 ans.

Chaque niveau se divise en sections correspondant aux quatre saisons et aux activités de chasse, de pêche et de cueillette de subsistance pratiquées dans la région. Par l'entremise de la méthode d'enseignement de réponse active non verbale, les élèves se servent de leurs cinq sens pour apprendre de la nouvelle matière en iñupiatun et participent régulièrement à des activités traditionnelles réalisées sur le territoire. Au printemps par exemple, les élèves peuvent apprendre comment se chasse le phoque barbu, acquérir le vocabulaire qui s'y rapporte, étudier l'anatomie du phoque, ainsi qu'apprendre à coopérer et à partager tout en participant à la chasse, à la dissection de l'animal chassé et à la distribution de la viande aux aînés de la collectivité. À l'automne, les élèves apprennent le nom des petits fruits locaux en participant à des activités de cueillette et peuvent aussi aider des membres de la collectivité à s'occuper des filets de pêche et à nettoyer les poissons. Toutefois, ce qu'un enfant âgé de 5 à 7 ans peut apprendre en chassant le phoque barbu ou en nettoyant un saumon peut être plus détaillé que l'information qui est transmise à un enfant âgé de 3 à 5 ans au cours de telles activités. Les connaissances relatives à un large éventail de sujets s'apprennent progressivement et sont évaluées à chaque étape par les éducateurs lorsque les élèves passent d'un niveau à l'autre, ou encore d'une section ou d'une sous-section à l'autre du programme d'enseignement. Les éducateurs peuvent ainsi cerner les faiblesses des élèves et travailler étroitement avec eux pour y remédier. Cette école se distingue également à un autre point de vue : elle jouit d'une forte participation communautaire. Les chasseurs



locaux font don de nourriture traditionnelle et les parents, les aînés ainsi que d'autres membres de la collectivité se portent volontaires pour aider le personnel lors d'excursions réalisées sur le territoire. Tous les mois, les élèves et leur famille se rassemblent à l'école pour un repas-partage qui, en plus de favoriser la cohésion entre l'école et la collectivité, permet aux parents d'interagir avec le personnel, ainsi que de voir ce que leurs enfants apprennent et comment ils apprennent. Comme l'iñupiatun est gravement menacé dans la région, l'école a publié un livre de locutions que les parents peuvent utiliser comme document de référence avec leurs enfants. Une grammaire de l'iñupiatun destinée aux apprenants adultes paraîtra également prochainement. L'ouvrage de référence grammaticale est rédigé en collaboration avec un linguiste du centre de langues autochtones de l'université de l'Alaska, à Fairbanks.

Le développement continu du programme d'enseignement de l'école Nikaitchuat est un processus communautaire qui requiert du temps, de la patience et des ressources humaines et financières considérables. Il faut recueillir des connaissances auprès de nombreux hommes et femmes provenant de divers endroits (collectivités riveraines et côtières), afin de refléter la diversité culturelle de la région. Entre trois et six aînés provenant des villages avoisinants se sont rassemblés à un moment donné à Kotzebue, afin de transmettre des informations détaillées sur les compétences et les connaissances acquises lors des activités traditionnelles réalisées sur le territoire au fil des ans. Dans la société inuite, les

hommes et les femmes jouent des rôles différents; ils ont donc des champs d'expertise différents. Quelques hommes peuvent se réunir afin de discuter de divers sujets concernant la chasse au caribou, alors que des femmes se rencontrent ailleurs pour discuter de la façon de coudre des peaux de phoque pour couvrir un *umiaq* (embarcation en peaux de phoque). Par ailleurs, les hommes et les femmes participent ensemble à des ateliers portant sur des préoccupations plus générales telles que l'intégration de la spiritualité et des valeurs. Le personnel de l'école Nikaitchuat recueille toute l'information ainsi transmise. Par la suite, lors de journées de validation, les aînés relisent et approuvent les leçons élaborées à partir des informations recueillies avant qu'elles ne soient intégrées au programme d'enseignement.

Les engagements du GN envers les droits concernant la langue inuite n'ont pas été suivis de mesures concrètes, bien que la langue et la culture inuites soient le plus grand soutien en nature que puissent apporter les Inuits du territoire au gouvernement. Seul le Nunavut parmi les territoires et provinces du Canada a une population majoritairement autochtone. Les fonctionnaires territoriaux et fédéraux, les galeries d'art, les entreprises privées, les agences de voyages, les universitaires de passage, les romanciers et les producteurs de films ne cessent de faire éloge de la richesse de la langue et de la culture inuites, de souligner que le Nunavut est unique, exotique, fascinant et précieux. Des films en langue inuite tels que *Atanarjuat* et *The Journals of Knud Rasmussen* ont attiré l'attention internationale sur le Nunavut. Des publications

**Figure 4. Pourcentage d'Inuits âgés de 15 ans et plus qui ont déclaré utiliser la langue inuite « tout le temps », par dialecte et par région.**

Région	Maison	École	Lieu de travail
Total Nunavut	48 %	2 %	14 %
Qikiqtani	59 %	2 %	16 %
Kivalliq	45 %	3 %	15 %
Kitikmeot	20 %	X	5 %

Source : Statistique Canada, *L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006*

Note :

- 1 Nombre total de répondants : 15 250
- X Donnée supprimée afin de respecter les exigences de confidentialité de la Loi sur la statistique





destinées à attirer les touristes telles que le *Nunavut Handbook* portent principalement sur les particularités culturelles, la langue, l'histoire, et l'art et l'artisanat de notre peuple. Même le Plan d'action *Tamapta* s'articule autour de la richesse culturelle du peuple inuit. Il est écrit dans le document que « l'identité culturelle unique du Nunavut, incluant ses solides traditions, sa langue et sa culture, doit être mieux comprise sur la scène internationale », ce qui laisse entendre que les Inuits jouent un rôle important dans la définition de l'identité du gouvernement territorial. Toutefois, la contribution du peuple inuit est peu reflétée dans les politiques et les pratiques gouvernementales.<sup>52</sup>

Il est remarquable que la langue inuite soit autant utilisée, malgré le manque de soutien ou d'incitatifs en général quant à son utilisation dans les écoles, les lieux de travail et à la maison. Les tendances récentes de l'utilisation de l'inuktitut et de l'inuinnaqtun sont tout de même alarmantes.

Puisque l'inuktitut est de plus en plus menacé et que l'inuinnaqtun frôle d'extinction, il s'avère particulièrement important que, dans un avenir rapproché, des mesures axées sur la collectivité et les résultats, ayant un bon rapport coût-efficacité, soient prises pour renverser les tendances.

Le sociolinguiste renommé Joshua A. Fishman affirme que les efforts que déploient les sociétés pour assurer la transmission de la langue dans le réseau public, soit dans les écoles, les médias, les lieux de travail et le gouvernement, sans d'abord faire en sorte que la langue soit utilisée à la maison, « reviennent à constamment souffler de l'air dans un pneu crevé ».<sup>53</sup> Il est de la plus haute importance, à son avis, que les habiletés des locuteurs existants soient entretenues, cultivées ou revitalisées dans leur milieu intime et protégé afin de sauvegarder la langue à sa source, car les efforts de revitalisation déployés à l'extérieur du foyer dépendent de ressources financières qui peuvent toujours être affectées par des coupes budgétaires. Fishman soutient que, quand une langue est menacée, la prise de conscience de la responsabilité personnelle à l'égard de la langue

« doit se faire assez tôt et être sans cesse rappelée », afin que « le *droit* inhérent de perpétuer, le *devoir* de perpétuer et le *privilege* de perpétuer l'association langue-culture » fassent partie intégrante du discours quotidien de la collectivité et qu'ainsi les membres de la collectivité prennent des décisions délibérées et éclairées.<sup>54</sup> Comme cela a été prouvé en Nouvelle-Zélande, les programmes d'éducation de la petite enfance peuvent aider à développer une conscience lucide à l'égard du choix et de l'utilisation de la langue en encourageant les parents qui ne parlent pas la langue inuite à l'apprendre et à l'utiliser avec leurs enfants à la maison. La responsabilité concernant la transmission et l'utilisation de la langue incombe d'abord et avant tout aux individus, à leur famille et à leur collectivité. Les locuteurs, particulièrement les jeunes parents inuits, doivent comprendre la précarité grandissante de la langue inuite et l'importance de la préserver au sein des familles, puisqu'il s'agit du moyen de défense de première intervention contre le transfert linguistique. Il n'en demeure pas moins que les Inuits font face à une foule de défis, tant sociaux et économiques que sur le plan de la santé, qui peuvent détourner l'attention d'autres questions telles que le maintien et la conservation de la langue. En 2011, le Nunavut avait le plus haut taux de crime violent et de suicide au Canada, par habitant, et le plus bas niveau de scolarisation. En 2008, sept enfants inuits sur dix (70 %) âgés de 3 à 5 ans dans 16 collectivités du Nunavut vivaient dans des foyers souffrant d'insécurité alimentaire.<sup>55</sup> Les Inuits pourraient bénéficier de l'aide que le gouvernement et les organismes pourraient fournir pour favoriser la planification linguistique dans nos collectivités.

La langue inuite est la langue parlée le plus fréquemment à la maison de 54 % de la population. À l'exception de Kugluktuk et de Cambridge Bay, la plupart des Inuits sont en contact avec des locuteurs qui maîtrisent bien la langue au sein de la famille immédiate. En 2006, 84 % des enfants inuits âgés de moins de six ans avaient au moins un parent dont la langue maternelle était la langue inuite.<sup>56</sup> Les organismes inuits et le gouvernement peuvent travailler en plus étroite collaboration avec les collectivités et leur fournir des renseignements sur l'état quantitatif et qualitatif de la langue inuite,



reconnaître la valeur du travail des défenseurs de la langue ainsi que les modèles d'identification au sein de la collectivité, et aider à la planification communautaire. Selon Fishman, il faut que la mise en place de moyens de défense de première intervention fasse partie de toute politique communautaire avant de « commencer à se tourner vers des établissements secondaires pour favoriser la transmission intergénérationnelle ». <sup>57</sup> Une politique linguistique ne peut à elle seule renverser la tendance actuelle sans que les individus et les collectivités n'assurent une base linguistique permanente permettant de l'appliquer.

Le terme diglossie est utilisé en linguistique pour décrire la nécessité des collectivités de recourir à au moins deux langues de statut social inégal pour pouvoir fonctionner. En ce qui concerne la langue inuite, le linguiste Louis-Jacques Dorais écrit que le conflit entre la langue inuite est la langue des colonisateurs « résulte des relations inégales entre les sociétés autochtones et les sociétés euro-américaines ». <sup>58</sup> La diglossie est monnaie courante dans les contextes de colonisation, où la langue du colonisateur est imposée et renforcée aux dépens de la langue autochtone. Dans les sociétés diglossiques, le statut élevé de la langue du colonisateur donne accès à diverses possibilités telles que l'éducation, l'emploi, la gouvernance et la littérature. On finance donc cette langue et on en fait la promotion en conséquence. C'est la langue la plus souvent écrite, alors que les langues inférieures sont réservées essentiellement aux communications orales informelles et sont rarement utilisées pour produire des documents imprimés. Les collectivités du Nunavut peuvent donc être qualifiées de diglossiques. L'anglais et la langue inuite sont nécessaires, mais l'anglais et, dans une moindre mesure, le français sont considérés comme étant des langues donnant accès aux possibilités et leur utilisation est disproportionnée par rapport au nombre de locuteurs de langue inuite.

Le concept de diglossie aide à expliquer les attitudes qui prévalent à l'égard de la langue inuite au sein du gouvernement du Canada et du GN, y compris le système d'éducation. Il permet de comprendre pourquoi seules les versions française et anglaise de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN) sont des documents officiels pouvant être interprétés comme des lois, alors que les versions

inuktitut et inuinnaqtun sont des traductions symboliques sans protection constitutionnelle. Il permet aussi de comprendre que, malgré les déclarations allant dans le sens contraire qui sont faites depuis 1999, il n'y a qu'une minorité sans importance d'employés du GN provenant du sud du Canada qui ont déjà essayé d'apprendre la langue inuite. L'apprentissage de la langue inuite ne fait effectivement pas partie de la description de tâches des employés du GN, et ce, même si c'est la langue de la très grande majorité des électeurs. Dans une société diglossique comme le Nunavut, la rhétorique du gouvernement au sujet de l'importance de l'inuktitut et l'uinnaqtun peut masquer une certaine ambivalence envers la langue, ce qui expliquerait pourquoi l'utilisation de la langue inuite comme langue d'instruction dans le système d'éducation demeure un objectif vague, non atteint, malgré le fait que le désir de la collectivité à cet égard depuis trois décennies soit bien documenté.

Il suffit que le gouvernement du Canada considère que la langue inuite n'est pas une langue de pouvoir, par exemple, pour qu'il puisse se justifier d'accorder à une très petite minorité de locuteurs francophones n'ayant aucun lien ancestral ou culturel avec les collectivités du Nunavut plus de financement et de soutien, ainsi qu'un plus grand contrôle sur l'avenir de leur langue et de leur culture, qu'aux résidents qui ont vécu pendant des millénaires sur le territoire qui forme aujourd'hui le Nunavut.

Voici quelques chiffres mettant en perspective les contributions que verse le gouvernement fédéral pour la promotion du français et de la langue inuite au Nunavut. Il n'y a que 370 répondants qui ont affirmé que le français était leur seule langue maternelle au Recensement de 2006, comparativement à 20 480 répondants pour lesquels l'inuktitut ou l'uinnaqtun était la seule langue maternelle. <sup>59</sup> Qui plus est, le français est la 8<sup>e</sup> langue la plus parlée dans le monde; elle compte 125 millions de locuteurs et est une langue officielle dans 25 pays, <sup>60</sup> alors qu'il y a moins de 90 000 locuteurs de la langue inuite en Amérique du Nord, dont les trois quarts habitent au Groenland. <sup>61</sup>

Selon ces chiffres et en utilisant le Recensement de 2006 comme référence pour la population,



**Figure 5. Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion du français et de l'inuktitut  
Contributions annuelles couvrant la période  
2005-2009<sup>63</sup>**

Exercice financier	Langue inuite	Français
2005-2006	1 100 000\$	1 450 000\$
2006-2007	1 100 000\$	1 550 000\$
2007-2008	1 100 000\$	1 650 000\$
2008-2009	1 100 000\$	1 650 000\$

chaque individu dont le français est la langue maternelle bénéficie d'une contribution de 4 460 \$ par année pour satisfaire à ses besoins linguistiques par rapport à 53,71 \$ pour chaque individu dont la langue inuite est la langue maternelle. Ce dernier chiffre passe à 44,30 \$ par personne inuite, lorsqu'on inclut le nombre total de personnes qui s'identifient en tant qu'Inuits au Nunavut. Bon nombre de ces personnes n'ont peut-être pas appris l'inuktitut ou l'inuinnaqtun comme langue maternelle à cause de leur passage obligé dans le système de pensionnats indiens du gouvernement fédéral. Le premier ministre Stephen Harper s'est d'ailleurs excusé à cet égard au nom du gouvernement en 2008 et a reconnu que « les langues et les pratiques culturelles des Premières nations, des Inuits et des Métis étaient interdites dans ces écoles ».<sup>62</sup>

Si les contributions accordées pour la promotion du français et de la langue inuite étaient calculées en utilisant la même formule, et ce, sans tenir compte des besoins particuliers relatifs à la revitalisation de l'inuinnaqtun et de l'inuktitut, les 20 480 individus dont la langue inuite est la langue maternelle auraient besoin de 91 340 800 \$ par année pour satisfaire aux besoins de promotion de leur langue.

Les contributions qu'offre Ottawa pour la promotion du français ont augmenté considérablement, alors que celles accordées pour l'inuktitut et l'inuinnaqtun sont demeurées inchangées, malgré le fait que la langue inuite soit de plus en plus en danger. Qui plus est, la contribution pour la promotion du français est utilisée au sein du gouvernement territorial pour offrir des services en français aux francophones qui habitent au Nunavut. Le GN ne peut utiliser à cette même fin la subvention que verse le gouvernement fédéral pour la promotion, la protection et la préservation de la langue inuite.<sup>64</sup>

Le ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse du GN est chargé d'administrer les contributions du gouvernement fédéral pour la promotion de l'inuktitut. Selon Stéphane Cloutier, directeur des langues officielles au GN, il faudrait que le financement du gouvernement fédéral soit proportionnel au nombre d'Inuits qui vivent au Nunavut et que le gouvernement territorial puisse l'utiliser pour pouvoir organiser et élaborer des stratégies linguistiques communautaires de concert avec les intervenants dans le domaine linguistique.<sup>65</sup> Si les fonds étaient disponibles, ils seraient utilisés pour améliorer la qualité des services linguistiques inuktitut et inuinnaqtun offerts par le gouvernement, ce qui inclut l'alphabétisation des adultes et la formation de traducteurs. Le système d'éducation profiterait aussi de ces fonds pour concevoir du matériel pédagogique en langue inuite et renforcer les capacités des enseignants, ainsi que mettre sur pied des programmes d'éducation de la petite enfance. Des livres et de la musique en langue inuite, ainsi que des programmes d'activités réalisées sur le territoire pourraient également recevoir une aide financière.<sup>66</sup> La prestation de services en langue inuite par le gouvernement se fait actuellement plutôt dans un souci d'accommodement et d'apaisement politique; le GN offre des services linguistiques dans les limites de son budget ou s'il considère qu'il a l'obligation de le faire. En revanche, le français est garanti d'obtenir du financement pour sa promotion de la part du gouvernement en plus de jouir de droits fondamentaux découlant de la Loi sur les langues officielles de 1969 du gouvernement du Canada.

La question n'est pas ici de porter atteinte aux droits de la langue française au Nunavut, lesquels sont garantis dans les articles 16 et 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, mais plutôt de critiquer l'écart stupéfiant qu'il y a dans le soutien financier offert dans le contexte linguistique du



Nunavut, de questionner les suppositions et les préjugés raciaux et culturels qui sont à la base d'un tel écart, et d'étudier l'efficacité possible de la Loi sur la protection de la langue inuit, de la Loi sur l'éducation et de la Loi sur les langues officielles du Nunavut à renverser le transfert linguistique dans le cas de l'inuktitut et à prévenir la perte de l'inuinnaqtun.

Comme le financement offert pour la promotion du français auprès de quelques centaines de résidents francophones excède celui offert pour la promotion de la langue inuite auprès de plus de 25 000 Inuits et qu'il n'existe pas de financement de base exclusif pour la protection et la promotion des droits de la langue inuite au sein du gouvernement, on peut se poser les deux questions suivantes. D'une part, dans quelle mesure les sommes existantes peuvent-elles être utilisées dans un contexte où une langue est menacée? D'autre part, les Inuits peuvent-ils vraiment s'attendre à ce que le GN s'acquitte de ses mandats et de ses nouvelles obligations légales concernant l'utilisation et la protection de la langue inuite?

## Éducation bilingue

Le système d'éducation peut jouer un rôle essentiel dans la transmission et la revitalisation de la langue inuite dans la mesure où des efforts sont consentis pour renforcer l'enseignement oral et l'alphabetisation, améliorer la formation des enseignants et produire un large éventail de matériel pédagogique et de documents à lire. Comme c'est le cas pour toute langue moderne, il faut que les fortes capacités d'expression orale en langue inuite soient complétées par des démarches d'alphabetisation, c'est-à-dire, aux fins du présent document, des démarches favorisant les capacités de lecture, d'écriture, de compréhension et de transmission d'informations de manière claire et précise. Selon le Conseil d'alphabetisation du Nunavut, « les recherches soutiennent l'idée que les individus acquièrent avec plus de succès des compétences linguistiques avancées telles que l'alphabetisation s'ils ont l'occasion de le faire d'abord dans leur langue maternelle, puis dans une langue seconde ». <sup>67</sup> Le fait que les Inuits n'ont pas la possibilité de bien apprendre les rudiments de leur langue maternelle avant d'être abruptement et entièrement immergés dans l'anglais est, par conséquent, un sujet de vive préoccupation.



Photo de Franco Buscemi.

Expédition de camping de Piqqusilirivik près de Kugluktuk. (De gauche à droite) Julia Carpenter, Kevin Ongahak, Darcy Haviyok et James Bolt, mars 2011.

La langue d’instruction est la langue utilisée pour transmettre de l’information, alors que, en tant que matière enseignée, la langue est le sujet principal, le cœur de la matière. Dans le système d’éducation actuel, les élèves de la plupart des écoles apprennent les diverses matières en langue inuite jusqu’en 4<sup>e</sup> année. Puis, abruptement, l’anglais devient la seule langue d’instruction offerte. L’inuktitut ou l’inuinnaqtun sont alors relégués à des matières enseignées de manière sporadique. Cette pratique demeure courante dans les écoles du Nunavut, malgré la publication d’un rapport commandé par le ministère de l’Éducation du GN en 2000 au linguiste Ian Martin qui estime qu’une telle stratégie d’immersion à sortie précoce ne constitue pas « un vrai système bilingue; un tel système remplace la langue maternelle de l’enfant par une langue seconde imparfaitement apprise et, au lieu de lui permettre de bien acquérir les deux langues, trop souvent il l’empêche d’atteindre son plein potentiel dans les deux langues ». <sup>68</sup> Martin soutient que « les politiques qui n’offrent pas une exposition substantielle à la langue inuite en tant que langue d’instruction dans les écoles du Nunavut ne permettront pas » de former des diplômés vraiment bilingues et que la proportion entre la langue inuite et l’anglais comme langue d’instruction dans le système d’éducation devrait être de 80:20. <sup>69</sup> Dans les milieux trilingues, la langue maternelle est principalement la langue d’instruction tout au long de l’éducation primaire et secondaire. Dans les îles Féroé, les élèves apprennent le féroïen, le danois et l’anglais. Ils apprennent uniquement en féroïen pendant la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> années. En 3<sup>e</sup> année, le danois constitue 25 % de la langue d’instruction, puis est complété l’année suivante par l’anglais. Le féroïen, la langue maternelle de la majorité de la population, demeure la principale langue d’instruction jusqu’en 10<sup>e</sup> année, après quoi le féroïen et l’anglais sont également utilisés comme langue d’instruction, alors que l’utilisation du danois comme langue d’instruction décroît au cours de la dernière année de l’école secondaire. <sup>70</sup> Le bilinguisme et, dans certains cas, le trilinguisme sont la norme pour une grande partie de la population mondiale, mais dans tous les cas, l’utilisation de la langue maternelle comme langue d’instruction prédomine.

En 1980, le ministère de l’Éducation des États-Unis a publié les résultats d’une étude de huit

ans visant à évaluer l’efficacité des programmes d’éducation bilingue pour les élèves dont la langue maternelle était l’espagnol. Connue sous le nom de Rapport Ramirez, cette étude est le « seul rapport de recherche que les opposants à l’éducation bilingue et les partisans de cette forme d’éducation acceptent comme étant valide sur le plan méthodologique » <sup>71</sup> dans le débat concernant l’efficacité de l’éducation bilingue aux États-Unis. Dans une analyse sommaire du Rapport Ramirez, le linguiste James Cummins (1992) constate que les résultats scolaires des élèves qui participent à un programme d’immersion en espagnol à sortie tardive « réfutent l’argument selon lequel il y a un lien direct entre le temps consacré à l’instruction en anglais et le perfectionnement scolaire en anglais ». <sup>72</sup> Comme il l’a écrit, ces données suggèrent en général que « les programmes bilingues qui favorisent vigoureusement les compétences de lecture et d’écriture des élèves des minorités en langue maternelle sont des moyens viables de promouvoir le perfectionnement scolaire en anglais » et que « les résultats positifs des programmes qui continuent de favoriser l’alphabétisation en langue maternelle à l’école primaire peuvent être attribuables aux efforts conjugués qui sont déployés pour renforcer l’identité culturelle des élèves et leur apprentissage conceptuel, ainsi qu’à la forte probabilité que les parents participent à de tels programmes ». <sup>73</sup> Le Rapport Ramirez se conclut comme suit :

Comme en mathématiques et en anglais, il semble que les élèves du groupe E, qui ont eu les plus grandes possibilités de perfectionner leurs compétences de la langue maternelle, ont amélioré davantage leurs capacités de lecture en anglais que la population normative utilisée dans le cadre de la présente étude. Si un tel modèle d’apprentissage est maintenu, ces élèves devraient pouvoir se rattraper et atteindre les résultats obtenus en moyenne par la population normative. <sup>74</sup>

Ces constatations soutiennent le point de vue de Martin selon lequel tout programme bilingue devrait être à sortie tardive, c’est-à-dire que les élèves acquièrent les capacités de lecture et d’écriture en langue inuite avant de passer progressivement à l’anglais comme langue d’instruction. Dans l’étude qu’il a réalisée en 2002



sur l'utilisation de la langue dans trois collectivités de l'île de Baffin, la région du Nunavut où la vitalité de l'inuktitut est la plus grande, le linguiste Louis-Jacques Dorais démontre comment les capacités de lecture et d'écriture en inuktitut diminuent rapidement après la 4<sup>e</sup> année. Si l'on examine un groupe-échantillon d'Igloodik par exemple :

- La totalité ou 100 % (4/4) des élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années étaient plus à l'aise de lire et d'écrire dans leur langue maternelle, soit l'inuktitut, qu'en anglais.
- En 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, 58 % (7/12) étaient plus à l'aise de lire et 66,5 % (8/12) d'écrire en anglais.
- En 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, 70 % (7/10) des élèves sondés à Igloodik affirmaient être plus à l'aise de lire et d'écrire en anglais.<sup>75</sup>

Les résultats similaires obtenus à Kimmirut et à Iqaluit appuient la conclusion confirmant que la façon dont l'éducation est présentement dispensée au Nunavut nuit à l'alphabétisation en général. Le manque d'évaluations de référence standardisées dans les écoles du Nunavut et de données quantitatives depuis 2001 empêche d'évaluer de manière empirique l'alphabétisation en anglais ou en langue inuite. Toutefois, comme il n'y a que 25,6 % des élèves du secondaire au Nunavut qui ont obtenu leur diplôme en 2002-2003, et ce pourcentage est probablement encore plus bas si l'on ne considère que les élèves inuits, il est peu probable que le taux d'alphabétisation en inuktitut ou en anglais soit élevé.<sup>76</sup> En 2003, plus de 23 000 Canadiens ont été évalués dans le cadre de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes concernant leur maîtrise de la langue anglaise ou française dans quatre domaines : la compréhension de textes suivis, la compréhension de textes schématiques, la numération et la résolution de problèmes. Les compétences ont été évaluées selon cinq niveaux, en ordre croissant (le niveau 1 étant le plus faible). Au Nunavut, 88 % des Inuits ont obtenu des scores inférieurs au niveau 3 en compréhension de textes suivis, « c'est-à-dire le niveau minimal pour répondre aux demandes de compétences sans cesse croissantes d'une société du savoir ». <sup>77</sup> Par comparaison, 45 % de la

population non autochtone du Manitoba, et 39 % de la population non autochtone de la Saskatchewan ont obtenu un tel score.<sup>78</sup> Si les Inuits n'acquièrent pas les capacités de lecture et d'écriture nécessaires en anglais, la langue d'instruction dominante au sein du système d'éducation, ils ne les développent certainement pas dans la langue inuite.

Le principal impact que le système d'éducation a concrètement sur l'utilisation de la langue inuite est le suivant : « les mots et les significations que la plupart des personnes âgées de moins de 30 ou de 35 ans maîtrisent pour exprimer la vie contemporaine dans une communauté moderne sont dans la langue anglaise pour la simple et bonne raison que l'anglais a été leur langue d'instruction ». <sup>79</sup> L'affaiblissement progressif et intergénérationnel de l'inuktitut et de l'inuinnaqtun conjugué au jeune âge de la population du Nunavut, à la demande sans cesse croissante d'enseignants de langue inuite et au taux lamentable d'obtention du diplôme d'études secondaires crée un climat propice à l'érosion de la langue.

En 2009-2010, le GN prévoyait des recettes totales de 1,256 milliard de dollars pour l'exercice financier 2010-2011, dont 90 % provenant du gouvernement fédéral.<sup>80</sup> Selon le budget du GN pour 2009-2010, soit le dernier exercice pour lequel ces chiffres étaient disponibles, le GN s'était engagé à faire un premier investissement de 8,6 millions de dollars pour contribuer à la mise en œuvre de la Loi sur la protection de la langue inuit, de la Loi sur l'éducation et de la Loi sur les langues officielles.<sup>81</sup> Dans le même ordre d'idée, des engagements financiers de faible importance dans les années à venir ne permettront peut-être pas au GN de respecter ses obligations légales figurant dans la législation actuellement en vigueur. En 2006, le ministre d'Affaires indiennes et du Nord canadien avait nommé Thomas R. Berger conciliateur afin de recommander de nouvelles approches permettant la mise en œuvre du chapitre 23 de l'ARTN. Le chapitre 23 de l'ARTN requiert du GN « d'accroître, à un niveau représentatif, le nombre d'Inuit qui occupent un emploi au gouvernement dans la région du Nunavut » de manière qu'ils constituent 85 % de la main-d'œuvre. En mars 2010, les Inuits n'occupaient que 39 % des postes du gouvernement, essentiellement dans

le secteur paraprofessionnel (19 %) et le secteur du soutien administratif (10 %).<sup>82</sup> Dans le rapport final du conciliateur sur la mise en œuvre du chapitre 23 de l'ARTN, Berger mentionne tout particulièrement qu'un programme d'éducation bilingue favorisant d'abord l'apprentissage de la langue inuite était nécessaire à l'amélioration des résultats scolaires des Inuits et permettrait également d'augmenter le nombre de bénéficiaires de l'ARTN ayant un emploi au sein du GN. Il souligne l'échec du système d'éducation actuelle « qui produit de jeunes adultes qui, en grande partie, ne peuvent fonctionner correctement en anglais (parce qu'ils ne rattrapent jamais le programme de cours en anglais) ni en inuktitut (parce qu'ils apprennent seulement une version immature de leur langue maternelle avant de passer à l'anglais) ». <sup>83</sup> Voici le modèle d'éducation bilingue que Berger propose :

- Chaque collectivité a un programme préscolaire en inuktitut du genre Bon départ.
- De la maternelle à la 3<sup>e</sup> année : 100 % en inuktitut avec l'option d'un cours d'anglais, langue seconde, par jour.
- De la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> années : l'inuktitut est utilisé pour les principales matières enseignées et l'anglais est enseigné deux périodes par jour, en visant les habiletés de conversation.
- De la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> années : l'inuktitut et l'anglais sont utilisés pour les matières enseignées. Les élèves prennent au moins une période de cours de langue et une autre matière dans chacune des langues.
- Variations de ce programme en ce qui concerne les collectivités parlant l'inuinnaqtun et pour les centres à population mixte tels qu'Iqaluit où les non-Inuits constituent une minorité significative de la population et pas plus de la moitié des résidents inuits qui parlent l'inuktitut à la maison.
- La répartition exacte des matières et des langues peut varier; chaque collectivité adapte le système selon sa situation et ses besoins particuliers.<sup>84</sup>

Berger estime les coûts de la réalisation des initiatives à court terme de ce modèle à 20 millions de dollars par année. Ces coûts couvriraient des services aux élèves, tels que des conseillers en orientation professionnelle locaux, un programme de stage au sein du GN et l'élargissement du programme d'étudiants d'été. À cette somme, il faut ajouter les coûts associés à l'élaboration et à la réalisation d'un programme d'éducation bilingue de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Berger soutient, et l'auteur du présent rapport est du même avis, qu'un tel programme d'éducation bilingue en langue inuite et en anglais de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année ne pourra être élaboré avec succès sans le soutien financier d'Ottawa.

## Le bilinguisme et la Loi sur l'éducation

La Loi sur l'éducation de 2008 mentionne que l'éducation sera dispensée en langue inuite et soit en anglais, soit en français à toutes les années scolaires à l'horizon 2019-2020. Selon la Loi, les élèves qui obtiendront leur diplôme d'études secondaires à ce moment-là seront bilingues et « en mesure d'utiliser les deux langues avec compétence dans différents contextes, notamment en milieu scolaire ». <sup>85</sup> Il y a différents degrés de bilinguisme et, bien que le degré souhaité ne soit pas expressément défini dans la loi, il est clair que ce qui est entendu est le parfait bilinguisme. Dans les programmes d'éducation visant le parfait bilinguisme, deux langues servent de langues d'instruction pour toutes les matières. Les élèves acquièrent toutes les compétences requises dans les deux langues et ils sont capables de penser et de s'exprimer dans les deux langues apprises.<sup>86</sup> Cependant, aucune mesure, aucune procédure ni aucune réforme institutionnelle ne sont proposées dans la loi pour faire en sorte que tous les étudiants recevront une telle éducation. Rien ne garantit non plus qu'on accordera à de tels énoncés une importance suffisante pour en faire une obligation exécutoire visant à offrir à tous les étudiants la possibilité d'être parfaitement bilingue dans dix ans.

Selon le paragraphe 8 (1) de la Loi sur la protection de la langue inuit « tout parent d'un enfant inscrit au programme d'enseignement au Nunavut, y compris l'enfant pour lequel un





plan d'études individuel a été proposé ou mis en application, a le droit de le faire instruire en langue inuit ».87 La loi ne donne pas toutefois de définition quantitative et qualitative précise de l'instruction en langue inuite. Dans une salle de classe, la langue d'instruction diffère de la langue enseignée. Dans le premier cas, la langue est l'outil de communication utilisé pour transmettre l'information, alors que dans le deuxième cas, la langue est la matière enseignée. La nébulosité d'une telle terminologie peut avoir des conséquences négatives sur l'efficacité de tout futur programme d'éducation en langue inuite. De plus, le libellé de ces lois laisse entendre que tout le système d'éducation fonctionnera en langue inuite sans indiquer d'où proviendront les enseignants de langue inuite ni comment ils seront formés pour enseigner des matières complexes pour lesquelles de la nouvelle terminologie doit être créée.

Le scepticisme dont il est fait preuve ici est alimenté par le fait que les parents, les membres de la communauté et les éducateurs n'auront pas leur mot à dire ni un grand rôle à jouer dans la mise en œuvre de la Loi sur la protection de la langue inuit. Les responsabilités suivantes ont plutôt été dévolues au ministère de l'Éducation du GN :

- Concevoir le programme d'enseignement de manière à lui permettre de former des diplômés de l'école secondaire qui maîtrisent pleinement la langue inuite, aussi bien oralement que par écrit.
- Élaborer et mettre en œuvre des objectifs appropriés de compétence en langue inuite et des indicateurs de performance.
- Élaborer et utiliser des indicateurs de performance et tenir à jour des dossiers portant sur la réussite individuelle et les résultats du programme d'enseignement en général par rapport aux objectifs de compétence élaborés.

Comme le montre le présent rapport, les compétences linguistiques varient d'une collectivité à l'autre et d'une région à l'autre. Une supervision centralisée des 25 collectivités du Nunavut s'avérerait difficile et confuse, voire désastreuse. La partie 3 (Programme scolaire) de la Loi sur l'éducation confère au ministre de l'Éducation l'entière responsabilité d'établir le programme scolaire, ainsi que le pouvoir d'imposer et de faire appliquer des normes d'enseignement sous la supervision d'un directeur. Une administration scolaire de district peut établir des programmes locaux qui diffèrent du programme



Photo d'Emily Joanasie.

Miriam Aglukkaq (droite) et Winnie Owingayak en compagnie d'autres aînés à Clyde River pour la cérémonie d'ouverture de Piqqisilirivik.

scolaire, soit en ajoutant, soit en modifiant, soit en remplaçant des cours qui « tiennent compte du dialecte local ou de la culture locale ». <sup>88</sup> Le ministre doit toutefois approuver toute modification au programme scolaire et les programmes locaux, ainsi que la méthode d'enseignement et le matériel pédagogique utilisés localement.

Par contre, le paragraphe 168 (1) de la Loi sur l'éducation cède les pouvoirs du ministère de l'Éducation au directeur général de la Commission scolaire francophone, attribuant ainsi à la communauté francophone la compétence entière et exclusive de son propre système d'éducation. La Loi crée ainsi un système d'éducation à deux vitesses, divisé sur le plan ethnique, dans lequel les intérêts des Inuits sont considérés comme étant subordonnés à ceux de la communauté francophone. En effet, la communauté francophone a la compétence exclusive de l'éducation francophone, alors que la communauté inuite n'a aucune compétence en ce qui a trait à son système d'éducation. La responsabilité en matière d'éducation en langue inuite incombe directement au ministre de l'Éducation d'un gouvernement public qui n'a pas encore rempli sa promesse depuis 1999 de renforcer et de promouvoir la langue inuite. Un pouvoir monopolistique appartient au ministre de l'Éducation, dont la compétence en matière de diverses fonctions importantes du système d'éducation compromet finalement une participation concrète des Inuits.

En mars 2010, les Inuits occupaient 2 des 18 postes de cadres supérieurs (11,1 %) et 31 des 110 postes de cadres intermédiaires (28 %) au sein du ministère de l'Éducation. En outre, seulement 139 des 544 enseignants (25 %) du Nunavut étaient inuits en 2009. <sup>89</sup> Une majorité des enseignants et du personnel du ministère de l'Éducation sont donc des non-Inuits, provenant probablement du sud du Canada, qui, à en juger par le haut taux de roulement, n'ont fort probablement qu'une faible compréhension et peu d'interaction avec la culture, la langue et la société inuites. C'est à ces personnes, selon la Loi sur l'éducation de 2008, que l'on a confié la prise de décisions concernant l'éducation en langue inuite dans les collectivités inuites.

En 2002, le linguiste Louis-Jacques Dorais affirmait que « les programmes d'éducation bilingue requièrent la participation de la collectivité pour

donner de bons résultats », <sup>90</sup> en réaction au projet de loi 1, la première version de la Loi sur l'éducation qui a par la suite été rejetée en 2000. La Loi sur l'éducation de 2008 a retenu les mêmes pouvoirs ministériels et la supervision centralisée que critiquaient Dorais, NTI et d'autres intervenants dans le domaine de l'éducation à ce moment-là. Comme dans les décennies qui ont précédé la création du Nunavut, ce sont les non-Inuits qui contrôlent actuellement le système d'éducation, un fait qui pourra s'avérer fort coûteux pour la langue et la culture inuites, ainsi que pour la réussite des élèves dans les années à venir. La concentration de tels pouvoirs décisionnels est aberrante dans le contexte de l'éducation autochtone nord-américaine qui, depuis quelques décennies, tend vers une plus grande participation de la communauté autochtone au pouvoir décisionnel par souci d'équité sociale et culturelle et de reconnaissance des droits des peuples autochtones à l'autodétermination culturelle. L'Assemblée des Premières Nations a lancé un appel à l'action nationale en matière d'éducation reposant sur la profonde conviction que les Premières nations doivent pouvoir prendre en main leur éducation. <sup>91</sup> La Colombie-Britannique est d'ailleurs en train de transférer la compétence de l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année sur les réserves aux peuples des Premières nations de la Colombie-Britannique. <sup>92</sup>

## Mahé c. Alberta

La supervision ministérielle va à l'encontre du processus décisionnel traditionnel inuit qui est axé sur le consensus (comme c'est le cas à l'Assemblée législative du Nunavut, notamment), ainsi que des pratiques exemplaires canadiennes en matière d'éducation. De tous les territoires et provinces du Canada, le Nunavut est le seul endroit où une commission scolaire élue n'assure pas le contrôle de la qualité de l'éducation dispensée par des mesures pouvant inclure l'élaboration du programme d'enseignement, l'embauche et le congédiement d'enseignants et de directeurs, et l'élaboration de programmes axés sur la collectivité. La décision rendue par la Cour suprême du Canada en 1990 dans l'affaire Mahé c. Alberta est révélatrice. Par application de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, les parents d'environ 3 750 enfants de la





région métropolitaine d'Edmonton, dont la langue maternelle est le français (soit 3 % de l'ensemble des enfants d'âge scolaire), se sont vu refuser le droit de gérer leur propre école de langue française, mais ils ont obtenu la garantie d'être représentés et d'avoir certains pouvoirs spéciaux au sein de la commission scolaire existante, afin d'aider à préserver et à promouvoir la langue et la culture de cette minorité francophone.<sup>93</sup> Cette décision s'avère pertinente pour le Nunavut, car, comme il a déjà été décrit, les parents y exercent un pouvoir minimal dans un contexte où l'utilisation de la langue est en nette perte de vitesse. Les parents et les collectivités doivent pouvoir prendre en main les initiatives en matière d'éducation s'ils veulent qu'elles soient constructives, efficaces et, surtout, gérées de manière responsable. La Cour suprême du Canada reconnaît en rendant une telle décision qu'un minimum de pouvoirs à l'échelle communautaire est nécessaire pour sauvegarder la langue et la culture d'une infime minorité de francophones.

Il appartient donc aux Inuits du Nunavut de s'attendre à une considération similaire de la part du GN. Les Inuits constituent 85 % de la population et représentent une large majorité ethnique et culturelle. Ils jouissent toutefois de moins de droits et de moins de ressources financières pour assurer la pérennité de leur culture que les communautés francophones et anglophones du territoire.

Le North Slope Borough School District en Alaska est confronté à un défi similaire, soit d'inclure huit collectivités dans le processus de planification de l'éducation et la mise en place de programmes axés sur la culture et la collectivité. S'inspirant de bon nombre de nouveaux travaux de recherche qui démontrent l'efficacité d'une éducation axée sur la culture, l'administration scolaire de district entame actuellement des réformes qui mettent davantage l'accent sur la richesse des connaissances locales dans l'élaboration du programme d'enseignement et qui offrent des possibilités de perfectionnement professionnel aux enseignants pour leur permettre d'apprendre des méthodes d'enseignement fondées sur la culture, l'histoire de la région de North Slope et les nouveaux défis auxquels les collectivités iñupiat sont confrontées. De 2010 à 2015, les réformes porteront essentiellement sur l'élaboration de programmes d'enseignement axés sur la culture

et l'apprentissage à rebours comme méthode d'enseignement, méthode qui encourage les élèves à apprendre par l'application immédiate au sein de la collectivité des connaissances et des concepts. L'administration scolaire de district reconnaît que la participation des collectivités et les pouvoirs qui lui sont conférés en ce qui concerne l'éducation des élèves inuits et l'élaboration de programmes et de méthodes d'enseignement axés sur la culture sont essentiels si l'on veut un système d'éducation plus équitable, propice à la pérennité de la culture et à l'autodétermination iñupiat. Comme le pourcentage d'enseignants inuits est faible et que le taux de roulement élevé, l'administration scolaire de district concentre ses efforts immédiats dans sa stratégie à long terme à accroître l'embauche locale. L'administration scolaire de district est d'avis qu'un système d'éducation qui est plus viable et plus familier attirera un plus grand nombre d'Inuits dans la profession. Selon le service d'éducation iñupiaq du North Slope Borough School District :

La façon dont les collectivités définissent le succès, ce qui est entendu par le fait de bien vivre et les connaissances et les compétences qu'il faut pour assurer la pérennité de la culture sont toutes des questions qui préoccupent de plus en plus les collectivités de North Slope, lesquelles doivent jouer un plus grand rôle dans la planification de l'éducation des écoles qui les desservent. En tant qu'iñupiat, nous avons réussi à bien éduquer nos enfants pendant des millénaires en leur montrant les valeurs et les compétences nécessaires pour maintenir une société distincte et autosuffisante. Il faut toutefois de plus grands partenariats entre les collectivités et les écoles afin de contrer les pressions acculturatives qui menacent la survie de notre culture et de notre identité au sein de nos collectivités et dans nos foyers.<sup>94</sup>

La capacité des enseignants ainsi que la possibilité de dispenser une éducation de qualité axée sur la culture sont aussi des défis de taille au Nunavut. Le Programme de formation des enseignants du Nunavut du Collège de l'Arctique du Nunavut a diplômé 224 enseignants inuits au cours de ses 30 années d'existence. Toutefois, un certain nombre de ces enseignants inuits, à cause de leurs qualifications et du statut social, sont attirés par des emplois plus payants au sein

d'organismes inuits ou du gouvernement.<sup>95</sup> De plus, la majorité des diplômés du Programme de formation des enseignants du Nunavut n'ont pas les qualifications nécessaires pour enseigner au niveau secondaire et ce ne sont pas tous les diplômés qui parlent l'inuktitut ou l'inuinnaqtun. Le faible nombre d'enseignants de langue inuite qu'il reste pose donc un défi de taille à l'éducation bilingue, car le GN et les organismes inuits sont eux aussi à la recherche de travailleurs instruits parlant la langue inuite.

Qui plus est, le paragraphe 123 (1) de la partie 12 (Administration) de la Loi sur l'éducation mentionne ce qui suit : « Le ministre veille à ce que le ratio élèves-éducateur de chaque district scolaire soit inférieur au dernier ratio élèves-éducateur national publié » après le 1<sup>er</sup> juillet 2011, date à laquelle le règlement entre en vigueur. Selon la Loi, le « dernier ratio élèves-éducateur national publié »<sup>96</sup> signifie :

- (a) soit du ratio élèves-éducateur national indiqué dans le dernier rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, publié avant le début de l'année scolaire;
- (b) soit du ratio que peuvent prescrire les règlements.

Selon le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, entre 1997-1998 et 2004-2005, le nombre d'élèves par éducateur au Canada a diminué, le ratio élèves-éducateur dans les écoles publiques primaires et secondaires est passé de 16,6:1 à 15,9:1.<sup>97</sup> En 2004-2005, le ratio élèves-éducateur au Nunavut était légèrement plus élevé que la norme canadienne et le quatrième plus élevé au Canada, après celui de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario. Le taux de croissance de la population du Nunavut est le plus élevé du Canada. Par conséquent, il faudra au Nunavut plus d'enseignants si le ratio élèves-éducateur n'est pas inférieur à la moyenne nationale d'ici à juillet 2011, alors qu'il faudra en même temps plus d'enseignants de langue inuite. Comme les enseignants de langue inuite font cruellement défaut et que le Programme de formation des enseignants du Nunavut produit relativement peu de diplômés de langue inuite, il faudra faire venir des enseignants du sud du Canada pour pouvoir respecter le ratio élèves-éducateur imposé au Nunavut.

Il s'agit d'une décision stratégique très arbitraire. Aucune donnée détaillée ne permet de penser que la réduction du ratio au Nunavut se traduira en gains significatifs sur le plan de la réussite scolaire des élèves inuits. Une chose semble toutefois certaine : malgré la réduction du ratio, l'éducation bilingue favorisant l'apprentissage de la langue inuite demeure un objectif inatteignable. La Loi sur l'éducation impose des exigences qui ont pour effet de diminuer l'efficacité, l'esprit et l'intention de la Loi, laquelle garantit une éducation bilingue de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, dans un environnement fondé sur les valeurs de la société inuite d'ici à l'année scolaire 2019-2020, tout en tentant d'harmoniser partiellement les facteurs déterminant du succès scolaire à ceux d'Ottawa. Le manque d'enseignants de langue inuite au Nunavut et le besoin d'un plus grand nombre d'enseignants pour satisfaire aux normes canadiennes sont incompatibles dans le cadre de la Loi.

Les raisons qui poussent les élèves inuits à décrocher sont complexes. Deux d'entre elles, et non les moindres, sont la qualité de l'éducation qu'ils reçoivent et la façon dont l'éducation est dispensée dans les collectivités inuites. La Loi sur l'éducation ne répond pas au besoin de mettre en place des cours de perfectionnement professionnel mettant en valeur les expériences culturelles uniques, les connaissances et les défis que les élèves apportent à une classe ni au besoin de mettre en place un programme d'enseignement davantage axé sur la culture. La Loi ne prévoit pas non plus comment suppléer aux lacunes socioéconomiques des collectivités inuites qui contribuent aussi aux piètres résultats scolaires. Il est de la plus haute importance pour les Inuits que l'on s'attaque à ces questions. L'imposition d'exigences rigoureuses concernant le ratio élèves-éducateur serait une décision arbitraire dans un tel contexte et ne ferait qu'amplifier les défis que pose une mise en œuvre efficace de la Loi sur l'éducation.



## Partie 2

09/10

# Études de cas, renforcement du pouvoir et progrès

Dans le cadre des efforts qui sont consentis pour renforcer la langue inuite au Nunavut, il convient d'examiner les pratiques exemplaires mises en œuvre dans d'autres régions qui ont des défis similaires à relever. Bien qu'une majorité d'Inuits puissent parler la langue, ils ont peu d'occasions de l'utiliser et de la valoriser dans des contextes modernes tels que la télévision, les films et la littérature. Des organismes tels que l'Inuit Broadcasting Corporation (IBC) et Isuma Productions inc. ont jeté des bases prometteuses pour la promotion de la langue et de la culture inuites dans les médias. Toutefois, bien plus pourrait être fait. Depuis des dizaines d'années, la télévision et d'autres formes de médias en langue anglaise ont des effets régressifs sur le choix de langue des Inuits. Dès 1976, le magazine *Inuttituut* décrivait dans l'article intitulé « Television in the North » les attitudes de la population par rapport à la télévision à Baker Lake, trois ans après que la transmission par satellite a commencé dans le nord. Malgré les diverses réactions recueillies à l'égard de la télévision, les observations présentées dans l'article sont fort révélatrices.

Dans la mesure où les émissions de télévision sont diffusées dans la langue de la population locale, il n'y a pas de problème. Le danger apparaît quand une autre langue est utilisée. Au nord, les enfants parlent l'anglais la plupart de la journée à l'école, il est donc naturel qu'ils regardent des émissions de télévision en anglais, ce qui les aidera à maîtriser cette langue. Il est également naturel que les parents essaient de maîtriser l'anglais, afin qu'ils puissent eux aussi mieux comprendre ce qu'ils regardent. Dans de nombreux foyers, les enfants trouvent agaçant de devoir utiliser deux langues et insistent pour parler anglais. Les parents, anxieux et désireux de communiquer avec leurs enfants, se retrouvent à utiliser l'anglais comme seule langue de communication à la maison... Une

telle situation prévaut dans certaines régions de l'ouest de l'Arctique. Elle peut se répandre dans l'ensemble des régions nordiques, à moins que les parents prennent les choses en main, chérissent leur langue autochtone et acceptent la responsabilité de donner à leurs enfants un encadrement soutenu.<sup>98</sup>

En 1996, la Commission d'établissement du Nunavut avait fait observé dans le document intitulé *Footprints 2* qu'« un lieu satisfaisant et sûr permettant à la langue inuite de s'épanouir au Nunavut dépend d'une combinaison judicieuse de décisions et d'initiatives réfléchies, faisables et abordables, provenant des secteurs public et privé, ainsi que de la population, et portant sur l'utilisation de la langue inuite dans un large éventail de circonstances sociales pertinentes », ce qui inclut les bureaux du gouvernement, la radio, la télévision et la maison.<sup>99</sup> En plus d'examiner le cadre stratégique linguistique du Nunavut, la présente section porte sur les principales réalités linguistiques sociales de deux pays en particulier, soit la Nouvelle-Zélande et le Groenland, où le gouvernement ainsi que les populations et les organismes autochtones s'efforcent d'élever le statut de leur langue et d'en faire la promotion de diverses façons novatrices. La présente section examine aussi comment ces projets sont étroitement coordonnés avec le travail d'autres organismes afin d'atteindre des résultats optimaux.

Le te reo maori, littéralement la langue maorie, est la langue polynésienne parlée par les Maoris, un peuple autochtone de la Nouvelle-Zélande. Le kalaallisut est le dialecte de la langue inuite parlée par les Inuits de l'ouest du Groenland, où la grande majorité des résidents du pays habitent. La situation linguistique du maori et du kalaallisut diffère grandement, et, aux fins de comparaison, la langue inuite pourrait se trouver quelque part



au milieu. Le kalaallisut est une langue qui est écrite depuis plus de deux siècles, parlée par tous les groupes d'âge et utilisée à la maison, dans le système d'éducation, les lieux de travail et divers médias. Le maori, en revanche, est en pleine renaissance après plusieurs décennies de forte érosion. L'empressement et la compétence qui caractérisent les efforts déployés sont dignes de mention, d'autant plus que ces efforts reposent en grande partie sur des initiatives locales. Ces deux pays offrent donc de précieuses orientations aux décideurs du Nunavut où il y a de grands écarts sur le plan des compétences linguistiques des locuteurs.

## Le Groenland et le kalaallisut

Le Groenland est notoirement connu des peuples inuits pour sa capacité de résilience linguistique. Le pays offre un exemple particulièrement frappant d'une société qui a très bien réussi à adapter l'utilisation de la langue inuite aux contextes modernes. Occupant la plus grande île du monde, les Groenlandais (Kalaallit) ont négocié l'élargissement de leurs pouvoirs au sein du Royaume du Danemark et ont voté à 75 % en faveur du remplacement du régime d'autonomie interne par celui d'autonomie élargie, lequel leur confère depuis 2009 une autonomie renforcée et le droit à l'autodétermination. Le Groenland possède maintenant de nouvelles compétences, notamment la mise en valeur des ressources naturelles. Dès que les recettes provenant de la mise en valeur des ressources naturelles atteindront le double de la subvention globale de 578 millions de dollars que le Danemark lui verse actuellement pour subvenir à ses besoins, le Groenland aura l'option de déclarer son indépendance nationale.<sup>100</sup>

Selon la Loi sur l'autonomie du Groenland, le kalaallisut est la langue officielle du Groenland, et une loi concernant particulièrement la langue devant être adoptée prochainement stipulera que tous les résidents, quelle que soit leur origine, devraient parler le kalaallisut, dans la mesure où cela ne porte pas atteinte aux droits de ceux et celles dont la langue principale est le danois ou toute autre langue.<sup>101</sup> En 2001, des

représentants du Bureau du Commissaire aux langues du Nunavut se sont rendus au Groenland afin de mieux comprendre les organismes d'action linguistique, visite qui s'est avérée très pertinente, car « la revitalisation linguistique au Groenland a coïncidé avec la mise en place d'un gouvernement autonome ». Le Nunavut peut donc « tirer parti de cette vaste expérience ».<sup>102</sup>

En 2006, 89 % des Groenlandais étaient inuits, alors que 11 % étaient « danois ou autres ».<sup>103</sup> En 2009, le Groenland comptait 56 194 habitants.<sup>104</sup> Bien que des chiffres plus récents ne fussent pas disponibles lors de la rédaction du présent rapport, 97 % de la population parlait le kalaallisut en 1999.<sup>105</sup> Le kalaallisut est donc la langue la plus fréquemment utilisée dans tous les secteurs de la société et par tous les groupes d'âge. Karen Lanngard, professeure au Département de la langue, de la littérature et de l'étude des médias de l'université du Groenland (Ilisimatusarfik) écrivait ce qui suit en 2001 : « En fait pour le moment, le groenlandais n'est pas du tout menacé, mais une nouvelle crise risque de survenir tout simplement parce que cette langue devient trop dominante! »<sup>106</sup> La crise à laquelle Lanngard fait allusion est, à son avis, le défi de toujours former des élèves entièrement bilingues ou, dans la plupart des cas, trilingues (kalaallisut, danois et anglais) afin qu'ils aient accès aux établissements d'éducation supérieure.

L'histoire et le contexte géopolitique unique du pays ont contribué au développement d'une scène musicale kalaallisut à la fois solide et étonnamment diversifiée, à l'établissement d'une maison d'édition qui publie et traduit de la littérature du pays et de la littérature étrangère, ainsi que du matériel éducatif en kalaallisut, et à la mise sur pied d'une station de télévision diffusant une programmation locale, laquelle sera décrite plus en détail plus loin dans le présent rapport.

Le kalaallisut est une langue qui est écrite depuis relativement longtemps et, grâce au contexte géopolitique unique du pays, elle a pu évoluer et s'adapter aux contextes et aux utilisations modernes. L'isolement a aussi contribué à la préservation du kalaallisut. Très tôt les autorités danoises ont compris que la modernisation de l'expression culturelle et, notamment, de la



langue existante était essentielle au maintien du sentiment d'identité et de confiance en soi des Groenlandais et à la participation de la population aux affaires religieuses, politiques et sociales. Toutefois, les autorités danoises n'ont pas toujours agi par souci de bienveillance. Au Groenland, les autorités danoises ont fait pendant longtemps la promotion de l'utilisation du kalaallisut et des activités culturelles, car elles considéraient la vitalité linguistique comme étant un moyen de maintenir la population dans l'isolement et de s'assurer de l'exploitation économique exclusive de la population et des ressources naturelles de l'île.

En 1760, le ministre luthérien Poul Egede a publié la première grammaire groenlandaise, laquelle a été suivie six ans plus tard par une traduction du Nouveau Testament.<sup>107</sup> En 1871, le prêtre morave né au Groenland Samuel Kleinshmidt avait élaboré une orthographe standard du kalaallisut, qu'il a utilisée pour publier un dictionnaire plus tard dans l'année. Le kalaallisut s'écrivait alors en alphabet romain et c'est l'orthographe qui a été utilisée jusqu'à sa réforme en 1973. Comme le dialecte parlé dans l'ouest du Groenland est considéré comme la langue officielle du Groenland, l'orthographe réformée et ce dialecte écrit sont obligatoires dans l'ensemble du pays, bien que les dialectes locaux continuent à être parlés.<sup>108</sup>

Depuis la fondation du magazine national *Atuagagdliutit* par les Groenlandais en 1861, le kalaallisut est devenu largement valorisé comme langue moderne écrite sur l'île. Il semble que, pendant les premières années, le magazine était publié annuellement. Il présentait des nouvelles et des commentaires sociopolitiques. En outre, au cours de la première décennie, 80 % du contenu du magazine était constitué d'œuvres de fiction populaires provenant de l'Europe qui avaient été traduites, telle que Robinson Crusoe, les contes des Mille et une Nuits, Aladin et Robin des Bois.<sup>109</sup>

Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, des missionnaires danois avaient établi une école normale (Ilinniarfissuaq), qui existe encore aujourd'hui, à Nuuk afin de former les catéchistes et les ministres groenlandais, qui en tant que locuteurs kalaallisut instruits ont accéléré la diffusion du christianisme et l'alphabetisation kalaallisut. En 1905, une règle stipulait que l'enseignement devait être dispensé en kalaallisut dans les écoles primaires, ainsi qu'à

l'école normale, et le danois est devenu une matière à l'étude à compter de 1925. En 1950, une loi sur l'éducation avait permis au danois d'être utilisé pour enseigner des matières telles que la géographie, les sciences et les mathématiques.<sup>110</sup>

L'utilisation du danois a graduellement augmenté en raison de la modernisation et du fait que le Groenland avait été fait une région intégrale du Danemark en 1953. La scandinavisation du Groenland a atteint un sommet dans les années 1970. C'est toutefois à ce moment-là que les Groenlandais ont entamé des démarches en vue d'obtenir une plus grande autonomie politique et culturelle du Danemark, ce qui a donné lieu à l'établissement en 1979 d'un gouvernement autonome interne au Groenland.

## Inerisaavik et le système d'éducation groenlandais

En 1991, le gouvernement autonome du Groenland a établi Inerisaavik, un centre de développement pédagogique et de formation continue des enseignants, conformément à la Loi sur les écoles de 1990.<sup>111</sup> L'organisme est axé sur la recherche et compte cinq employés. Il relève de l'université du Groenland. Inerisaavik peut être décrit comme étant l'organisme consultatif officiel du système d'éducation groenlandais. Les employés d'Inerisaavik travaillent en étroite collaboration avec les administrateurs des écoles et les enseignants. Ils leur fournissent le soutien demandé par les membres des collectivités et leur recommandent des pratiques exemplaires en cas de lacunes en matière d'éducation. Inerisaavik a pour buts principaux de contribuer à la réalisation des objectifs en matière d'éducation énoncés dans la Loi sur les écoles et de faire en sorte que les méthodes et les pratiques d'enseignement continuent à évoluer conformément au développement de la société par l'entremise de ce qui suit :

- Élaboration de méthodes d'enseignement qui profitent à la fois aux enseignants et aux élèves;



- Réalisation de projets de développement dans les écoles;
- Élaboration et essai de nouveau matériel pédagogique;
- Élaboration de programmes d'enseignement;
- Préparation de guides d'enseignement pour diverses matières enseignées dans les écoles publiques;
- Coordination, planification, mise en œuvre et évaluation de cours de formation continue et de perfectionnement pour tous les enseignants et tous les administrateurs du système d'écoles publiques.<sup>112</sup>

Selon Jens Jakobsen, directeur d'Inerisaavik, l'organisme reçoit environ 9 millions de dollars par année du gouvernement du Groenland pour réaliser son mandat, dont 1,7 million de dollars sont utilisés pour produire au moins 70 outils pédagogiques tant en kalaallisut qu'en danois chaque année.<sup>113</sup> On demande parfois à des enseignants particulièrement compétents de participer à la conception du matériel pédagogique. Le gouvernement autonome du Groenland a engagé une réforme intitulée Atuarfitsialak (la bonne école) qui est graduellement mise en place depuis 2003. Le système d'éducation réformé du Groenland met notamment l'accent sur la responsabilité des écoles et des enseignants, l'évaluation des élèves selon des examens standardisés et des exigences plus rigoureuses concernant l'utilisation du kalaallisut. L'organisme travaille en étroite collaboration avec les écoles, les enseignants et les membres des collectivités pour concevoir les programmes d'enseignement. Il est aussi à l'écoute des élèves qui désirent que des changements soient apportés à la façon dont l'éducation est dispensée.

Afin d'aider les enseignants à s'adapter à la réforme du système scolaire, Inerisaavik dispose d'un budget pour leur offrir de la formation par l'entremise de l'université du Groenland. Ces dernières années, le nombre d'enseignants nés

au Groenland a augmenté considérablement, alors que le nombre d'enseignants danois a chuté. En 1998-1999, il y avait 533 enseignants groenlandais et 206 enseignants danois (32 directeurs d'école groenlandais et 30 directeurs d'école danois). En 2007-2008, il y avait 696 enseignants groenlandais et 162 enseignants danois (46 directeurs d'école groenlandais et 13 directeurs d'école danois).<sup>114</sup> Selon Jakobsen, si le nombre d'enseignants de langue kalaallisut a augmenté dans le système d'éducation publique, c'est en bonne partie attribuable au bon salaire qui leur est versé (en moyenne, environ 57 600 \$) et aux possibilités d'éducation postsecondaire qui leur sont offertes. Dans le passé (et c'est le cas actuellement au Nunavut), les enseignants délaissaient les postes dans l'enseignement pour occuper des emplois plus payants.

Inerisaavik a travaillé de concert avec les enseignants afin de concevoir des examens standardisés pour la 3<sup>e</sup>, la 7<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> années. En 3<sup>e</sup> année, les élèves sont évalués pour leurs capacités de compréhension, de lecture et d'écriture en kalaallisut et en danois, ainsi que pour leurs capacités en mathématiques. En 7<sup>e</sup> année, les élèves sont évalués pour leurs capacités de compréhension, de lecture et d'écriture en kalaallisut, en danois et en anglais, ainsi que pour leurs capacités en mathématiques. En 10<sup>e</sup> année, les élèves doivent subir un examen dans chacune des matières enseignées. Avant la réforme Atuarfitsialak, les élèves ne subissaient qu'un seul examen couvrant toutes les matières enseignées en 11<sup>e</sup> année.

Il n'y a pas de section kalaallisut et de section danoise dans les écoles : la langue d'instruction est le kalaallisut peu importe la langue maternelle des élèves.

En faisant passer des examens standardisés de manière progressive, il est possible de suivre les étapes d'apprentissage des élèves et ainsi de remédier immédiatement aux faiblesses dans certaines matières en offrant des cours ou des programmes de rattrapage. Si les résultats des examens montrent des faiblesses dans



certaines matières, le personnel d'Inerisaavik peut rencontrer les élèves, les enseignants et les directeurs d'école pour mieux comprendre les problèmes et recommander des solutions dans un rapport écrit. Les administrations scolaires locales, qui relèvent de commissions scolaires, conservent le pouvoir d'embaucher et de congédier des enseignants dans le processus de réforme.

Le nombre d'heures pendant lesquelles le kalaallisut est la langue d'instruction dans les salles de classe est strictement réglementé par le gouvernement autonome du Groenland en collaboration avec l'université du Groenland et Inerisaavik. De la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année, les écoles doivent dispenser au cours de l'année 700 heures d'enseignement dans toutes les matières en kalaallisut. Le nombre d'heures d'enseignement en kalaallisut requis augmente graduellement au cours des années subséquentes :

- 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années : 920 heures par année.
- 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années : 970 heures par année.
- 8<sup>e</sup> année : 980 heures par année.
- 9<sup>e</sup> année : 910 heures par année.
- 10<sup>e</sup> année : 920 heures par année.

Le GN a choisi de cesser de faire passer des examens standardisés obligatoires et cumulatifs pour toutes les matières en 2001 parce que le programme d'enseignement et les examens prescrits étaient considérés comme n'étant pas pertinents sur le plan culturel. Sans évaluation précise et progressive des élèves, les enseignants et les directeurs d'école ne peuvent pas rendre de comptes. Par conséquent, cette décision contribue aux piètres performances des élèves. En l'absence d'exams de rechange acceptables sur le plan culturel depuis 2001, il est presque certain que les Inuits du Nunavut demeureront parmi les populations les moins éduquées et, par conséquent, les plus pauvres, les moins en santé et les plus dysfonctionnelles socialement en Amérique du Nord.

## Urgent besoin de documents imprimés

Comme l'a fait observer le Conseil d'alphabétisation du Nunavut, l'acquisition de compétences dans les deux langues se fait de façon dynamique et, comme pour tout apprentissage, « la pratique favorise l'amélioration, alors que l'utilisation insuffisante entraîne l'affaiblissement ». <sup>115</sup> En raison de l'inexistence quasi totale de documents imprimés intéressants en langue inuite au Nunavut, il est extrêmement difficile de promouvoir l'utilisation de la langue. Pour influencer le choix de langue, il est essentiel que les intervenants puissent disposer d'un large éventail de documents écrits qui pourront être utilisés en classe ou à des fins personnelles. Au cours de la dernière moitié du dernier siècle, les enseignants du sud considéraient l'inuktitut et l'inuinnaqtun comme étant des formes de communication primitives et impuissantes qui empêchaient le développement cognitif et faisaient obstacle à l'assimilation culturelle. Dans le même ordre d'idées, la quasi-inexistence de documents écrits dans la langue inuite au Nunavut peut avoir pour effet de renforcer la conception selon laquelle l'inuktitut et l'inuinnaqtun ne sont pas des langues utiles ni pertinentes dans le quotidien, surtout chez les jeunes qui sont constamment bombardés par les médias et la culture populaire anglophones. La jeune population du Nunavut a désespérément besoin de divertissements et de documents imprimés éducatifs et intéressants en langue inuite pour contribuer à leur alphabétisation à l'intérieur comme à l'extérieur de la salle de classe.

L'Association inuite de Qikiqtani a travaillé étroitement avec la société pour l'éducation bilingue au Nunavut (Nunavut Bilingual Education Society, NBES) et l'entreprise Inhabit Media inc. à la conception d'au moins huit publications. Le GN a contribué financièrement à deux de ces publications. Fondé en 2006 en tant que maison d'édition commerciale afin d'être admissible à des fonds que la NBES ne pouvait recevoir, l'organisme a produit au total 12 publications, dont les suivantes :



- Les magazines destinés aux enfants *Kaakuluk* (publié trois fois à ce jour) et *Pivut* (publié deux fois à ce jour) traitent principalement du milieu naturel et des contes oraux qui y sont associés.
- *Siku*, une magnifique bande dessinée destinée aux adolescents et mettant en vedette des créatures terrifiantes et des héros inuits téméraires inspirés des contes oraux.
- *Taiksumani: Inuit Myths and Legends*, un autre récit illustré des plus fascinants mettant en vedette des monstres légendaires de l'Arctique tirés des contes oraux.
- *Unikkaaqtuat Qikiqtaniingaaqtut: Traditional Stories from the Qikiqtani Region*, un livre destiné aux adolescents dont le premier tome porte sur Arctic Bay et Igloodik.

Tous ces documents sont publiés en anglais et en inuktitut (écriture syllabique). Selon Neil Christopher, président de la NBES et d'Inhabit Media inc., le plus grand obstacle à la publication de documents au Nunavut est l'absence de financement annuel récurrent. En plus de faire imprimer de nouvelles publications, l'organisme doit faire des pieds et des mains pour obtenir les fonds nécessaires à l'élaboration de nouveaux projets. Christopher affirme que les publications de l'organisme sont appréciées et que des Inuits l'ont contacté pour lui vendre leur manuscrit.<sup>116</sup> En 2010, la NBES avait une vingtaine de nouveaux projets de publication. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure ces documents sont utilisés ou si les sujets intéressants qu'ils abordent, lesquels sont axés exclusivement sur l'Arctique, sont appréciés. Tant qu'une enquête complète sur les attitudes envers la langue ne sera pas réalisée, les tentatives visant à déterminer le genre de documents imprimés qui plairait aux Inuits ne sont que pure spéculation.

La responsabilité concernant la promotion de la langue inuite, incluant les médias imprimés, incombe au ministre des Langues conformément à la Loi sur la protection de la langue inuit. Toutefois, l'affectation de fonds à des maisons d'édition de langue inuite n'y est pas expressément mentionnée. Le Fonds de promotion des langues officielles, prévu à l'article 25.1 de la Loi sur la protection de la

langue inuit pourrait constituer une source de financement pour les maisons d'édition. Toutefois, comme le financement vise à « reconnaître et promouvoir le statut, les droits et les privilèges égaux des langues officielles », ce qui inclut aussi le français et l'anglais, le Fonds pourrait s'avérer insuffisant pour les besoins en langue inuite.<sup>117</sup>

Ce n'est pas une simple coïncidence si la langue inuite est plus forte au Groenland, où les documents imprimés sont diversifiés et abondants. On y trouve tant des publications d'auteurs groenlandais que des traductions d'œuvres littéraires. Tous les livres, incluant les manuels scolaires, sont publiés dans le dialecte de l'ouest du Groenland, le kalaallisut, et ce, même si plusieurs dialectes de la langue sont parlés. En 2007, 120 livres ont été publiés au Groenland et plus de la moitié d'entre eux (75) étaient des livres d'école.<sup>118</sup> Attuakkiorfik est la plus vieille maison d'édition du Groenland. Elle publie des livres en kalaallisut depuis 1959. Cet organisme, qui est financé par le gouvernement, achète tous les ans des manuscrits d'auteurs groenlandais provenant des quatre coins du pays. En 2001, la maison d'édition affirmait publier annuellement 75 nouveaux livres d'école, et entre 30 et 40 autres ouvrages d'intérêt général. Il y a d'autres maisons d'édition au Groenland, dont Atuagkat (la plus importante) et Milik, une petite entreprise indépendante fondée en 2003. Toutes les publications paraissent en kalaallisut – le dialecte de la langue inuite de l'ouest du Groenland.

## La renaissance du te reo maori en Nouvelle-Zélande

Les Maoris sont le peuple autochtone de la Nouvelle-Zélande. En 2006, le pays comptait 565 326 Maoris sur une population totale d'environ 4 millions d'habitants. Presque le quart d'entre eux affirmaient connaître, à divers degrés, le te reo maori, (littéralement la langue maorie).<sup>119</sup> Les Maoris ont réussi à stopper l'érosion rapide de leur langue grâce aux efforts soutenus, déployés localement par des groupes et des collectivités de Maoris. Appuyés par le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, les Maoris ont concentré leurs efforts à l'élévation du statut du maori



dans la société, puisque le statut d'une langue influence bien souvent les choix linguistiques. En se fondant sur des enquêtes attitudinales, les Maoris ont élaboré un large éventail d'outils de soutien linguistique ciblant la radio et la télédiffusion, la langue dans le lieu de travail et le système d'éducation. Alors que le processus de revitalisation est toujours en cours, les Maoris ont très rapidement commencé à constater le fruit de leurs efforts. Bien que les contextes soient relativement différents, bon nombre des stratégies qui ont été mises en place en vue de la revitalisation du maori en Nouvelle-Zélande pourraient être appliquées au Nunavut.

Les droits ancestraux des Maoris découlent du Traité de Waitangi signé en 1840, soit l'acte de fondation de la Nouvelle-Zélande liant la couronne britannique et environ 540 chefs maoris qui avaient accepté de s'associer aux Britanniques pour établir une nation. Ce n'est toutefois que dans les années 1970 que le traité a véritablement été honoré et est devenu, notamment, la pierre angulaire qui a permis au maori de devenir une langue officielle nationale. Comme cela a été le cas au Groenland, un dialecte du maori s'est imposé dès 1827 comme langue standard, alors que les Saintes Écritures étaient pour la première fois imprimées en maori. Pendant plus d'une décennie, les Saintes Écritures ont constitué la principale source écrite de la langue maorie. À partir de 1840, des journaux ainsi que les réflexions des chroniqueurs et des personnes instruites de l'époque ont été publiés en maori.<sup>120</sup>

Dans les années 1880, les autorités coloniales de langue anglaise ont banni l'enseignement et l'utilisation du maori dans les écoles autochtones, car elles étaient d'avis que cela freinait le « progrès national ».<sup>121</sup> Bien que la langue ait continué d'être utilisée dans les foyers pendant la moitié du siècle suivant, elle a subi un coup presque fatal pendant et après la Seconde Guerre mondiale, alors que de nombreux Maoris se sont déplacés dans les centres urbains. En 1980, moins de 20 % des Maoris connaissaient suffisamment leur langue ancestrale pour être considérés comme étant des locuteurs natifs.<sup>122</sup> Dans les années 1970 et 1980 toutefois, il y a eu un regain d'intérêt pour le maori. En effet, les jeunes défenseurs du maori des milieux urbains ont réussi à promouvoir leur langue ancestrale comme étant un droit

fondamental, essentiel à l'identité et à la fierté culturelles.

La revitalisation du maori a largement été propulsée par le mouvement Kōhanga Reo, un réseau local de nids langagiers maoris pour les enfants d'âge préscolaire mis en place par le ministre néo-zélandais des Affaires maories en 1982. Visant principalement à donner aux enfants une bonne base en maori, des nids langagiers ont rapidement ouvert leurs portes dans les centres communautaires, les salles paroissiales et les écoles. Ils ont grandement contribué à préparer le terrain pour les programmes d'immersion dans les écoles et les possibilités d'éducation adaptée, et continuent d'être d'importants lieux d'apprentissage d'une langue seconde pour les parents et les membres des collectivités. Le mouvement Kōhanga Reo a favorisé le développement d'une génération de locuteurs maoris bilingues. On estime aujourd'hui qu'il y a 60 000 anciens élèves qui ont fréquenté des nids langagiers. En 1995, il y avait 800 Kōhanga Reo dans l'ensemble de la Nouvelle-Zélande, offrant des services à 14 000 enfants, et, en 2008, le quart de tous les enfants maoris qui étaient inscrits dans un programme d'éducation de la petite enfance fréquentait un nid langagier du mouvement Kōhanga Reo.<sup>123</sup>

En 1987, grâce à l'adoption de la Loi sur la langue maorie, le maori est devenu une langue officielle de la Nouvelle-Zélande et a pu dès lors bénéficier d'un soutien financier. Alors que seulement 23 % des 565 326 Maoris affirmaient être capables de parler la langue en 2006, la langue a quand même fait des progrès significatifs.<sup>124</sup> Selon le rapport du ministère du Développement maori sur la vitalité de la langue publié en 2006 :<sup>125</sup>

- 51 % des adultes maoris parlent la langue, à divers degrés, soit neuf points de pourcentage de plus qu'en 2001, et 66 % comprennent la langue, à divers degrés, soit huit points de pourcentage de plus qu'en 2001.
- 30 % des adultes maoris utilisent le maori de manière appréciable pour communiquer avec leurs enfants d'âge préscolaire. Il s'agit d'une augmentation de 18 % par rapport à 2001.



- Les adultes maoris affirment écouter et regarder passablement la radio et la télévision en maori. Quelque 85 % des adultes maoris syntonisent la radio maorie, et 56 % regardent des émissions en maori à la télévision.

La première émission en maori a commencé à être diffusée en 1980 et, en 1983, Te Reo-o-Poneke, la première station de radio appartenant à des Maoris et diffusant en maori est entrée en ondes.<sup>126</sup> Le Service de télévision maori a été établi suivant l'adoption de la Loi sur le Service de télévision maori en 2003 et est entré en ondes en 2004. Il a les mandats suivants : a) être un fournisseur de services de télévision de qualité et efficace sur le plan des coûts, qui informe, instruit et divertit les téléspectateurs; b) diffuser des émissions principalement en maori; c) tenir compte des besoins des enfants qui participent à des programmes d'immersion et de toutes les personnes qui apprennent le maori.<sup>127</sup> Cette station de télévision diffuse 54 émissions, huit heures par jour environ. En 2008, une deuxième station de télévision a été lancée et diffuse des émissions exclusivement en maori dans l'intention de « mieux répondre aux besoins des personnes qui parlent couramment le maori et de celles qui apprennent la langue, ainsi que de permettre aux Néo-Zélandais de vivre une expérience d'immersion complète à la maison ». <sup>128</sup> En plus d'offrir de multiples possibilités visant l'acquisition et l'utilisation de la langue, les émissions de radio et de télévision font la promotion de nouveaux mots en maori, ainsi que de l'utilisation du maori standard. En 2006, 95 % des Maoris ont indiqué qu'ils étaient en faveur de la diffusion d'émissions de radio et de télévision en maori.<sup>129</sup>

## La Commission sur la langue maorie

La Commission sur la langue maorie a été établie suivant l'adoption de la Loi sur la langue maorie en 1987, afin de promouvoir l'utilisation du maori comme langue vivante et moyen ordinaire de communication.<sup>130</sup> La Commission a notamment pour fonction de faire passer les examens de compétences en langue maorie au personnel des organismes publics et de diriger des services consultatifs de planification linguistique.

Depuis la fin des années 1980, la plupart des organismes gouvernementaux appuient un programme dans le cadre duquel des incitatifs financiers sont versés aux fonctionnaires qui désirent améliorer leurs compétences en maori. C'est la Commission sur la langue maorie qui est chargée d'évaluer les fonctionnaires dans le cadre de ce programme. Toutefois, l'évaluation n'est pas obligatoire et les organismes ont le choix d'utiliser d'autres méthodes d'évaluation.<sup>131</sup> La Commission sur la langue maorie a conçu ses examens d'évaluation des compétences en collaboration avec des spécialistes locaux et internationaux dans le domaine des langues et des évaluations. Elle a notamment conçu un test sur les connaissances générales de la langue maorie, une série de tests de compétences en langue maorie évaluant divers secteurs et un cadre de référence pour l'évaluation des compétences :

- L'examen de classement évalue les connaissances qu'ont les candidats du maori et leur fournit une évaluation globale de leur maîtrise de la langue.
- L'examen du secteur public est conçu pour évaluer les candidats travaillant dans le secteur public qui utilisent le maori dans leur lieu de travail.
- L'examen du secteur de l'éducation est conçu pour évaluer les capacités linguistiques des candidats qui utilisent le maori dans un cadre éducatif; il est notamment destiné aux enseignants, aux aides-enseignants, aux kaiārahi reo; aux chargés de cours et aux directeurs de tous les niveaux du système d'éducation.
- Le cadre de référence pour l'évaluation des compétences comprend cinq niveaux de compétences de la langue maorie et chaque examen de compétences d'un secteur particulier s'inscrit dans l'un de ces niveaux.

Un tel système d'évaluation global est essentiel au Nunavut. Des normes rigoureuses qui préservent l'intégrité de la langue et des matières enseignées doivent être appliquées dans le cas où la langue inuite serait utilisée comme langue d'instruction dans le système d'éducation. Comme le reconnaît la Commission sur la langue maorie, les





organismes, les écoles et les particuliers peuvent tirer profit des évaluations linguistiques, car elles permettent d'évaluer et de suivre les progrès, ainsi que de fixer des objectifs en ce qui concerne l'acquisition de la langue.

## Des ressources facilement accessibles

La Commission sur la langue maorie offre sur son site Web un large éventail d'informations sur des initiatives de soutien linguistique. Des renseignements portant sur l'importance de la planification linguistique à l'échelle communautaire et dans les secteurs public et privé, des suggestions pour accroître l'utilisation de la langue à la maison, les conventions orthographiques du maori, les nouveaux ajouts au lexique maori et le bulletin trimestriel de la Commission *He Muka* sont tous disponibles en ligne, en maori. On y trouve aussi des renseignements concernant les possibilités d'apprentissage tant pour les débutants que pour les personnes qui maîtrisent déjà la langue, l'horaire des émissions de télévision en maori, des liens vers des sites Web sur la langue maorie et des ressources faisant la promotion d'attitudes positives envers le maori dans les salles de classe et les lieux de travail.

Le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Zélande fournit des ressources additionnelles pour les enseignants de la langue et les apprenants par l'entremise de son centre d'apprentissage en ligne Te Kete Ipurangi. Le site propose un index détaillé de ressources pédagogiques à l'intention des enseignants et des intervenants dans le domaine linguistique, dont un programme d'enseignement de la langue et de la culture maories et des outils pédagogiques, des activités sur la langue maorie à faire en classe, des contes traditionnels et un large éventail d'autres ressources numériques. Le fait de rendre ces ressources disponibles en ligne permet de réduire les coûts d'impression et de distribution. Qui plus est, comme elles sont facilement accessibles, les enseignants peuvent être soumis à une plus grande obligation de dispenser l'éducation en maori.

La normalisation de l'orthographe maorie dans les années 1980 n'a pas empêché l'utilisation de

dialectes tribaux mutuellement compréhensibles. On encourage même les tribus à élaborer leurs propres ressources pour leur programme d'enseignement. C'est pourquoi les exigences relatives aux publications en maori dans les écoles portent surtout sur l'éducation, le programme d'enseignement et les compétences culturelles et linguistiques des rédacteurs et des éditeurs des publications en question.

Le rôle proactif et notoire que jouent la Commission sur la langue maorie et le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Zélande contraste avec celui des deux ministères responsables des questions linguistiques au Nunavut. Le site Web du Bureau du Commissaire aux langues du Nunavut propose peu d'informations ou de ressources pour encourager l'utilisation de la langue inuite ni ne suggère où trouver de telles ressources.

Le ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse du GN est tout aussi avare d'informations au sujet des efforts déployés pour promouvoir la langue inuite ou de son intention de lancer des initiatives à cet effet. Par ailleurs, il s'agit du ministère chargé d'administrer les contributions de Patrimoine canadien pour la promotion de la langue inuite. Or, il n'affiche pas sur son site Web de renseignements concernant les projets en cours dans les collectivités, ce qui non seulement est loin de favoriser la collaboration entre les collectivités, mais ne correspond pas non plus aux priorités du Plan d'action *Tamapta* du GN, lesquelles promettent ce qui suit :



Reproduction autorisée par Piqqusilirivvik.

L'instructeur principal de Piqqusilirivvik, Eliyah Palituuq de Clyde River, prépare du matériel d'enseignement.

- Le transfert d'information au sein et à l'extérieur du gouvernement se fera sans interruption et de manière transparente au moyen d'architectures de systèmes permettant de transmettre l'information requise de manière efficace.
- Le GN élaborera immédiatement un protocole global et coordonné de communications répondant aux besoins de toutes les clientèles.<sup>132</sup>

Étrangement, malgré les dispositions de la Loi sur l'éducation concernant la langue inuite, le ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse du GN ne propose aucune ressource qui pourrait aider les enseignants à faire la promotion d'attitudes positives envers la langue inuite ni à utiliser davantage la langue inuite en classe. Si de telles responsabilités incombent au ministère de l'Éducation du GN, ce dernier est très discret à ce sujet.

Le rôle de supervision qu'assure le Bureau du Commissaire aux langues du Nunavut est

problématique pour plusieurs raisons. À titre d'ombudsman linguistique officiel, le Bureau a adopté une attitude passive. L'adoption de la Loi sur la protection de la langue inuit en 2008 laissait entendre que les Inuits profiteraient au maximum des nouvelles dispositions relatives à la protection et à la promotion de la langue inuite, lesquelles, conjuguées au système d'éducation bilingue, favoriseraient ou raviveraient l'utilisation de la langue. En exigeant que les entreprises, les organismes inuits et le gouvernement fonctionnent en langue inuite, les nouvelles lois linguistiques et les services qui en découlent auraient très certainement des effets bénéfiques sur les Inuits qui utilisent la langue régulièrement. Toutefois, en l'absence de programmes efficaces permettant de créer de la nouvelle terminologie qui pourraient influencer les attitudes à l'égard des multiples utilisations possibles de la langue (telles que des émissions de radio et de télévision, des magazines et des traductions d'œuvres littéraires), les jeunes continueront de croire que la langue inuite est peu pertinente, ce qui aura pour effet d'accroître la menace qui plane sur la survie de la langue.



Photo d'Emily Joanase.

Becky Kilabuk (gauche) d'Iqaluit et Sarah Janke de Cambridge Bay se préparent à faire un numéro de chant guttural lors de la cérémonie d'ouverture de Piqqusilirivik.

La responsabilité du Bureau du Commissaire aux langues du Nunavut, qui inclut les droits relatifs aux langues française et anglaise, est trop diversifiée pour répondre adéquatement aux besoins des locuteurs de langue inuite. Comme le démontrent les exemples de la Nouvelle-Zélande et du Groenland, un commissaire à la protection de la langue peut avoir un impact positif dans un certain nombre de domaines s'il conjugue ses efforts à ceux d'autres intervenants dans le domaine linguistique. La langue inuite est sévèrement défavorisée par rapport à l'anglais et au français en ce qui concerne les ressources et les possibilités d'utilisation dans des contextes informels. Par conséquent, elle doit être enrichie et protégée de manière à pouvoir faire face aux défis uniques que pose sa survie.

## La pertinence des médias

La Loi sur la protection de la langue inuit énonce clairement les mandats relativement à la création de médias en langue inuite relevant du ministre des Langues. Plus précisément, la partie 3 (Responsabilités du ministre des Langues) de la Loi indique que le ministre élabore des politiques et des programmes visant à promouvoir :

- (a) l'augmentation de la production et de l'usage, dans tous les secteurs de la société du Nunavut, de l'expression linguistique au moyen de tout type de médias en langue inuit;
- (b) l'identification et le développement du contenu et des méthodes ou des technologies pour la distribution médiatique ou pour l'accès à des médias en langue inuit, qui ont le plus grand potentiel pour promouvoir l'usage ou la revitalisation de la langue inuit, y compris les imprimés, les films, la télévision, la radio, l'audio numérique, le vidéo numérique, les médias interactifs ou tout autre média.<sup>133</sup>

La radio de la Canadian Broadcasting Corporation (CBC) fournit une importante couverture en langue inuite. Elle diffuse environ 11 heures par

jour d'émissions au Nunavut au cours d'une semaine ouvrable moyenne, dont 70 % sont des émissions en langue inuite du Nunavut et du Nunavik. Toutefois, ces émissions ne s'adressent pas aux jeunes et, comme d'autres formes de médias telles que l'Internet et la télévision sont accessibles, la radio constitue un moyen moins efficace d'influencer le transfert linguistique que ces deux autres formes de médias.

Une étude de faisabilité réalisée en 2009 portant sur les options possibles de distribution de télévision au Nunavut pour le ministre de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse du GN par Télésat (le fournisseur de services par satellite qui offre actuellement aux collectivités du Nunavut l'accès à la CBC et au Aboriginal Peoples Television Network [APTN]) examine la possibilité de créer une nouvelle station de télévision appelée Inuit TV, afin de favoriser une plus grande diffusion d'émissions en langue inuite. L'étude fait observer ce qui suit :

En 2009, les résidents du Nunavut avaient accès à bien au-delà d'une centaine de stations de télévision et autres, en plus du contenu de l'Internet, ce qui exerce des pressions incroyables sur la langue et la culture inuites. Bien que la CBC et l'APTN produisent et diffusent quelques émissions en inuktitut, il n'y a pas de gamme complète d'émissions diffusées quotidiennement en inuktitut pour contrer l'influence de la télévision provenant du sud et des vidéos accessibles sur l'Internet. La majorité des émissions diffusées en inuktitut sur l'APTN sont adaptées et ne sont généralement pas diffusées pendant les heures de grande écoute ou pendant les heures convenant au public cible.<sup>134</sup>

Selon Télésat, la création d'un nouveau service de télévision régional pourrait être un projet réaliste et relativement peu coûteux qui pourrait offrir des possibilités de développement économique au sein des collectivités dans la mesure où de la formation serait organisée pour renforcer les capacités. Un tel service serait idéalement financé par des fonds publics. Il serait gratuit et disponible dans les 25 collectivités du Nunavut. Dans le scénario que recommande Télésat, les ondes sur lesquelles l'Assemblée législative du Nunavut diffuse ses séances seraient modifiées, afin de permettre un plus grand débit de traitement.

Ainsi le même satellite pourrait être utilisé pour la diffusion de deux programmations différentes. La télévision régionale serait donc diffusée sur un canal distinct de celui de l'Assemblée législative du Nunavut et serait transmise par l'entremise du réseau de câblodiffusion des collectivités avec l'ajout d'une bande passante partagée, afin d'assurer la qualité du signal. La programmation pourrait être transmise à chaque collectivité, selon l'horaire et le dialecte désiré, comme c'est le cas actuellement pour les séances de l'Assemblée législative du Nunavut. De plus, l'étude de Télésat mentionne le nom de plusieurs douzaines de fournisseurs de contenu potentiels dont les services seraient requis pour exploiter une station de télévision au Nunavut. Elle recommande aussi de réunir des intervenants de l'industrie de la télévision ainsi que d'autres intervenants afin de discuter du concept. L'Ajjiit Nunavut Media Association et l'IBC prévoient convoquer une discussion sur l'avenir du concept de l'Inuit TV au printemps 2011.<sup>135</sup>

Deux organismes importants offrent des services de télévision en langue inuite à un public appréciable. Le premier est l'IBC qui a été fondée en 1981 dans le but d'offrir des émissions de télévision conçues pour et par les Inuits en langue inuite. L'IBC produit actuellement trois heures d'émissions originales en langue inuite par semaine. Les épisodes des cinq émissions de la société sont diffusés par satellite dans les collectivités du Nunavut sur les ondes de l'APTN. Les émissions sont variées. Il y a, entre autres, une émission de marionnettes pour enfants (*Takuginai*) et une émission de cuisine (*Niqitsiat*) qui présente des façons novatrices de préparer et de faire cuire les aliments traditionnels inuits. À quelques exceptions près, ces émissions sont diffusées le matin et en début d'après-midi. Elles atteignent donc un public plutôt restreint et en deçà de ce que vise l'IBC. De plus, il semble que la programmation ne soit pas suffisamment attrayante. Le linguiste Louis-Jacques Dorais résumait ainsi des conversations qu'il a eues avec neuf Inuits bilingues d'Igloolik : « Tous les répondants bilingues... préféreraient regarder la télévision en anglais, qu'ils trouvaient beaucoup plus intéressante que les émissions diffusées quelques heures par semaine en inuktitut ». <sup>136</sup>

Interviewée dans le cadre du présent rapport, la présidente de l'IBC, Okalik Eegeesiak, a indiqué clairement que l'organisme était au fait de ses lacunes et a affirmé que la concurrence d'autres émissions diffusées sur les ondes de l'APTN était l'une des raisons expliquant le temps d'antenne restreint. Selon Eegeesiak, le financement est le seul obstacle qui empêche la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport de Télésat. « Le rapport est sur le bureau du gouvernement, entre les mains du ministre de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse et de la première ministre depuis plus d'un an. C'est possible – l'infrastructure est là, il nous faut juste de l'argent pour aller de l'avant. Nous avons notamment recommandé de créer un comité directeur... qui pourrait étudier comment mettre tout ça en œuvre. »<sup>137</sup> Eegeesiak est d'avis que les nouvelles lois concernant la langue peuvent avoir des effets positifs sur les médias de langue inuite dans la mesure où elles sont assorties du financement nécessaire. L'organisme produit ses émissions avec de l'équipement qui date de plus de 20 ans. Selon Eegeesiak, le gouvernement met du temps à répondre au besoin de son organisme. « Nous avons transmis au GN un projet d'amélioration des services il y a plus d'un an. Nous avons obtenu certains engagements de la part du GN, mais ils ne se sont pas traduits en financement à l'échelle du gouvernement fédéral. »<sup>138</sup>

L'autre organisme est IsumaTV, un site Web lancé en 2008 par Igloolik Isuma Productions qui propose un réseau indépendant et interactif de multiples médias inuits et autochtones des quatre coins du monde. Les parties intéressées peuvent télécharger gratuitement du contenu sur le site. Ainsi, le site comprend un éventail impressionnant de documentaires et d'émissions de télévision en langue inuite. Comme le site est interactif, les émissions sont variées. On peut notamment y trouver un documentaire sur les Inuits itinérants vivant à Montréal (*Qallunajatut*) et une émission de variétés du Groenland (*Sofa Aappalaartoq*) à l'intention des jeunes. Malheureusement, les effets potentiels de ce service sur les Inuits sont limités en raison de la taille des fichiers et de la vitesse variable de l'Internet dans les collectivités de l'Arctique. Il n'en demeure pas moins que le site IsumaTV est prometteur en raison de la quantité et de la qualité du matériel qui y est accessible.





Il offre un potentiel remarquable et témoigne du désir d'avoir plus d'émissions de télévision en langue inuite au Nunavut. Le programme de subventions et de contributions du ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse du GN finance en partie les activités d'IsumaTV. Ce programme appuie des projets qui font la promotion et préservent la culture, la langue, les arts et le patrimoine du Nunavut.

Pour qu'un service de télévision en langue inuite soit efficace, toute une gamme d'émissions de qualité en inuktitut et en inuinnaqtun devra être produite pour tous les groupes d'âge, comme l'ont fait la Nouvelle-Zélande et le Groenland. Idéalement, le public cible devrait être les jeunes. Il serait donc logique que, pour atteindre les effets désirés à l'égard de l'utilisation de la langue, les jeunes jouent un rôle de premier plan dans la conception de leurs propres émissions en langue inuite et fassent partie de la distribution. Le fascinant documentaire intitulé *Prendre sa place : Rêves, Démocratie et Inuits canadiens*, qui met en vedette quatre jeunes Inuits poursuivant une quête personnelle pour comprendre les événements qui ont mené à la création du Nunavut, est le genre de production

moderne, divertissante et éducative en langue inuite qui pourrait plaire aux jeunes Inuits.

Si des efforts sont consentis pour accroître la qualité et la fréquence de l'utilisation de l'inuktitut et de l'uinnaqtun dans les médias, il faudra garder à l'esprit que, pas très loin d'ici, la collectivité de Nuuk, au Groenland, possède une expérience non négligeable en la matière. La société de diffusion KNR, qui est administrée par le gouvernement groenlandais, a diffusé en 2006, en kalaallisut, 2 455 heures à la radio (654 heures en danois) et 265 heures à la télévision 4 120 dans d'autres langues.<sup>139</sup> La programmation de KNR comprend des émissions sur les affaires sociales et la culture, des émissions pour les jeunes, des émissions de divertissement, de la musique du pays et de l'étranger, ainsi que des bulletins de nouvelles. La plupart des émissions culturelles et à l'intention des jeunes diffusées à la radio et à la télévision sont produites en kalaallisut. Les émissions produites au Groenland, tant à la radio qu'à la télévision, sont financées en partie par les recettes provenant de la publicité télévisée. Cet organisme pourrait être un partenaire potentiel pour la formation, le contenu télévisuel et la mise en commun de concepts.



Reproduction autorisée par Piquusilirivvik : le centre d'apprentissage culturel inuit.

Expédition de camping de Piquusilirivvik près de Kugluktuk. (De gauche à droite) Darcy Havioyak, James Bolt, Katrina Hatogina et Julia Carpenter, mars 2011.



# Partie 3

## Préparer l'avenir

### Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit

Au cours de la dernière décennie, trois scénarios ont particulièrement retenu l'attention :

1. La normalisation de l'orthographe. Au cours de ce processus, l'une des deux orthographes présentement utilisées au Nunavut, soit l'écriture syllabique, soit l'alphabet romain, serait progressivement éliminée au profit de l'autre. Tous les dialectes seraient maintenus, mais ils seraient écrits avec le même ensemble de caractères.
2. La sélection d'un seul dialecte pour les publications. Un tel scénario nécessiterait de plus l'utilisation d'une seule orthographe pour être efficace sur le plan des coûts. De plus, il faudrait déterminer quels intervenants (gouvernement, organismes inuits, secteur privé, maisons d'édition, etc.) seraient obligés d'utiliser le dialecte sélectionné.
3. La sélection d'un seul dialecte pour les publications ainsi que pour les communications verbales dans des circonstances particulières, telles que la prestation de services gouvernementaux, les annonces publiques et les programmes d'enseignement. Un seul dialecte serait utilisé, tant à l'oral qu'à l'écrit, et dans le cas de la forme écrite, seule l'orthographe normalisée serait autorisée. Les dialectes locaux seraient toutefois maintenus dans toutes les autres circonstances.

L'article 15 de la Loi sur la protection de la langue inuit prévoit la constitution d'un office de la langue inuite qui est appelé l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit (IUT), dont le mandat est « d'élargir les connaissances et l'expertise disponibles sur la langue inuit, ainsi que d'examiner les questions portant sur l'usage, le développement et la

normalisation de la langue inuit aux termes de la présente loi, et de prendre des décisions à cet égard ». <sup>140</sup> Les cinq membres qui composent l'IUT sont nommés par le Conseil des ministres à partir d'une liste de personnes proposées par le public et ils ont un mandat de trois ans. Les responsabilités de l'IUT sont semblables à celles qui incombent au Oqaasiliortut, le Conseil de la langue du Groenland, et à la Commission sur la langue maorie en Nouvelle-Zélande. Voici quelques-unes des responsabilités qui incombent à l'IUT :

- Élaborer de la terminologie et des expressions normalisées en langue inuite.
- Promouvoir une terminologie et un système d'écriture normalisés.
- Aider les entreprises, le gouvernement et d'autres organismes à offrir des services de qualité en langue inuite.
- Établir des niveaux de compétences pour la langue inuite écrite et parlée.
- Consigner et préserver la terminologie, les dialectes et les expressions traditionnels.
- Appuyer les initiatives de recherche sur la langue inuite et rendre les recherches accessibles au public.
- Partager l'information et collaborer avec tout autre organisme du Nunavut et d'ailleurs en vue de renforcer l'utilisation de la langue inuite.

Les cinq membres de l'IUT ont été sélectionnés en novembre 2009 à partir d'une liste de 50 personnes proposées par le public. En mars 2011, l'IUT comptait quatre employés à temps plein et il y avait trois postes vacants. L'IUT se concentre actuellement sur la terminologie dans les domaines de la santé, de l'éducation, des



médias et du secteur privé, la normalisation de la langue inuite afin d'assurer des communications efficaces dans toutes les régions, ainsi que sur l'établissement de niveaux de compétences de la langue inuite et l'élaboration d'outils d'évaluation.<sup>141</sup> La nouvelle terminologie élaborée pour les termes qui sont inexistantes dans la langue inuite sera distribuée au secteur privé, au gouvernement et aux municipalités qui pourront l'afficher dans des endroits publics et la diffuser sur les ondes de la radio et de la télévision communautaires. De plus, elle sera affichée sur le futur site Web de l'IUT. Certains termes tels que le nom des ministères du gouvernement seront normalisés, afin que leur utilisation soit uniforme tant dans le secteur public que privé. L'IUT a tenu son premier symposium sur la normalisation de la langue inuite pendant la Semaine de la langue inuite qui a eu lieu au Nunavut du 7 au 11 février 2011.

La question de savoir si la langue devrait être normalisée et, le cas échéant, comment elle devrait être normalisée ne date pas d'hier. Comme il n'y a que de légères variations entre les six sous-dialectes parlés dans les collectivités du Nunavut, il est généralement admis que des compromis doivent être faits tant dans la langue parlée que dans la langue écrite pour que l'inuktitut puisse atteindre un vaste public. Par exemple, Rassi Nashalik, l'animateur de l'émission de nouvelles et d'actualités (*Igalaa*) diffusée à la CBC, parle le dialecte de Pangnirtung, malgré le fait que les téléspectateurs de l'Arctique canadien parlent de nombreux dialectes. Les documents imprimés en écriture syllabique tels que ceux produits par Inhabit Media inc. sont écrits soit dans le dialecte de Baffin Nord, soit dans le dialecte de Baffin Sud, car c'est dans ces régions que se trouvent les traducteurs de ces publications. Il en va de même pour les publications du gouvernement et des organismes inuits.

En l'absence d'une langue normalisée, les médias et les documents imprimés au Nunavut reflètent le dialecte et le niveau de compétences linguistiques de ceux et celles qui participent directement à la production et à la diffusion des documents et des émissions. Cela ne pose pas réellement de problèmes, car il n'y a que des différences mineures de prononciation et de terminologie et les Inuits peuvent assez facilement comprendre des dialectes autres que le leur. Il y a bien sûr plus de différences entre les dialectes

de l'inuinnaqtun et de l'inuktitut. Toutefois, il faut mettre les différences dialectales en perspective; des interprètes compétents de Baffin Nord et de Baffin Sud ont été en mesure de traduire simultanément la présentation d'un intervenant de langue inūpiatun lors du Sommet sur la langue du Nunavut tenu en 2010, soit un dialecte de la langue inuite parlé à environ 5 000 km à l'ouest d'Iqaluit, dans le nord de l'Alaska.

Il coûterait trop cher de publier des documents et du matériel pédagogique dans les six sous-dialectes de la langue inuite, d'autant plus que cela ne serait pas généralement nécessaire. Avec l'établissement des Inuits en collectivités, les déplacements et les médias, les Inuits du Nunavut sont depuis plusieurs décennies, et dans certains cas des siècles, exposés à des dialectes autres que le leur, puisqu'ils rencontrent des locuteurs d'autres régions et interagissent avec eux. Cette question avait été soulevée au cours d'une discussion sur la normalisation de la langue inuite lors du Sommet sur la langue du Nunavut en 2010. Un jeune a fait observer que des échanges en divers dialectes avaient déjà lieu entre les participants du programme postsecondaire Nunavut Sivuniksavut à Ottawa :

Voyez-vous, c'est ainsi que des compromis ont été possibles. Par contre au Sommet, on n'arrive pas à faire des compromis parce qu'il y a des petites différences dialectales que les gens veulent préserver. Il faut regarder la situation dans son ensemble. Le programme postsecondaire Nunavut Sivuniksavut en est un bon exemple. Avec du recul, nous pouvons voir ce que nous avons et ce qu'il nous manque, et c'est ainsi que nous pouvons réussir à normaliser la langue.<sup>142</sup>

Naturellement, l'être humain préfère ce qui lui est familier et s'y raccroche. Les nuances dans le discours reflètent l'origine du locuteur et tout changement à ce discours est souvent considéré comme menaçant. Ainsi, comme il n'y a pas d'organisme dédié à l'élaboration d'un programme d'enseignement, les enseignants utilisant l'inuktitut et l'inuinnaqtun comme langue d'instruction ont conçu leurs propres outils pédagogiques. Pour que l'éducation bilingue efficace devienne un objectif réaliste au Nunavut, il faudra que l'élaboration du matériel pédagogique et des documents de lecture complémentaires soit rigoureuse, efficace sur

le plan des coûts et simplifiée. La seule solution réaliste pour produire de tels documents imprimés tout en assurant le contrôle de la qualité consiste, pour le gouvernement, le système d'éducation et les futures maisons d'édition, à opter pour un seul dialecte. Les publications pourraient ainsi être centralisées et bien documentées, dans la mesure où l'infrastructure nécessaire serait en place.

Avant qu'un tel processus ne puisse être entamé toutefois, il faudra se pencher sur deux questions importantes. Premièrement, la sélection d'un seul dialecte peut exercer des pressions indues sur le petit bassin de traducteurs. Même si le dialecte choisi est l'un de la région de Qikiqtaaluk, il faudrait investir considérablement dans la formation de nouveaux traducteurs et les nouvelles publications, sans compter la formation des fonctionnaires pour apprendre le dialecte choisi. Deuxièmement, il arrive fréquemment que les Inuits du Nunavut aient recours à l'anglais lorsqu'ils rencontrent des locuteurs d'un autre dialecte et ils tendent à faire la même chose pour la lecture. Le gouvernement et les organismes inuits doivent connaître le point de vue des Inuits pour comprendre à quelles conditions les documents en langue inuite seront le plus susceptibles d'être acceptés, lus et appréciés. Le succès de la normalisation de la langue inuite dépend donc de la façon dont elle sera présentée, étayée, réalisée et mise en valeur.

## Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Le gouvernement du Canada a officiellement reconnu les droits relatifs à la langue inuite comme étant des droits inhérents en appuyant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones le 12 novembre 2010. La Déclaration établit d'importantes normes internationales concernant le traitement des peuples autochtones en accordant des garanties spéciales aux aspects de la vie autochtone qui sont menacées par les politiques gouvernementales. Dans l'*Énoncé du Canada appuyant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, il est mentionné que « le Canada réaffirme sa détermination à

promouvoir et à protéger les droits des peuples autochtones, aussi bien au pays que dans le monde entier » et « réaffirme sa volonté de nouer avec les Inuits, les Premières nations et les Métis une relation fructueuse, constructive et fondée sur notre histoire commune, le respect et le désir de faire face à l'avenir ensemble, et ce, pour accroître le bien-être des Autochtones canadiens ». <sup>143</sup>

Selon la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les peuples autochtones ont le droit de jouir pleinement de l'ensemble des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Plus précisément, l'article 13 de la Déclaration mentionne que « les peuples autochtones ont le droit de revivifier, d'utiliser, de développer et de transmettre aux générations futures leur histoire, leur langue, leurs traditions orales, leur philosophie, leur système d'écriture et leur littérature, ainsi que de choisir et de conserver leurs propres noms pour les communautés, les lieux et les personnes » <sup>144</sup> et l'article 14 que « les peuples autochtones ont le droit d'établir et de contrôler leurs propres systèmes et établissements scolaires où l'enseignement est dispensé dans leur propre langue, d'une manière adaptée à leurs méthodes culturelles d'enseignement et d'apprentissage ». <sup>145</sup>

Les Inuits et les Premières nations peuvent se servir de la Déclaration pour défendre leur position selon laquelle le gouvernement du Canada a joué un rôle actif et délibéré pour réduire au silence les langues autochtones et, par conséquent, il a la responsabilité d'aider les peuples autochtones à se les réapproprier et à les renforcer. L'article 14 de la Déclaration donne plus de poids à l'argument que NTL défend depuis longtemps et selon lequel la responsabilité de l'éducation au Nunavut devrait incomber à des membres de la communauté inuite, et non à un gouvernement public, conformément aux pratiques exemplaires en matière d'éducation à l'échelle internationale et aux droits de l'homme nouvellement reconnus pour les Autochtones.



# Conclusion

09/10

**« Le gouvernement du Canada présente ses excuses les plus sincères aux peuples autochtones du Canada pour avoir si profondément manqué à son devoir envers eux, et leur demande pardon. »**

Le premier ministre du Canada, Stephen Harper  
*Présentation d'excuses aux anciens élèves des pensionnats indiens*  
Juin 2008

Peu d'enfants autochtones canadiens parlent leur langue ancestrale et si la tendance actuelle se maintient, seuls quelques-uns d'entre eux la transmettront à leurs enfants. Le transfert linguistique et la perte des langues ne sont certainement pas inévitables et ne l'ont jamais été. Toutefois, il y a au Canada une réticence persistante à l'idée que les langues autochtones contribuent significativement à la mosaïque multiculturelle de notre pays et que, par conséquent, elles doivent être soutenues, afin d'en assurer la pérennité. Le 11 juillet 2008, le premier ministre Stephen Harper a présenté des excuses aux peuples autochtones au nom du gouvernement du Canada pour le rôle qu'ont joué les pensionnats indiens dans le programme canadien visant à éradiquer la culture autochtone. « Le fardeau de cette expérience pèse sur vos épaules depuis beaucoup trop longtemps », a affirmé Harper. « Ce fardeau nous revient directement, en tant que gouvernement et en tant que pays. Il n'y a pas de place au Canada pour les attitudes qui ont inspiré le système de pensionnats indiens, pour qu'elles puissent prévaloir à nouveau. »<sup>146</sup> Or, les attitudes qui ont inspiré le système de pensionnats indiens continuent de prévaloir implicitement, puisque le gouvernement n'accorde pas le soutien financier et politique dont les Inuits et les autres peuples autochtones ont besoin pour se réapproprier leur langue, la revitaliser, la maintenir et la promouvoir, et renforcer leur culture.

Les pensionnats indiens ont donné lieu à des politiques répressives qui ont contribué au transfert linguistique dans les collectivités inuites. Comme c'est le gouvernement fédéral qui a mis en place de telles politiques, il a la responsabilité éthique et morale de soutenir les initiatives relatives à la langue inuite au Nunavut.

La Commission de vérité et de réconciliation a été établie suivant l'entrée en vigueur en 2007 de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens et constitue une « étape positive dans l'établissement d'une nouvelle relation entre les peuples autochtones et les autres Canadiens et Canadiennes, une relation basée sur la connaissance de notre histoire commune, sur un respect mutuel et sur le désir de progresser ensemble, avec la conviction renouvelée que des familles fortes, des communautés solides et des cultures et des traditions bien vivantes contribueront à bâtir un Canada fort pour chacun et chacune d'entre nous ».<sup>147</sup> Pour les Inuits, une partie de la vérité et de la réconciliation consiste en la réappropriation et au maintien de la langue inuite qui est en danger et qui nécessite des investissements considérables, tant sur le plan des ressources financières que des ressources humaines, pour favoriser son utilisation dans tous les secteurs de la société. Les cultures et les traditions autochtones vivantes sont depuis toujours opprimées au Canada en raison de décisions stratégiques préjudiciables, prises à Ottawa et à Iqaluit. Un processus de réconciliation valable doit inclure notamment la collaboration avec des groupes inuits et autochtones pour éliminer les disparités sociales et culturelles résultant de siècles d'oppression coloniale.

Le présent rapport présente des sombres perspectives non sans raisons valables. Presque tous les peuples autochtones de l'Amérique du Nord vivent une crise linguistique semblable à celle dans laquelle se trouvent les Inuits du Nunavut. Dans la très grande majorité des cas où des langues autochtones sont encore parlées, un transfert linguistique se produit.



En outre, la plupart des langues autochtones du Canada sont déjà éteintes ou menacées d'extinction. Le Nunavut et le Nunavik sont les derniers bastions de la langue inuite au Canada, langue qui a subi une forte érosion dans la région désignée des Inuvialuit et au Nunatsiavut. L'érosion de la langue inuite n'est donc pas un cas unique et l'expérience des Inuits et d'autres peuples autochtones qui ont dû faire face à la perte de leur langue peut être très instructive, surtout en ce qui concerne l'empressement dont il faut faire preuve pour prendre des décisions personnelles et des décisions stratégiques importantes dans un délai relativement court pour renforcer l'inuktitut et complètement revitaliser l'inuinnaqtun. Le Canada a la possibilité de devenir un chef de file en ce qui concerne la satisfaction des aspirations des peuples autochtones. La signature de l'ARTN en 1993 et la création du Nunavut en 1999 ont constitué les premières étapes d'un processus devant mener à l'autodétermination et à la renaissance culturelle qu'Ottawa peut, et dans bien des cas, est obligé d'appuyer en vertu de l'ARTN.

Il y a quelques exemples où la revitalisation linguistique a été un succès et, bien que chaque cas soit différent, les politiques et les ressources financières ne sont jamais parvenues à elles seules à renverser le processus de transfert linguistique dans une collectivité autochtone. La langue ne relève pas uniquement du gouvernement : c'est la responsabilité de tout un chacun. Au Nunavut, la langue inuite a atteint un point de non-retour pour ce qui est de la langue la plus fréquemment parlée à la maison. Les nuances et les richesses de la langue se perdent. Selon l'anthropologue Shelley Tulloch :

À l'extérieur de la région de Kitikmeot, la plupart des enfants apprennent encore 'très bien ou relativement bien' à comprendre et à parler la langue inuite. Toutefois, des indicateurs d'autres régions suggèrent qu'il faut agir maintenant et tirer parti de cette force avant que d'autres Nunavummiuts ne grandissent sans avoir la chance d'acquérir de bonnes capacités dans leur langue maternelle et ancestrale.<sup>148</sup>

Pour reprendre une comparaison du linguiste Joshua A. Fishman : consolider la place qu'occupe la langue à la maison, dans la collectivité et à l'école c'est comme arrêter l'hémorragie d'une artère principale chez un patient sur le point

de mourir avant de s'occuper de ses autres blessures.<sup>149</sup> Si le transfert intergénérationnel de la langue inuite cesse à la maison, la revitalisation, le maintien et la promotion de la langue deviendront bien plus difficiles et finiront par ne plus être pertinents dans le cas où il n'y a pas de nouveaux locuteurs dont la langue inuite est la langue maternelle.

Il faut mettre en place des politiques qui appuieront vigoureusement dès maintenant la résurgence et l'utilisation de l'inuktitut à la maison, ainsi que le réapprentissage et l'utilisation de l'inuinnaqtun, ce qui nécessitera forcément l'identification de multiples facteurs qui influencent l'utilisation de la langue. Une enquête sur la langue réalisée par les associations régionales inuites pourrait permettre au GN de mieux comprendre les services et les ressources linguistiques dont préféreraient bénéficier les Inuits. Une telle enquête offrirait également l'occasion d'aborder pour une première fois l'idée de la normalisation dialectale et orthographique dans les publications, une question qui est peut-être au cœur de la survie de l'inuktitut.

Les parents doivent avoir la conviction que la langue qu'ils choisissent d'utiliser avec leurs enfants permettra plus tard à ces derniers d'avoir accès à des possibilités de formation et d'emploi. Les organismes inuits et le GN peuvent travailler avec les intervenants dans le domaine linguistique et particulièrement avec les jeunes, d'une part, pour élaborer une stratégie linguistique qui sera adaptée aux facteurs que les membres de la communauté auront identifiés comme pouvant influencer l'utilisation de la langue à la maison et, d'autre part, pour participer directement ou indirectement à la publication de matériel pédagogique. Il ne fait pas de doute que de la littérature en langue inuite et divers médias sont nécessaires pour accroître le niveau d'alphabétisation et offrir des possibilités d'utilisation de la langue. Cependant, il faut qu'une évaluation de données plus précises soit faite avant d'entamer le long processus visant à contrebalancer l'influence de l'anglais.

Dans les sociétés démocratiques, les électeurs du gouvernement consentent à être gouvernés en participant au processus démocratique et, par conséquent, il leur revient d'identifier les secteurs prioritaires du gouvernement. Les Inuits





du Nunavut ont toujours indiqué que la langue était un secteur prioritaire et demandé un soutien important du GN et d'Ottawa afin d'atteindre les objectifs fixés pour ce secteur. Au cours de la dernière décennie, le GN et le gouvernement du Canada n'ont pas vraiment répondu aux préoccupations croissantes concernant le transfert linguistique. Comme il a déjà été mentionné, le transfert linguistique a été l'une des principales préoccupations qui ont donné lieu à la mobilisation politique des Inuits du Canada, puis aux négociations de l'ARTN. Le GN et NTI doivent déployer de plus grands efforts pour répondre à ces préoccupations. Il faut notamment que le GN travaille en collaboration avec les Inuits pour remédier aux lacunes de la Loi sur l'éducation et de la Loi sur la protection de la langue inuit. Comme l'a fait observer Thomas R. Berger : « Le succès du Nunavut sera éventuellement mesuré par le degré auquel les Inuits sont en mesure de participer à leur propre gouvernement et à la vie économique changeante de l'Arctique ».<sup>150</sup> Jusqu'à présent, les Inuits n'ont pas participé à la planification linguistique du GN. Ce n'est qu'après que le GN a adopté des projets de loi concernant la langue qu'il a commencé à faire une tournée de consultations en 2009 dans les collectivités des régions où les principaux dialectes étaient parlés, tournée qui s'est conclue avec le Sommet sur la langue du Nunavut en 2010. Afin d'améliorer le développement social et culturel des Inuits du Nunavut, le GN doit revoir et renforcer les principales lois et politiques concernant la langue inuite et, pour ce faire, il doit davantage consulter les Inuits. Par conséquent, le GN doit reconnaître NTI comme étant la personne morale prévue dans l'ARTN pour représenter les intérêts des Inuits du Nunavut en incorporant les recommandations de cet organisme sur le développement social et culturel à ses travaux en vertu de l'article 32 (Conseil du développement social du Nunavut) de l'ARTN.

Les questions relatives à la langue touchent une corde sensible et personnelle. Les Nunavummiuts estiment à juste titre qu'ils ont leur mot à dire dans toute future politique concernant la langue. Après tout, le Nunavut a été créé afin de garantir un pouvoir décisionnel aux Inuits en ce qui a trait aux affaires linguistiques et culturelles. Il n'est pas possible toutefois de donner satisfaction à tout un chacun et les Inuits doivent accepter que pour accélérer et financer la production de ressources

linguistiques, tous les dialectes ne pourront pas être utilisés en tout temps. En l'absence d'un seul dialecte standard de l'inuktitut pouvant être utilisé dans les publications produites à l'intention de toutes les collectivités parlant l'inuktitut, l'élaboration et la diffusion de telles publications ne seront pas financièrement viables et ces dernières continueront d'être produites à pas de tortue par divers organismes.

Comme c'est le cas dans la région désignée des Inuvialuit dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavik et au Nunatsiavut, le système d'éducation du Nunavut ne s'est pas développé bien au-delà de son but initial qui était d'assimiler les Inuits à la société canadienne urbaine, dont la condition préalable était l'éradication de la langue et de la culture. Non seulement le programme Nunavut Sivuniksavut, acclamé comme étant le programme d'éducation le plus novateur et le plus attrayant du Nunavut, est-il situé à l'extérieur des limites du territoire, mais le ministère de l'Éducation du GN a également manqué à ses obligations en ne mettant pas en place un programme d'enseignement axé sur la culture et les collectivités dans lequel les enseignants jouent un rôle actif. La réforme de l'éducation, conjuguée à la mise en place progressive de l'éducation bilingue, devrait faire partie d'une vision plus globale selon laquelle l'éducation des Inuits du Nunavut doit relever des collectivités et être axée sur la culture.

Puisque les programmes d'assimilation sont toujours en place et que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ne fournissent pas le soutien et les ressources nécessaires, la perte de la langue et l'érosion de la culture sont le prix que les Inuits et les peuples autochtones doivent payer en échange de la citoyenneté canadienne. La langue anglaise est omniprésente dans la société inuite et il demeure presque impossible de parler l'inuktitut et l'inuinnaqtun dans les écoles, la plupart des lieux de travail et de nombreuses entreprises privées. Si les organismes inuits, le GN et le gouvernement du Canada conjuguent leurs efforts pour revitaliser adéquatement la langue inuite comme le suggère le présent rapport, il sera possible de stabiliser la langue inuite au Nunavut et d'assister à sa résurgence dans les années à venir.

# Notes

- 1 Inuit Tapiriit Kanatami, "Transcript of First ITC Meeting," accessed March 4, 2010, <http://www.itk.ca/transcript-first-itc-meeting>.
- 2 Paul Quassa, quoted in A. M. Timpson, "Reconciling Indigenous and Settler Language Interests: Language Policy Initiatives in Nunavut," *Journal of Canadian Studies* 43, no. 2 (2010): 161.
- 3 Jim Bell, "In Iqaluit, It's Seven against One on Oct. 27," *Nunatsiaq News* (Iqaluit, NU), October 24, 2008, [http://www.nunatsiaqonline.ca/archives/2008/810/81024/news/nunavut/81024\\_1627.html](http://www.nunatsiaqonline.ca/archives/2008/810/81024/news/nunavut/81024_1627.html).
- 4 William Safran, "Nationalism," in Joshua Fishman, ed., *Handbook of Language and Ethnic Identity* (New York: Oxford University Press, 1999), 80.
- 5 Judith Wells Lindfors, *Children's Inquiry: Using Language to Make Sense of the World* (New York, NY: Teachers College Press, 1999), in Celia Genishi and Anne Haas Dyson, *Children, Language and Literacy: Diverse Learners in Diverse Times* (New York: Teachers College Press, 2009), 16.
- 6 *Ibid.*, 83.
- 7 Statistics Canada, "Canada's Population," *The Daily*, September 27, 2006, accessed July 11, 2010, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/060927/dq060927a-eng.htm>.
- 8 Statistics Canada, "2006 Census: Aboriginal Peoples in Canada in 2006: Inuit, Métis and First Nations, 2006 Census: Inuit," accessed March 10, 2010, <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-558/p9-eng.cfm>.
- 9 Nunavut Bureau of Statistics, "StatsUpdate," accessed March 3, 2010, <http://www.eia.gov.nu.ca/stats/Publications/Cenpub/StatsUpdate,%20Language,%202006%20Census.pdf>.
- 10 Statistics Canada, "2006 Census: Aboriginal Peoples in Canada in 2006: Inuit, Métis and First Nations, 2006 Census: Inuit," accessed March 10, 2010, <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-558/p9-eng.cfm>.
- 11 Nunavut Bureau of Statistics, "StatsUpdate," accessed March 3, 2010, <http://www.eia.gov.nu.ca/stats/Publications/Cenpub/StatsUpdate,%20Language,%202006%20Census.pdf>.
- 12 Aurélie Hot, "Language Rights and Language Choices: The Potential of Inuktitut Literacy," *Journal of Canadian Studies* 43, no. 2 (2009): 181–197.
- 13 Nunavut Bureau of Statistics, "Nunavut Census Language by Community, 2006."
- 14 *Ibid.*
- 15 Mary Jane Norris, "Aboriginal languages in Canada: Emerging trends and perspectives on second language acquisition," *Canadian Social Trends*, Summer 2007, 19–27 (Statistics Canada, Catalogue no. 11 008).
- 16 Kenn Harper, "Inuit Writing Systems: A Report to the Nunavut Implementation Commission," in *Nunavut Language Policy Conference: Report and Recommendations* (Iqaluit, NU: Nunavut Implementation Commission, March 1998), 5, available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development.
- 17 "About the Language," *Inuttituut*, Summer 1976, 11, available from Nunavut Legislative Library, Iqaluit, NU.
- 18 "Language Commission Writing System Proposal," (Inuit Cultural Institute, August 1976), 2, available from Nunavut Legislative Library, Iqaluit, NU.



- 19 Ibid., 12.
- 20 Nunavut Implementation Commission, *Footprints 2: A Second Comprehensive Report from the Nunavut Implementation Commission to the Department of Indian Affairs and Northern Development, Government of the Northwest Territories and Nunavut Tunngavik Incorporated Concerning the Establishment of the Nunavut Government* (Iqaluit, NU: Nunavut Implementation Commission, 1996), 208, available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development.
- 21 Nunavut Implementation Commission, *Nunavut Language Policy Conference: Report and Recommendations* (Iqaluit, NU: Nunavut Implementation Commission, March 1998), 25–29, available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development.
- 22 “NWT Labour Force Survey” (1999), in Ailsa Henderson, *Nunavut: Rethinking Political Culture* (Vancouver, BC: UBC Press, 2008), 202.
- 23 Government of Nunavut, *The Bathurst Mandate* (1999), 3, available from Nunavut Legislative Library, Iqaluit, NU.
- 24 North Sky Consulting Group, *Qanukkaniq?: The GN Report Card* (Iqaluit, NU: Government of Nunavut, 2009), 24, accessed March 27, 2010, <http://www.gnreportcard.ca/>.
- 25 Government of Nunavut, *Tamapta: Building our Future Together* (Iqaluit, NU: Government of Nunavut, 2009), 8–10, accessed March 27, 2010, [http://www.eia.gov.nu.ca/PDF/Tamapta%20Action%20Plan\\_eng.pdf](http://www.eia.gov.nu.ca/PDF/Tamapta%20Action%20Plan_eng.pdf).
- 26 Nunavut Bureau of Statistics, “Census Data: Nunavut Census Language by Community, 1996,” accessed March 3, 2010, <http://www.eia.gov.nu.ca/stats/census.html>.
- 27 Nunavut Bureau of Statistics, “Nunavut Census Language by Community, 2006.”
- 28 Northwest Territories Bureau of Statistics, “2009 Northwest Territories Community Survey: Aboriginal Persons Who Spoke an Aboriginal Language, by Community,” accessed July 24, 2010, [http://www.stats.gov.nt.ca/recent\\_surveys/](http://www.stats.gov.nt.ca/recent_surveys/).
- 29 Mille Kuliktana (Executive Director, Kitikmeot School Operations), interview by Timothy H. Argetsinger, November 16, 2009, available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development.
- 30 Joshua Fishman, “Maintaining Languages: What Works? What Doesn’t?” (lecture, Northern Arizona State University, Tuba City, Arizona, May 4, 1995), in Gina Cantoni, ed., *Stabilizing Indigenous Languages* (Flagstaff: AZ, Northern Arizona University, 2007) 179, accessed July 24, 2010, [http://www.ncela.gwu.edu/files/rcd/BE020488/Stabilizing\\_Indigenous\\_Languages.pdf](http://www.ncela.gwu.edu/files/rcd/BE020488/Stabilizing_Indigenous_Languages.pdf) .
- 31 Leanne Hinton and Kenneth L. Hale, *The Green Book of Language Revitalization in Practice: Toward a Sustainable World* (San Diego, CA: Academic Press, 2001), 223.
- 32 Inukpaujuq Consulting, *Report of the Tahiuqtiit Society* (2009), 38, available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development.
- 33 Hinton and Hale, *The Green Book of Language Revitalization in Practice*, 47.
- 34 Candace Galla, “Indigenous Language Revitalization and Technology: From Traditional to Contemporary Domains,” in Jon Reyhner and Louise Lockard, eds., *Indigenous Language Revitalization: Encouragement, Guidance & Lessons Learned* (Flagstaff, AZ: Northern Arizona University, 2009), 168.
- 35 Daniel Nettle and Suzanne Romaine, *Vanishing Voices: The Extinction of the World’s Languages* (Oxford, UK: Oxford University Press, 2002), 180–182.
- 36 Ibid.

- 37 'Aha Pūnana Leo, "Schools and Enrollment," accessed July 29, 2010, [http://www.ahapunanaleo.org/eng/schools/schools\\_enrollment.html](http://www.ahapunanaleo.org/eng/schools/schools_enrollment.html).
- 38 Gavin Nesbitt (Director of Operations, Piruvik), interview by Timothy H. Argetsinger, April 15, 2010, available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development.
- 39 Ibid.
- 40 Eva Arriak (Premier of Nunavut), interview by Timothy H. Argetsinger, April 20, 2010, available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development.
- 41 Ibid.
- 42 Peter Adamson, *The Childcare Transition: A League Table of Early Childhood Education and Care in Economically Advanced Countries* (Florence, Italy: UNICEF Innocenti Research Centre, 2008), 8.
- 43 James J. Heckman, *Invest in the Very Young* (Chicago, IL: Ounce of Prevention Fund and the University of Chicago Harris School of Public Policy Fund, 2000), 5.
- 44 Adamson, *The Childcare Transition*, 9.
- 45 Celia Genishi and Anne Haas Dyson, *Children, Language and Literacy: Diverse Learners in Diverse Times* (New York, NY: Teachers College Press, 2009), 14.
- 46 V. Celia Lascarides and Blythe F. Hinitz, *History of Early Childhood Education* (New York, NY: Routledge/Falmer Press, 2000), 560.
- 47 William Derrick, "An Early Language Immersion Model in a Demonstration School," *ADFL Bulletin* 10, no. 1, (1978): 34–36, accessed July 7, 2010, [http://www.adfl.org/cgi-shl/docstudio/docs.pl?adfl\\_login&xurl=adefl\\_bulletin\\_d\\_adfl\\_10\\_1\\_34](http://www.adfl.org/cgi-shl/docstudio/docs.pl?adfl_login&xurl=adefl_bulletin_d_adfl_10_1_34).
- 48 Ibid.
- 49 Ibid., 562.
- 50 Jessica Ball, "Aboriginal Early Language Promotion and Early Intervention," in *Encyclopedia of Language and Literacy Development* (London, ON: Canadian Language and Literacy Research Network, 2008), 2, accessed July 9, 2010, <http://www.literacyencyclopedia.ca/pdfs/topic.php?topId=257>.
- 51 Inuit Tapiriit Kanatami, *Inuit Early Childhood Education and Care: Present Success– Promising Directions: A Discussion Paper for the National Inuit Education Summit* (2007), 22.
- 52 Government of Nunavut, *Tamapta: 2009–2019* (Iqaluit, NU: Government of Nunavut, 2009), accessed March 19, 2010, [http://www.gov.nu.ca/files/tamapta\\_english.pdf](http://www.gov.nu.ca/files/tamapta_english.pdf).
- 53 Joshua A. Fishman, *Reversing Language Shift* (Clevedon, UK: Multilingual Matters, 1991), 4.
- 54 Joshua A. Fishman, *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective* (Clevedon, UK: Multilingual Matters, 1989), 401.
- 55 Grace M. Egeland et al., "Food Insecurity among Inuit Preschoolers: Nunavut Inuit Child Health Survey, 2007–2008," *Canadian Medical Association Journal* 182, no. 3 (2010): 243.
- 56 Heather Tait, Elisabeth Cloutier, and Evelyne Bougie, *Inuit Language Indicators for Inuit Children Under the Age of Six in Canada* (Ottawa, ON: Statistics Canada, June 2010), accessed July 26, 2010, <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-643-x/2010001/article/11278-eng.htm>.
- 57 Ibid.



- 58 Louis-Jacques Dorais, *The Language of the Inuit: Syntax, Semantics, and Society in the Arctic* (Montreal & Kingston: McGill-Queens University Press, 2010), 257.
- 59 Nunavut Bureau of Statistics, "Nunavut Census Language by Community, 2006."
- 60 Carlos Andrade, "Winners and Losers," *UNESCO Courier*, April 2000, 20–21, in Adama Ouane, ed., *Towards a Multilingual Culture of Education* (Hamburg, Germany: UNESCO Institute for Education, 2003), 8.
- 61 Dorais, *The Language of the Inuit*, 244.
- 62 Stephen Harper, "Statement of Apology – to Former Students of Indian Residential Schools," accessed April 23, 2010, <http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/rqpi/apo/index-eng.asp>.
- 63 Canadian Heritage, Canada – Nunavut General Agreement on the Promotion of French and Inuit Languages 2007–08 and 2008–09, accessed April 11, 2010, <http://www.pch.gc.ca/pgm/lo-ol/entente-agreement/services/nu/07-09-Entente-Services-Nunavut-eng.cfm>.
- 64 Annis May, "Reconciling Indigenous and Settler Language Interests: Language Policy Initiatives in Nunavut," *Journal of Canadian Studies* 43, no. 2 (2010): 166.
- 65 Stéphane Cloutier (Director of Official Languages, Government of Nunavut), interview by Timothy H. Argetsinger, April 21, 2010, available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development.
- 66 Ibid.
- 67 Shelley Tulloch, *Building a Strong Foundation: Considerations to Support Thriving Bilingualism in Nunavut* (Cambridge Bay, NU: Nunavut Literacy Council, 2009), 1–2.
- 68 Ian Martin, *Aajiqatigiingniq Language of Instruction Research Paper*. (Iqaluit, NU: Government of Nunavut, 2000), i.
- 69 Ian Martin, *Language of Instruction Policy in Nunavut: Creating a Framework for Inuit Language Revitalization* (Iqaluit, NU: Nunavut Tunngavik, 2007), 4.
- 70 Clause Reistrup (Faroese Minister of Education), e-mail message to author (April 13, 2010).
- 71 Jim Cummins, "Bilingual Education and English Immersion: The Ramirez Report in Theoretical Perspective," *Bilingual Research Journal* 16, nos.1&2 (1992): 91.
- 72 Ibid., 97.
- 73 Ibid., 95.
- 74 J. David Ramirez et al., *Final Report: Longitudinal study of structured English immersion strategy, early-exit and late-exit bilingual education programs for language-minority children* (U.S. Department of Education, February 1991), 35, accessed July 27, 2010, [http://www.eric.ed.gov:80/ERICWebPortal/search/detailmini.jsp?\\_nfpb=true&\\_ERICExtSearch\\_SearchValue\\_0=ED330216&ERICExtSearch\\_SearchType\\_0=no&accno=ED330216](http://www.eric.ed.gov:80/ERICWebPortal/search/detailmini.jsp?_nfpb=true&_ERICExtSearch_SearchValue_0=ED330216&ERICExtSearch_SearchType_0=no&accno=ED330216).
- 75 Louis-Jacques Dorais and Susan Sammons, *Language in Nunavut: Discourse and Identity in the Baffin Region* (Iqaluit and Québec: Nunavut Arctic College and GÉTIC, 2002), 27–28.
- 76 Statistics Canada, "Secondary School Graduates," *The Daily*, February 2, 2005, accessed January 19, 2010, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/050202/dq050202b-eng.htm>.



- 77 Statistics Canada, "International Adult Literacy and Skills Survey," *The Daily*, November 9, 2005, accessed July 27, 2010, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/051109/dq051109a-eng.htm>.
- 78 Ibid.
- 79 Dorais, *The Language of the Inuit*, 228.
- 80 Government of Nunavut, 2010 Budget Highlights (Iqaluit, NU: Department of Finance, 2010)
- 81 Government of Nunavut, 2009–2010 Government of Nunavut Budget (Iqaluit, NU: Department of Finance, June 4, 2009), 3.
- 82 Government of Nunavut, *Towards a Representative Public Service: Statistics as of March 31st, 2010* (Iqaluit, NU: Department of Human Resources, 2010), 2.
- 83 Thomas R. Berger, *Nunavut Land Claims Agreement Implementation Contract Negotiations for the Second Planning Period 2003–2013: Conciliator's Final Report* (Ottawa, ON: Department of Indian and Northern Affairs, March 1, 2006), vi.
- 84 Ibid., xi.
- 85 Education Act, S.Nu., ch. 15, s. 23(1) (2008).
- 86 Lascarides and Hinitz, *History of Early Childhood Education*, 559.
- 87 Inuit Language Protection Act, S.Nu. s. 8(1) (2008).
- 88 Kavamatkut Nunavunmi, *Ilihaqtuliqiyit Maligaq* (2008), 9.
- 89 Government of Nunavut, *Towards a Representative Public Service* (Iqaluit, NU: Department of Human Resources, September 30, 2009), 7.
- 90 Dorais and Sammons, *Language in Nunavut*.
- 91 Assembly of First Nations, "Education," accessed March 10, 2010, <http://www.afn.ca/index.php/en/policy-areas/education>.
- 92 First Nations Education Steering Committee, "First Nations Jurisdiction over Education," accessed March 10, 2010, <http://www.fnesc.ca/jurisdiction/index.php>.
- 93 Mahé v. Alberta, [1990] 1 S.C.R. 342.
- 94 Timothy Argetsinger, "Toward a More Equitable Education System: Culturally Responsive Education on the North Slope" (unpublished paper, North Slope Borough School District, 2010), 1, available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development.
- 95 Nunavut Tunngavik, *Saqqiqput: Kindergarten to Grade 12 Education in Nunavut* (Iqaluit, NU: Nunavut Tunngavik, 2007), 30. \
- 96 Education Act, S.Nu., ch. 15, s. 132(2) (2008).
- 97 Statistics Canada, *Education Indicators in Canada: Report of the Pan-Canadian Education Indicators Program 2007* (Ottawa, ON: Statistics Canada, 2007), 53, accessed July 25, 2010, <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-582-x/81-582-x2007001-eng.htm>.
- 98 "About the Language," *Inuttituu*, Summer 1976, 34.



- 99 Nunavut Implementation Commission, *Footprints 2*, 205.
- 100 Jane George, "Greenland Takes Another Step to Independence," *Nunatsiaq News* (Iqaluit, NU), June 24, 2009.
- 101 Kurt Kristensen, "Language Integration is the Key," *News from Greenland*, February 9, 2009, [http://www.sermitsiaq.gl/rss/en\\_newsletters.jsp](http://www.sermitsiaq.gl/rss/en_newsletters.jsp), in Dorais, *The Language of the Inuit*, 245–6.
- 102 Languages Commissioner of Nunavut, *An Overview of Current Language Initiatives in Greenland* (Iqaluit, NU: Government of Nunavut, 2001).
- 103 Statistics Greenland, *Greenland in Figures 2008* (Nuuk, Greenland: Greenland Home Rule Government, 2008), 7.
- 104 Statistics Greenland, *Greenland in Figures 2009* (Nuuk, Greenland: Greenland Home Rule Government, 2009), 6, accessed April 6, 2010, [http://www.stat.gl/LinkClick.aspx?link=Intranet%2fGIF\\_2009\\_WEB.pdf&tabid=57&mid=473&language=en-US](http://www.stat.gl/LinkClick.aspx?link=Intranet%2fGIF_2009_WEB.pdf&tabid=57&mid=473&language=en-US).
- 105 Oqaatsinut politikimik nassuiaasiornissamik suleqatigiit, ... oqaaserli: Oqaatsinut politikimik nassuiaasiornissamik suleqatigiit [...but the Word: Recommendations from the Working Group for Language Policy Review] (Nuuk, Greenland: Oqaasileriffik/Sprogsekreteriatet, 2001), in Dorais, *The Language of the Inuit*, 244.
- 106 Karen Langgård, "Discourse Practices in Nuuk, Greenland: Language Usage and Language Attitudes of Students at the Gymnasium," *The Canadian Journal of Native Studies* XXI, no. 2 (2001): 236.
- 107 Kenn Harper, "Writing in Inuktitut: An Historical Perspective," *Inuktitut*, September 1983, 3, available from Nunavut Legislative Library, Iqaluit, NU.
- 108 Dorais, *The Language of the Inuit*, 174.
- 109 Karen Langgård, "European Fiction Translated into Greenlandic and Published in Atuagagdliutit in the 19th Century" (Paper presented at the 6th International Arctic Social Sciences Association, Nuuk, Greenland, August 2008), accessed April 8, 2010, [http://www.arctichost.net/ICASS\\_VI/#\\_Toc206828214](http://www.arctichost.net/ICASS_VI/#_Toc206828214).
- 110 Dorais, *The Language of the Inuit*, 244.
- 111 Karl Olsen, *Inerisaavik: A New Institution* (Fairbanks, AK: Alaska Native Knowledge Network, 2006), accessed April 9, 2010, <http://www.ankn.uaf.edu/IEW/inerisaavik.html>.
- 112 Karl Olsen, *Education in Greenland* (Fairbanks, AK: Alaska Native Knowledge Network, 2006), accessed April 9, 2010, <http://www.ankn.uaf.edu/IEW/edgreen.html>.
- 113 Jens Jakobsen (Director, Inerisaavik), interview and translation by Navarana Beveridge, March 16, 2010.
- 114 Jens Jakobsen (Director, Inerisaavik), personal communication, April 7, 2010.
- 115 Tulloch, *Building a Strong Foundation*, 19.
- 116 Neil Christopher (President, NBED and Inhabit Media), personal communication, April 15, 2010.
- 117 Inuit Language Protection Act, S.Nu. s. 25(1) (2008).
- 118 Statistics Greenland, *Greenland in Figures 2009*, 26.

- 119 Ministry of Māori Development, *The Health of the Māori Language in 2006* (Wellington, NZ: Ministry of Māori Development, July 2008), 18, accessed March 15, 2010, <http://www.tpk.govt.nz/en/in-print/our-publications/publications/the-health-of-the-maori-language-in-2006/>.
- 120 Māori Language Commission, e-mail to author, March 30, 2010.
- 121 UNESCO, *EFA Global Monitoring Report 2010: Reaching the Marginalized* (Oxford, UK: Oxford University Press, 2010), 173.
- 122 New Zealand History Online, "History of the Māori language - Te Wiki o Te Reo Māori," (Wellington, NZ: Ministry for Culture and Heritage, 2009), accessed March 10, 2010, <http://www.nzhistory.net.nz/culture/tereo-introduction>.
- 123 UNESCO, *EFA Global Monitoring Report 2010*, 173.
- 124 Ministry of Māori Development, *The Health of the Māori Language*, 18.
- 125 Ministry of Māori Development, *The Health of the Māori Language*, iv.
- 126 New Zealand Ministry for Culture and Heritage, "History of the Māori language."
- 127 Māori Television, "About Māori Television," accessed March 16, 2010, <http://www.Maoritelevision.com/Default.aspx?tabid=227>.
- 128 Ibid.
- 129 Ministry of Māori Development, *The Health of the Māori Language*, 17.
- 130 Māori Language Commission, "About Us: Commissioners," accessed March 16, 2010, [http://www.tetaurawhiri.govt.nz/english/about\\_e/](http://www.tetaurawhiri.govt.nz/english/about_e/).
- 131 Māori Language Commission, "Our Services: Language Proficiency: Māori Language Proficiency Examination System," accessed April 6, 2010, [http://www.tetaurawhiri.govt.nz/english/services\\_e/language\\_proficiency.shtml](http://www.tetaurawhiri.govt.nz/english/services_e/language_proficiency.shtml).
- 132 Government of Nunavut, *Tamapta: 2009–2019*.
- 133 Inuit Language Protection Act, S.Nu., ch. 17, s. 24(2)(f) (2008).
- 134 Jerry Giberson, *Feasibility Report: Nunavut Distribution Options* (March 28, 2009), 1, available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development.
- 135 Stéphane Cloutier (Director of Official Languages, Government of Nunavut), personal communication, March 3, 2011.
- 136 Louis-Jacques Dorais, "Language Culture and Identity: Some Inuit Examples," *The Canadian Journal of Native Studies* 15, no. 2 (1995): 296.
- 137 Okalil Egeesiak (President, IBC), interview by Timothy H. Argetsinger, April 19, 2010, available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development.
- 138 Ibid.
- 139 Statistics Greenland, *Greenland in Figures: 2009* (Greenland Home Rule Government, 2009), 26.
- 140 Government of Nunavut, "Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit Terms of Reference" (unpublished manuscript, accessed online April 22, 2010).



- 141 Cloutier, personal communication.
- 142 "Nunavut Language Summit: Report from Youth Sessions" (notes from the youth session meetings, 2010), available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development.
- 143 Indian and Northern Affairs Canada, "Canada's Statement of Support on the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples" (Ottawa, ON: Government of Canada, November 12, 2010), accessed February 18, 2011, <http://www.ainc-inac.gc.ca/ap/ia/dcl/stmt-eng.asp>.
- 144 United Nations, United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples (September 13, 2007), accessed May 10, 2010, <http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/en/drip.html>.
- 145 Ibid.
- 146 Harper, "Statement of Apology."
- 147 Ibid.
- 148 Tulloch, Building a Strong Foundation, 33.
- 149 Fishman, Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective, 396.
- 150 Berger, Nunavut Land Claims Agreement, 67.

# Bibliographie

- 'Aha Pūnana Leo. "Schools and Enrollment." Accessed July 29, 2010. [http://www.ahapunanaleo.org/eng/schools/schools\\_enrollment.html](http://www.ahapunanaleo.org/eng/schools/schools_enrollment.html).
- Adamson, Peter. *The Childcare Transition: A League Table of Early Childhood Education and Care in Economically Advanced Countries*. Florence, Italy: UNICEF Innocenti Research Centre, 2008.
- Andrade, Carlos. "Winners and losers." *UNESCO Courier*. April 2000. In Adama Ouane. *Towards a Multilingual Culture of Education*. Hamburg, Germany: UNESCO Institute for Education, 2003.
- Argetsinger, Timothy. "Toward a More Equitable Education System: Culturally Responsive Education on the North Slope." Unpublished paper for North Slope Borough School District, 2010 (available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development).
- Arriak, Eva (Premier of Nunavut). Interview by Timothy H. Argetsinger. April 20, 2010 (available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development).
- Assembly of First Nations. "Education." Accessed March 10, 2010. <http://www.afn.ca/index.php/en/policy-areas/education>.
- Ball, Jessica. "Aboriginal Early Language Promotion and Early Intervention." In *Encyclopedia of Language and Literacy Development*. London, ON: Canadian Language and Literacy Research Network, 2008. Accessed July 9, 2010. <http://www.literacyencyclopedia.ca/pdfs/topic.php?topId=257>.
- Bell, Jim. "In Iqaluit, It's Seven against ONE on Oct. 27." *Nunatsiaq News* (Iqaluit, NU), October 24, 2008, [http://www.nunatsiaqonline.ca/archives/2008/810/81024/news/nunavut/81024\\_1627.html](http://www.nunatsiaqonline.ca/archives/2008/810/81024/news/nunavut/81024_1627.html).
- Berger, Thomas R. *Nunavut Land Claims Agreement Implementation Contract Negotiations for the Second Planning Period 2003–2013: Conciliator's Final Report*. Ottawa, ON: Department of Indian and Northern Affairs. March 1, 2006.
- Canadian Heritage. *Canada – Nunavut General Agreement on the Promotion of French and Inuit Languages 2007–08 and 2008–09*. Accessed April 11, 2010. <http://www.pch.gc.ca/pgm/lo-ol/entente-agreement/services/nu/07-09-Entente-Services-Nunavut-eng.cfm>.
- Christopher, Neil (President, NBED and Inhabit Media). Personal communication. April 15, 2010.
- Cloutier, Stéphane (Director of Official Languages, Government of Nunavut). Personal communication. March 3, 2011.
- — — (Director of Official Languages, Government of Nunavut). Interview by Timothy H. Argetsinger. April 21, 2010 (available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development).
- Cummins, Jim. "Bilingual Education and English Immersion: The Ramírez Report in Theoretical Perspective." *Bilingual Research Journal* 16, nos.1&2 (1992): 91–104.
- Fishman, Joshua A. *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective*. Clevedon, UK: Multilingual Matters, 1989.
- — —. *Reversing Language Shift*. Clevedon, UK: Multilingual Matters, 1991.
- — —. "Maintaining Languages: What Works? What Doesn't?" In *Stabilizing Indigenous Languages*. Edited by Gina Cantoni. Flagstaff, AZ: Northern Arizona University, 2007. Accessed July 24, 2010. [http://www.ncela.gwu.edu/files/rcd/BE020488/Stabilizing\\_Indigenous\\_Languages.pdf](http://www.ncela.gwu.edu/files/rcd/BE020488/Stabilizing_Indigenous_Languages.pdf).
- Galla, Candace. "Indigenous Language Revitalization and Technology: From Traditional to Contemporary Domains." In *Indigenous Language Revitalization: Encouragement, Guidance & Lessons Learned*, edited by Jon Reyhner and Louise Lockard. Flagstaff, AZ: Northern Arizona University, 2009.





- Genishi, Celia and Anne Haas Dyson. *Children, Language and Literacy: Diverse Learners in Diverse Times*, 14. New York, NY: Teachers College Press, 2009.
- George, Jane. "Greenland Takes Another Step to Independence." *Nunatsiaq News* (Iqaluit, NU), June 24, 2009.
- Giberson, Jerry. *Feasibility Report: Nunavut Distribution Options*. March 28, 2009 (available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development).
- Government of Nunavut. *The Bathurst Mandate*. 1999 (available from Nunavut Legislative Library, Iqaluit, NU).
- . *2009–2010 Government of Nunavut Budget*. Iqaluit, NU: Department of Finance, June 4, 2009.
- . *Towards a Representative Public Service*. Iqaluit, NU: Department of Human Resources, September 30, 2009.
- . *Tamapta: 2009–2019*. Iqaluit, NU: Government of Nunavut, 2009. Accessed March 19, 2010. [http://www.gov.nu.ca/files/tamapta\\_english.pdf](http://www.gov.nu.ca/files/tamapta_english.pdf).
- . *Tamapta: Building our Future Together*. Iqaluit, NU: Government of Nunavut, 2009. Accessed March 3, 2010. [http://www.eia.gov.nu.ca/PDF/Tamapta%20Action%20Plan\\_eng.pdf](http://www.eia.gov.nu.ca/PDF/Tamapta%20Action%20Plan_eng.pdf).
- . *2010 Budget Highlights*. Iqaluit, NU: Department of Finance, 2010.
- . *Towards a Representative Public Service: Statistics as of March 31st, 2010*. Iqaluit, NU: Department of Human Resources, 2010.
- . "Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit Terms of Reference." Unpublished manuscript (accessed online April 22, 2010).
- Harper, Kenn. "Writing in Inuktitut: An Historical Perspective." *Inuktitut*, September 1983 (available from Nunavut Legislative Library, Iqaluit, NU).
- . "Inuit Writing Systems: A Report to the Nunavut Implementation Commission." In *Nunavut Language Policy Conference: Report and Recommendations*. Iqaluit, NU: Nunavut Implementation Commission, March 1998 (available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development).
- Harper, Stephen. "Statement of Apology – to Former Students of Indian Residential Schools." Accessed April 23, 2010. <http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/rqpi/apo/index-eng.asp>.
- Heckman, James J. *Invest in the Very Young*. Chicago, IL: Ounce of Prevention Fund and the University of Chicago Harris School of Public Policy Fund, 2000.
- Hinton, Leanne and Kenneth L. Hale. *The Green Book of Language Revitalization in Practice: Toward a Sustainable World*. San Diego, CA: Academic Press, 2001.
- Hot, Aurélie. "Language Rights and Language Choices: The Potential of Inuktitut Literacy." *Journal of Canadian Studies* 43, no. 2 (2009): 181–197.
- Indian and Northern Affairs Canada. "Canada's Statement of Support on the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples." Ottawa, ON: Government of Canada, November 12, 2010. Accessed February 18, 2011. <http://www.ainc-inac.gc.ca/ap/ia/dcl/stmt-eng.asp>.
- Inuit Language Protection Act, S.Nu., ch. 17, s. 24(2)(f) (2008).
- Inuit Tapiriit Kanatami. "Transcript of First ITC Meeting." Accessed March 4, 2010. <http://www.itk.ca/transcript-first-itc-meeting>.

- . Inuit Early Childhood Education and Care: Present Success– Promising Directions: A Discussion Paper for the National Inuit Education Summit. 2007.
- Inukpaujuq Consulting. Report of the Tahiuqtiit Society. 2009 (available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development).
- Inuttituut. "About the Language." Summer 1976 (available from Nunavut Legislative Library, Iqaluit, NU).
- Jakobsen, Jens (Director, Inerisaavik). Interview and translation by Navarana Beveridge. March 16, 2010.
- (Director, Inerisaavik). Personal communication. April 7, 2010.
- Kristensen, Kurt. "Language Integration is the Key." News from Greenland, February 9. 2009. [http://www.sermitsiaq.gl/rss/en\\_newsletters.jsp](http://www.sermitsiaq.gl/rss/en_newsletters.jsp). In Dorais. The Language of the Inuit.
- Kuliktana, Mille (Executive Director, Kitikmeot School Operations). Interview by Timothy H. Argetsinger. November 16, 2009 (available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development).
- Langgård, Karen. "Discourse Practices in Nuuk, Greenland: Language Usage and Language Attitudes of Students at the Gymnasium." *The Canadian Journal of Native Studies* XXI, no. 2 (2001): 235–274.
- . "European fiction translated into Greenlandic and published in Atuagagdliutit in the 19th century." Accessed April 8, 2010. [http://www.arctichost.net/ICASS\\_VI/#\\_Toc206828214](http://www.arctichost.net/ICASS_VI/#_Toc206828214).
- "Language Commission Writing System Proposal." Inuit Cultural Institute, August 1976 (available from Nunavut Legislative Library, Iqaluit, NU).
- Languages Commissioner of Nunavut. An Overview of Current Language Initiatives in Greenland. Iqaluit, NU: Government of Nunavut, 2001.
- Lascarides, V. Celia and Blythe F. Hinitz. *History of Early Childhood Education*. New York, NY: Routledge/Falmer Press, 2000.
- Lindfors, Judith Wells. *Children's Inquiry: Using Language to Make Sense of the World*. New York, NY: Teachers College Press, 1999. In Genishi, Celia and Dyson, Anne Haas. *Children, Language and Literacy: Diverse Learners in Diverse Times*. New York: Teachers College Press, 2009.
- Mahé v. Alberta, [1990] 1 S.C.R. 342.
- Māori Language Commission. "About Us: Commissioners." Accessed March 16, 2010. [http://www.tetaurawhiri.govt.nz/english/about\\_e/](http://www.tetaurawhiri.govt.nz/english/about_e/).
- . E-mail to author. March 30, 2010.
- . "Our Services: Language Proficiency: Māori Language Proficiency Examination System." Accessed April 6, 2010. [http://www.tetaurawhiri.govt.nz/english/services\\_e/language\\_proficiency.shtml](http://www.tetaurawhiri.govt.nz/english/services_e/language_proficiency.shtml).
- Māori Television. "About Māori Television." Accessed March 16, 2010. <http://www.Maoritelevision.com/Default.aspx?tabid=227>.
- Martin, Ian. Aajiqatigiingniq Language of Instruction Research Paper. Iqaluit, NU: Government of Nunavut, 2000.
- . Language of Instruction Policy in Nunavut: Creating a Framework for Inuit Language Revitalization. Nunavut Tunngavik, 2007.
- Ministry of Māori Development. *The Health of the Māori Language in 2006*. Wellington, NZ: Ministry of Māori Development, July 2008. Accessed March 15, 2010. <http://www.tpk.govt.nz/en/in-print/our->



- publications/publications/the-health-of-the-maori-language-in-2006/.
- Nesbitt, Gavin (Director of Operations, Piruvik). Interview by Timothy H. Argetsinger. April 15, 2010 (available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development).
- Nettle, Daniel and Suzanne Romaine. *Vanishing Voices: The Extinction of the World's Languages*. Oxford, UK: Oxford University Press, 2002.
- New Zealand History Online. "History of the Māori language - Te Wiki o Te Reo Māori." Wellington, NZ: Ministry for Culture and Heritage, 2009. Accessed March 10, 2010. <http://www.nzhistory.net.nz/culture/tereo-introduction>.
- Norris, Mary Jane. "Aboriginal languages in Canada: Emerging trends and perspectives on second language acquisition." *Canadian Social Trends*, Summer 2007, 19–27 (Statistics Canada, Catalogue no. 11 008).
- North Sky Consulting Group. *Qanukkaniq?: The GN Report Card*. Iqaluit, NU: Government of Nunavut, 2009. Accessed March 27, 2010. <http://www.gnreportcard.ca/>.
- Northwest Territories Bureau of Statistics. "2009 Northwest Territories Community Survey: Aboriginal Persons Who Spoke an Aboriginal Language, by Community." Accessed July 24, 2010. [http://www.stats.gov.nt.ca/recent\\_surveys/](http://www.stats.gov.nt.ca/recent_surveys/).
- Nunavut Bureau of Statistics. "Census Data: Nunavut Census Language by Community, 1996." Accessed March 3, 2010. <http://www.eia.gov.nu.ca/stats/census.html>.
- . "StatsUpdate." Accessed March 3, 2010. <http://www.eia.gov.nu.ca/stats/Publications/Cenpub/StatsUpdate,%20Language,%202006%20Census.pdf>.
- . "Census Data: Nunavut Census Language by Community, 2006." Accessed July 11, 2010. <http://www.eia.gov.nu.ca/stats/census.html>.
- Nunavut Implementation Commission. *Footprints 2: A Second Comprehensive Report from the Nunavut Implementation Commission to the Department of Indian Affairs and Northern Development, Government of the Northwest Territories and Nunavut Tunngavik Incorporated Concerning the Establishment of the Nunavut Government*. Iqaluit, NU: Nunavut Implementation Commission, 1996 (available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development).
- . *Nunavut Language Policy Conference: Report and Recommendations*. Iqaluit, NU: Nunavut Implementation Commission, March 1998 (available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development).
- "Nunavut Language Summit: Report from Youth Sessions." Notes from the youth session meetings, 2010 (available from Nunavut Tunngavik, Department of Social and Cultural Development).
- Nunavut Literacy Council. *Building a Strong Foundation: Considerations to Support Thriving Bilingualism in Nunavut*. 2009.
- Nunavut Tunngavik. *Saqqiqput: Kindergarten to Grade 12 Education in Nunavut*. Iqaluit, NU: Nunavut Tunngavik, 2007.
- "NWT Labour Force Survey." 1999. In Henderson, Ailsa. *Nunavut: Rethinking Political Culture*. Vancouver, BC: UBC Press, 2008.
- Office of the Languages Commissioner of Nunavut. *Inuit Language Protection Act*. Accessed March 20, 2010. <http://www.langcom.nu.ca/node/40>.
- Olsen, Karl. *Education in Greenland*. Fairbanks, AK: Alaska Native Knowledge Network, 2006. Accessed April 9, 2010. <http://www.ankn.uaf.edu/IEW/edgreen.html>.

- — —. Inerisaavik: A New Institution. Fairbanks, AK: Alaska Native Knowledge Network, 2006. Accessed April 9, 2010. <http://www.ankn.uaf.edu/IEW/inerisaavik.html>.
- Oqaatsinut politikimik nassuiaasiornissamik suleqatigiit. ... oqaaserli:Oqaatsinut politikimik nassuiaasiornissamik suleqatigiit [...but the Word: Recommendations from the Working Group for Language Policy Review]. Nuuk, Greenland: Oqaasileriffik/Sprogsekreteriatet, 2001. In Dorais. *The Language of the Inuit*.
- Ramírez, J. David, Sandra Yuen, Dena Ramey, and David Pasta. Final Report: Longitudinal study of structured English immersion strategy, early-exit and late-exit bilingual education programs for language-minority children. U.S. Department of Education, February 1991. Accessed July 27, 2010. [http://www.eric.ed.gov:80/ERICWebPortal/search/detailmini.jsp?\\_nfpb=true&\\_ERICEExtSearch\\_SearchValue\\_0=ED330216&ERICEExtSearch\\_SearchType\\_0=no&accno=ED330216](http://www.eric.ed.gov:80/ERICWebPortal/search/detailmini.jsp?_nfpb=true&_ERICEExtSearch_SearchValue_0=ED330216&ERICEExtSearch_SearchType_0=no&accno=ED330216).
- Reistrup, Clause (Faroese Minister of Education). E-mail message to author. April 13, 2010.
- Safran, William. "Nationalism." In *Handbook of Language and Ethnic Identity*, edited by Joshua Fishman. New York: Oxford University Press, 1999.
- Statistics Canada. "International Adult Literacy and Skills Survey." *The Daily*, November 9, 2005. Accessed July 27, 2010. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/051109/dq051109a-eng.htm>.
- — —. "Secondary School Graduates." *The Daily*, February 2, 2005. Accessed January 19, 2010. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/050202/dq050202b-eng.htm>.
- — —. "Canada's Population." *The Daily*, September 27, 2006. Accessed July 11, 2010. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/060927/dq060927a-eng.htm>.
- — —. *Education Indicators in Canada: Report of the Pan-Canadian Education Indicators Program 2007*. Ottawa, ON: Statistics Canada, 2007. Accessed July 25, 2010. <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-582-x/81-582-x2007001-eng.htm>.
- — —. "2006 Census: Aboriginal Peoples in Canada in 2006: Inuit, Métis and First Nations, 2006 Census: Inuit." Accessed March 10, 2010. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-558/p9-eng.cfm>.
- — —. "Population Estimates, Age Distribution and Median Age as of July 1, 2009." Accessed March 3, 2010. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/091127/t091127b1-eng.htm>.
- Statistics Greenland. *Greenland in Figures 2008*. Nuuk, Greenland: Greenland Home Rule Government, 2008.
- — —. *Greenland in Figures 2009*. Nuuk, Greenland: Greenland Home Rule Government, 2009. Accessed April 6, 2010. [http://www.stat.gl/LinkClick.aspx?link=Intranet%2fGIF\\_2009\\_WEB.pdf&tabid=57&mid=473&language=en-US](http://www.stat.gl/LinkClick.aspx?link=Intranet%2fGIF_2009_WEB.pdf&tabid=57&mid=473&language=en-US).
- Tait, Heather, Elisabeth Cloutier, and Evelyne Bougie. *Inuit Language Indicators for Inuit Children Under the Age of Six in Canada*. Ottawa, ON: Statistics Canada, June 2010. Accessed July 26, 2010. <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-643-x/2010001/article/11278-eng.htm>.
- Timpson, Annis May. "Reconciling Indigenous and Settler Language Interests: Language Policy Initiatives in Nunavut." *Journal of Canadian Studies* 43, no. 2 (2010): 159–180.
- Tulloch, Shelley. *Building a Strong Foundation: Considerations to Support Thriving Bilingualism in Nunavut*. Cambridge Bay, NU: Nunavut Literacy Council, 2009.
- UNESCO. *EFA Global Monitoring Report 2010: Reaching the Marginalized*. Oxford, UK: Oxford University Press, 2010.
- United Nations. *United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples*. September 13, 2007. <http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/en/drip.html>.

